



COMMISSION DE
L'Océan Indien



Rapport annuel 2017



Rapport annuel 2017



COMMISSION DE
L'Océan Indien

Secrétariat général de la Commission de l'Océan Indien
3^{ème} étage - Blue Tower
Rue de l'Institut - Ebène
Maurice
T : (230) 402 61 00
F : (+230) 465 67 98
communication@coi-ioc.org

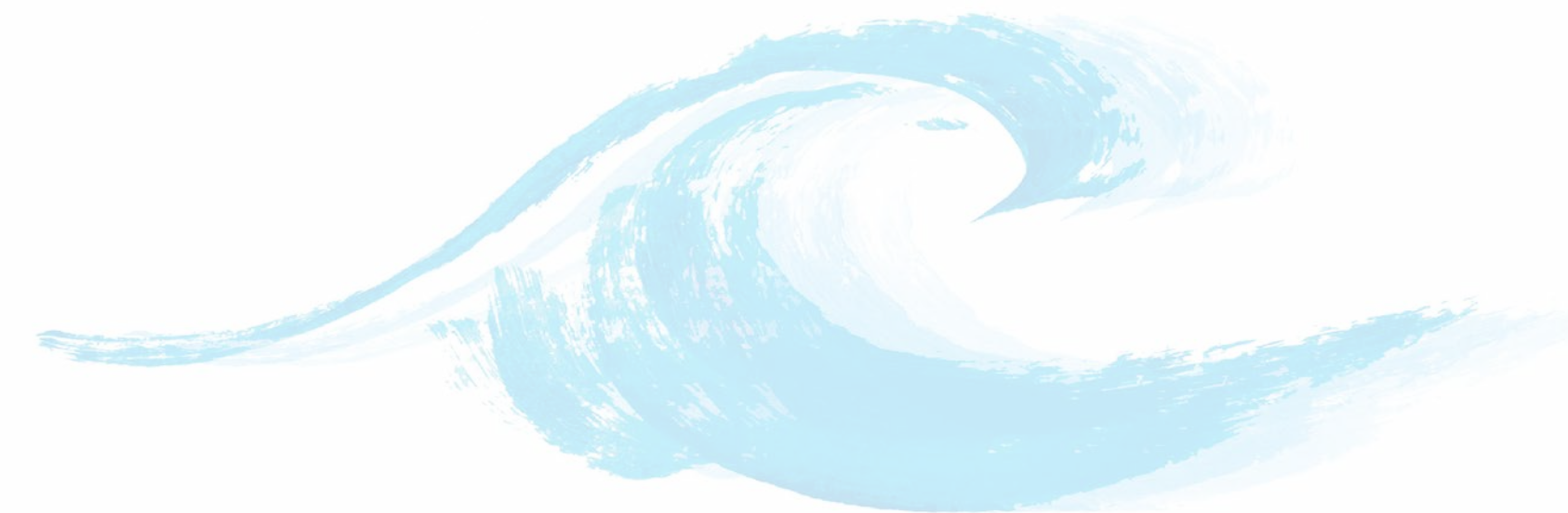


@commissionoi



@commission_coi

Rapport annuel 2017



Ce rapport annuel a été réalisé par l'Unité de communication de la Commission de l'océan Indien.

Illustrations :

L. Fatratra Andriamasinoro ; Guillaume Boeye ; Adèle de Toma ; Laurent Decloitre ; Soumeya Djaffar ; Fanny Lacroix ; Eric Lee ; M. Markovina ; Camille Martin ; Mihary Randrianarivelo ; Valérie Rasoahaingo ; Toky Rasoloarimanana ; Gilles Ribouet ; Fanny Vidal ; Commission de l'océan Indien ; Projet Biodiversité ; Projet ENERGIES ; Projet SmartFish ; Projet Veille sanitaire ; Madagascar National Parks ; Nature Seychelles ; Ordre souverain de Malte ; Préfecture de La Réunion ; WWF MDCO ; Reef Conservation ; Pierre-Yves Babelon ; Wikimedia.

Toute reproduction, intégrale ou partielle, faite par quelque procédé que ce soit, doit obtenir l'aval du Secrétariat général de la Commission de l'océan Indien.

Toute mention d'un article ou d'un extrait de cette publication doit indiquer clairement la référence « Commission de l'océan Indien, Rapport annuel 2017, Ebène, août 2018 ».

 Ouvrage imprimé sur un papier 100% recyclé.

© Commission de l'océan Indien, août 2018.

Sommaire

pages

04-07

AVANT PROPOS

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL

MESSAGE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

pages

08-14

PRÉSENTATION DE LA COI

pages

15-20

FOCUS - ÉCONOMIE BLEUE

pages

21-82

AXES STRATÉGIQUES

DI-1

DI-2

DI-3

DI-4

DI-5

pages

83-88

NOS PARTENAIRES

pages

89-111

RAPPORT ADMINISTRATIF ET FINANCIER

pages

112-117

ANNEXE

Pour un nouvel envol de la COI

Le développement de long terme de la République de Maurice est indissociable de celui de toute la région. Et pour cause : les États membres de la COI qui partagent un même socle culturel sont liés par un destin commun.

Pour Maurice, dont l'ambition politique est de franchir une étape supérieure de son développement économique et social, il ne fait aucun doute que la force collective d'une coopération régionale redynamisée permet de répondre aux enjeux d'aujourd'hui et de demain. Aussi, la Commission de l'océan Indien est l'outil adéquat pour réaliser les Objectifs de développement durable à l'échelle régionale.

C'est pour cela qu'il m'a semblé essentiel, durant la présidence mauricienne de la COI, de consolider l'assise financière de l'organisation, d'en améliorer les contrôles internes dans un souci de répondre toujours plus et mieux aux exigences d'efficacité, de transparence et de responsabilité. Nous le devons à nos partenaires au développement qui nous accompagnent dans nos projets en faveur du progrès économique, du bien-être social et la préservation de notre patrimoine naturel. Nous le devons à nos populations, les bénéficiaires finaux des actions entreprises sous l'égide de la COI.

En termes d'actions et de résultats, il est clair que la COI affirme de plus en plus son rôle de catalyseur du développement. Aussi, 2017 a vu des avancées concrètes pour l'avenir de toute notre région.

La sécurité est une priorité de l'organisation, et c'est notamment sur le front maritime qu'intervient la COI. J'ai eu l'honneur de participer en juillet 2017 aux côtés du vice-président de la République des Seychelles et de

Honorable Seetanah Lutchmeenaraidoo

*Ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration régionale et du Commerce international de la République de Maurice
Président du Conseil de la Commission de l'océan Indien*



deux ministres du gouvernement seychellois à l'ouverture officielle du Centre régional de coordination opérationnelle basé à Mahé. Dans le sillage de cet événement, Maurice accueillait la 20^{ème} session plénière du Groupe de contact sur la piraterie au large des côtes somaliennes (CGPCS), lors de laquelle la COI a été désignée pour succéder aux Seychelles à la présidence du Groupe. En tant que président de la COI, j'assume ainsi, depuis le 1^{er} janvier 2018, la présidence du CGPCS pour un mandat de deux ans.

Ces deux événements, auxquels la présidence mauricienne du Conseil de la COI a été étroitement associée, témoignent de la capacité de notre organisation à s'impliquer activement en faveur de la sécurité maritime, notamment au travers du programme MASE (*Maritime Security*) que finance l'Union européenne.

Compte tenu de l'importance vitale de la sécurité en mer pour nos économies insulaires et conscient du rôle grandissant que peut jouer la COI comme véhicule de notre action collective dans le domaine, le Conseil extraordinaire des ministres d'octobre 2017 a décidé, sur proposition mauricienne, d'organiser une Conférence ministérielle sur les enjeux de sécurité maritime. Cette Conférence ministérielle, précédée d'une réunion des hauts officiels, s'est tenue à Maurice du 26 au 29 avril 2018. Preuve de l'intérêt marqué pour cette question cruciale pour le développement, quelque 25 États et 16 organisations régionales/internationales y ont participé et débattu de dix enjeux de sécurité maritime. Les résultats furent à la hauteur de l'événement : une Déclaration ministérielle des États de l'Afrique orientale et australe et de l'océan Indien réitérant la volonté d'agir collectivement ; la signature d'un protocole d'entente entre la COI et l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime ; deux accords majeurs de sécurité maritime signés par les Comores, Djibouti, Madagascar, Maurice et les Seychelles portant sur l'échange et le partage d'information maritime et la coordination d'actions conjointes en mer. Ces deux derniers accords, conclus grâce au travail acharné du Secrétariat général de la COI, du ministère des Affaires étrangères, de l'Intégration régionale et du Commerce international de Maurice, et avec le soutien de l'Union européenne qui a indiqué le renouvellement de son appui dans le domaine, constituent une avancée majeure avec l'opérationnalisation programmée des deux Centres régionaux de sécurité maritime basés à Madagascar et aux Seychelles. Ajoutons à ces résultats conséquents les indications d'appuis de l'ONUDC ou encore du Japon pour un montant supérieur à 2 millions de dollars.

La République de Maurice a aussi proposé la tenue de deux autres réunions ministérielles thématiques gardant à l'esprit que l'engagement des États au plus haut niveau est indispensable à la mise en œuvre d'une coopération fondée sur l'esprit de solidarité et nourrie d'ambitions communes. Le Secrétariat général a ainsi été mandaté pour organiser deux réunions ministérielles, l'une sur la sécurité alimentaire à Madagascar et l'autre sur le numérique.

En effet, la sécurité alimentaire est une autre priorité de l'Indianocéanie. Notre région est en mesure de produire, notamment à Madagascar, des denrées alimentaires en quantité suffisante et de qualité pour nos peuples. À cet égard, je forme le vœu que les trois prochaines années voient le décollage effectif du programme régional de sécurité alimentaire et nutritionnelle auquel la FAO et le FIDA, entre autres, sont appelés à participer.

Agir pour consolider les bases ne doit pas nous empêcher de conduire des actions résolument tournées vers l'avenir et la modernité. Le numérique est un secteur innovant dont la contribution au produit régional brut doit augmenter. Pour ce faire, nos États, avec le concours de la COI, l'appui des partenaires au développement et l'expertise de centres mondiaux d'excellence, comme l'Estonie, doivent continuellement améliorer la gouvernance et engager le secteur privé. C'est ce que la COI a réussi à faire en accompagnant activement six opérateurs des télécommunications de la région qui ont signé en décembre 2017 l'accord de construction et de gestion d'un câble à très haut débit 100% régional, baptisé METISS. Cette infrastructure est un nouveau tremplin pour la croissance de nos îles.

Je souhaite remercier les partenaires techniques et financiers et la famille des observateurs auprès de la COI, qui a accueilli l'Union européenne comme observateur lors du Conseil extraordinaire d'octobre 2017, pour leur soutien dans de nombreux domaines du développement durable. La République de Maurice reconnaît la valeur ajoutée de la COI et entend contribuer à un nouvel essor de la COI pour le bien commun.

Une année de résultats

En décembre 1982, trois pays, Madagascar, Maurice et les Seychelles, indiquent leur volonté commune de se rapprocher au-delà de leur seule géographie. Avec la Déclaration de Port-Louis, ils fondent la Commission de l'océan Indien à laquelle se joignent l'Union des Comores et la France au titre de La Réunion en 1986.

Trente-cinq ans donc que la COI anime la solidarité naturelle entre les îles de l'Indianocéanie, trente-cinq ans qu'elle agit au nom de ses États membres dans un éventail de secteurs qui n'a cessé de s'élargir au fil des années, trente-cinq ans qu'elle noue des relations solides avec les partenaires au développement comme avec les forces économiques et sociales de la région.

Et pourtant, à l'occasion, il m'arrive encore d'entendre des questions sur l'utilité réelle de la COI.

Les résultats accomplis en 2017 sont, de mon point de vue, une réponse aux sceptiques.

Dans chacun de ses domaines d'intervention, la COI a marqué des points, fait la démonstration de sa plus-value, fédéré les décideurs et les opérateurs ou encore accéléré la marche collective vers un développement authentiquement durable.

Dans le domaine de la santé publique, le réseau SEGA-One Health de la COI a été mobilisé en appui aux États membres face à l'épidémie de peste qui a touché la Grande Ile et, fait rare, ses centres urbains. L'alerte lancée au sein du réseau, la veille épidémiologique, l'envoi sur le terrain des experts de l'unité de veille sanitaire de la COI au sein de l'équipe internationale de l'OMS ou encore le déploiement de matériels ont été l'expression d'une solidarité naturelle et aussi celle de l'utilité concrète de notre action régionale en santé publique soutenue par l'Agence française de développement. Cette année a aussi été marquée par la signature d'une nouvelle convention de financement avec l'AFD d'une troisième phase du projet de veille sanitaire

S.E.M. Hamada Madi

Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien



qui, cette fois, intègrera également une composante sur l'impact du changement climatique.

En matière de pêche, secteur moteur de l'économie régionale, le Plan régional de surveillance des pêches (PRSP) a démontré la force et l'utilité d'une action collective. Ce mécanisme de lutte contre la pêche illégale, non déclarée et non réglementée (INN) implique directement tous les États de la COI ainsi que le Kenya, la Tanzanie et le Mozambique qui bénéficient du soutien de l'Union européenne à travers notre programme SmartFish et du concours du programme SWIOFISH financé par la Banque mondiale. Le PRSP, c'est l'histoire d'une coopération réussie fondée sur la mutualisation des

moyens matériels, financiers et humains. Les campagnes régionales apportent des résultats concrets comme ce fût le cas pour la 52^{ème} mission régionale de surveillance lors de laquelle des infractions ont été constatées et sanctionnées. L'engagement renouvelé des États participant au PRSP lors d'une réunion ministérielle organisée à Madagascar en juillet 2017 témoigne de l'importance donnée à ce mécanisme comme de son efficacité.

En ce qu'il s'agit d'éducation à l'environnement, notre projet ISLANDS financé par l'Union européenne a réussi le pari d'élargir le réseau des EcoSchools (éco-écoles) de la Fondation pour l'éducation à l'environnement. Aujourd'hui, pas moins de 145 écoles ont intégré ce programme qui promeut l'éco-citoyenneté. En 2017, neuf écoles mauriciennes ont accédé au statut de Drapeau Vert ou *Green Flag* ce qui en font des exemples en matière d'éducation à l'environnement et d'intégration de bonnes pratiques dans l'établissement. Elles sont les premières de la région à recevoir cette certification reconnue internationalement. Dans le même souffle, le projet ISLANDS a élaboré un manuel pour les enseignants sur les Objectifs de développement durable qui vise à faciliter l'apprentissage et l'intégration du nouvel agenda pour le développement dans les cursus scolaires. Le développement durable nécessite en effet un changement d'habitudes et c'est avec les jeunes que la transition pourra se faire : c'est tout l'objectif des nombreuses activités d'éducation à l'environnement de nos projets.

Pour ce qui est des énergies renouvelables, 2017 marque l'octroi de cofinancements européens à travers le programme ENERGIES de la COI au profit de seize projets de génération d'électricité à partir de sources renouvelables. Ces projets ont tous en commun l'ambition de répondre au mieux aux enjeux énergétiques locaux. Aux Comores, trois projets ont obtenu une subvention, dont l'un cible plus particulièrement les îles d'Anjouan et de Mohéli où 50 unités de distillation à foyer économe d'huile essentielle d'ylang-ylang seront construites et distribuées permettant, au passage, de généraliser des bonnes pratiques énergétiques et écologiques au sein de cette filière emblématique de l'archipel. A Madagascar, les neuf projets cofinancés visent non seulement l'électrification de zones rurales reculées mais aussi, par

ricochet, l'autonomisation des femmes, le renforcement du tissu économique local ou encore la préservation des écosystèmes. A Maurice, ce sont quatre projets dont trois à l'île Rodrigues qui ont été retenus dont l'un cherche à pallier le manque de ressource en eau à travers une unité de dessalement fonctionnant à l'énergie solaire.

Enfin, dernier grand résultat de l'année : la signature en décembre 2017 de l'accord de construction et de gestion du câble numérique à très haut débit METISS par six opérateurs privés de l'Indianocéanie. C'est ici un résultat majeur, historique même, de l'action de la COI. Notre organisation régionale a pleinement joué son rôle de facilitateur en accompagnant depuis 2016 la structuration du consortium METISS jusqu'à la formalisation du projet. Les six opérateurs des télécommunications de Maurice, de La Réunion et de Madagascar prévoient d'installation et l'entrée en opération d'ici 2019 d'un câble de 3000 km relié à la haute bande passante internationale en Afrique du Sud pour répondre aux besoins de connectivité de la région. Le plaidoyer de la COI a été entendu et, disons-le, il a été entendu au-delà même de nos attentes. Cette infrastructure est de nature à changer le paysage numérique régional et à soutenir puissamment la croissance du secteur des Technologies de l'information et de la communication.

L'année 2018, déjà bien entamée est annonciatrice de nouvelles avancées tout aussi importantes. Je pense notamment à la Conférence sur la sécurité maritime d'avril lors de laquelle les Comores, Djibouti, Madagascar, Maurice et les Seychelles ont signé des accords cruciaux pour l'amélioration de la sécurité maritime régionale. Ces accords annoncent aussi la pleine opérationnalisation des Centres régionaux de fusion de l'information maritime à Madagascar et de coordination des opérations en mer aux Seychelles.

Tous ces résultats ont été rendus possible grâce à l'engagement des agents de la COI que je tiens ici à associer aux réussites de l'année écoulée. Je tiens aussi à souligner la contribution des partenaires au développement et de nos États membres avec qui nous construisons une Indianocéanie toujours plus forte, plus visible et mieux entendue.

**5 ÉTATS
MEMBRES**
(Union des Comores,
France/Réunion,
Madagascar,
Maurice,
Seychelles)

**LA COI
EN
CHIFFRES**

**4 MEMBRES
OBSERVATEURS**
(Chine, UE, OIF,
Ordre de Malte)

**27 MILLIONS
D'HABITANTS**

**5,5 MILLIONS
DE KM²**
de zones
économiques
exclusives

48 PROJETS
de coopération et
de développement
depuis sa création

254 M€
de financements
depuis
sa création

**+10 ORGANISATIONS
INTERNATIONALES
PARTENAIRES**
(UE, AFD, BM, SNU,
BAD, OIF...)

Présentation

Créée en 1982 et institutionnalisée en 1984, la Commission de l'océan Indien (COI) est une organisation intergouvernementale qui regroupe cinq États membres: l'Union des Comores, la France au titre de La Réunion, Madagascar, Maurice et les Seychelles.

Seule organisation régionale d'Afrique composée exclusivement d'îles, elle défend les spécificités de ses États membres sur les scènes continentale et internationale. En effet, les États insulaires sont particulièrement vulnérables aux chocs externes, qu'ils soient économiques et financiers, climatiques et écologiques, alimentaires et énergétiques. La COI a donc pour mission de fédérer les forces, de mutualiser les moyens, de sensibiliser aux défis particuliers des îles en développement ou encore de promouvoir l'Indianocéanie, cette région d'une diversité humaine, culturelle et naturelle unique.

La COI donne corps à la solidarité régionale grâce au soutien actif d'une dizaine de partenaires internationaux qui financent et appuient ses projets de coopération. Les projets mis en œuvre par la COI couvrent un large éventail de secteurs : changement climatique, pêche,



Il y a 35 ans, en décembre 1982, naquit la COI à Port Louis

sécurité maritime, connectivité, souveraineté alimentaire, éducation, culture, santé publique...

Cette expérience accumulée pendant plus de trois décennies fait de la COI un acteur incontournable disposant d'une expertise reconnue dans de nombreux domaines du développement durable. Sollicitée sur plusieurs fronts, la COI anime l'action collective d'une région, l'Indianocéanie, vulnérable par nature mais ambitieuse par choix.

Une attractivité grandissante

En près de 35 ans, la COI s'est affirmée comme un acteur incontournable de la promotion du développement durable dans le Sud-Ouest de l'océan Indien. Preuve de cette attractivité, les États membres de la COI ont accueilli en qualité d'observateurs la République populaire de Chine en 2016, puis l'Union européenne, premier partenaire au développement de l'organisation, l'Organisation internationale de la Francophonie et l'Ordre souverain de Malte en 2017.

Les membres observateurs assistent aux réunions des instances de la COI et, par leur statut, sont en mesure de contribuer activement au développement durable de l'Indianocéanie.

Notre organisation

LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Le Secrétariat général de la COI, basé à Ébène (Maurice), est le cœur de l'organisation régionale. Chargé de traduire en actions l'ambition et les décisions de ses États membres, le Secrétariat général anime au quotidien la coopération régionale, suit la mise en œuvre des projets de développement et interagit avec les organisations et partenaires nationaux, régionaux et internationaux.

Le Secrétariat général est dirigé par M. Hamada Madi qui est devenu en juillet 2016 le septième Secrétaire général de l'organisation. Il est soutenu dans sa tâche par un directeur auprès du Secrétariat général, M. François Vuillemin, en poste depuis juillet 2013, et de cinq chargés de mission qui dirigent les Domaines d'intervention. Les chargés de mission, nommés par chaque État membre, sont les maîtres d'œuvre opérationnels de la COI et s'appuient sur l'expertise des équipes techniques des projets et des points focaux nationaux.

L'action de la COI s'articule autour d'un Plan de développement stratégique (PDS), décliné en quatre axes (voir l'encadré *Au cœur des opérations*), qui est arrivé à échéance. Les grandes lignes d'un nouveau PDS pour la période 2018-2021 ont été présentées à la session extraordinaire du Conseil des ministres de la COI en octobre 2017. Le document finalisé assorti d'une évaluation de la mise en œuvre du PDS précédent sera présenté au 33^{ème} Conseil ordinaire des ministres de l'organisation.

AU CŒUR DES OPÉRATIONS

Axe stratégique 1 Une force politique et diplomatique au service du développement humain

Domaine d'intervention 1 Stabilité et diplomatie, santé, genre et mobilité

Chargée de mission : Mme Koulthoum Djamadar

Axe stratégique 2 Un espace régional sécurisé vecteur de croissance économique intelligente

Domaine d'intervention 2 Espace économique et infrastructures régionales

Chargé de mission : M. Raj Mohabeer

Domaine d'intervention 3 Pôles de croissance bleue et verte, spécialisation et valorisation économique

Chargé de mission : M. Luc Ralaimarindaza

Axe stratégique 3 Un environnement insulaire et océanique commun, résilient et durable

Domaine d'intervention 4 Environnement durable et changement climatique

Chargée de mission : Mme Gina Bonne

Axe stratégique 4 L'Indianocéanie, son identité et sa promotion

Domaine d'intervention 5 Identité indianocéanique et valorisation des ressources humaines et naturelles

Chargée de mission : Mme Véronique Espitalier-Noël

LES INSTANCES

Le Conseil des ministres, qui se réunit une fois par an, est l'instance décisionnelle suprême. Il réunit les ministres des Affaires étrangères des pays membres. Pour l'année 2017, c'est le ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration régionale et du Commerce international de la République de Maurice, Hon. Vishnu Lutchmeenaraidoo, qui occupe la présidence du Conseil de la COI.

Durant l'année écoulée, les ministres du Conseil se sont rencontrés à deux reprises, lors de la 32^{ème} session ordinaire du Conseil en mars à La Réunion et en session extraordinaire en octobre à Maurice.

Le Comité des officiers permanents de liaison est une instance de premier niveau chargée de suivre l'exécution des décisions du Conseil des ministres en étroite collaboration avec le Secrétariat général.

Le Sommet des chefs d'État et de gouvernement se réunit en moyenne tous les quatre ans. Il fixe le cap de la COI et il définit les grandes orientations politiques de l'organisation. Le dernier Sommet de la COI s'est tenu en août 2014 aux Comores.



Le 32^{ème} Conseil des ministres de la COI s'est réuni à Saint-Denis de La Réunion le 1^{er} mars 2017

LES PROJETS DE LA COI

La COI met en œuvre une dizaine de projets de coopération. Certains d’entre eux dépassent le cadre géographique de l’Indianocéanie notamment dans les domaines des pêches et de la sécurité maritime pour lesquels la COI travaille en étroite collaboration avec les organisations régionales d’Afrique orientale et australe. Le tableau et la carte ci-après mettent en lumière les champs d’intervention de la COI ainsi que son rayonnement géographique.

Domaine d’intervention	Projet	Bailleur
DI-1 - Stabilité et diplomatie, santé, genre et mobilité	Veille sanitaire	Agence française de développement
	Projet multisectoriel d’assistance technique et de renforcement des capacités dans le domaine du genre (PMATG-COI)	Banque africaine de développement
DI-2 - Espace économique et infrastructures régionales	Projet d’appui à l’intégration régionale (PAIR) et Projet d’appui au Comité interrégional de coordination (CIRC)	Union européenne
	Sécurité maritime (MASE - rés. 4 & 5)	Union européenne
DI-3 - Pôles de croissance bleue et verte, spécialisation et valorisation économique	SmartFish	Union européenne
	Plan régional de surveillance des pêches (PRSP)	Union européenne
	SWIOFISH 1	Banque mondiale
DI-4 - Environnement durable et changement climatique	Biodiversité	Union européenne
	ISLANDS	Union européenne
	Suivi de la sécurité et de l’environnement en Afrique (MESA - volet régional surveillance et gestion marines)	Union européenne
	Gestion durable des zones côtières (GDZCOI)	Fonds français pour l’environnement mondial
DI-5 - Identité indianocéanique et valorisation des ressources humaines et naturelles	ÉNERGIES	Union européenne

CARTOGRAPHIE DES PROJETS DE LA COI EN 2017

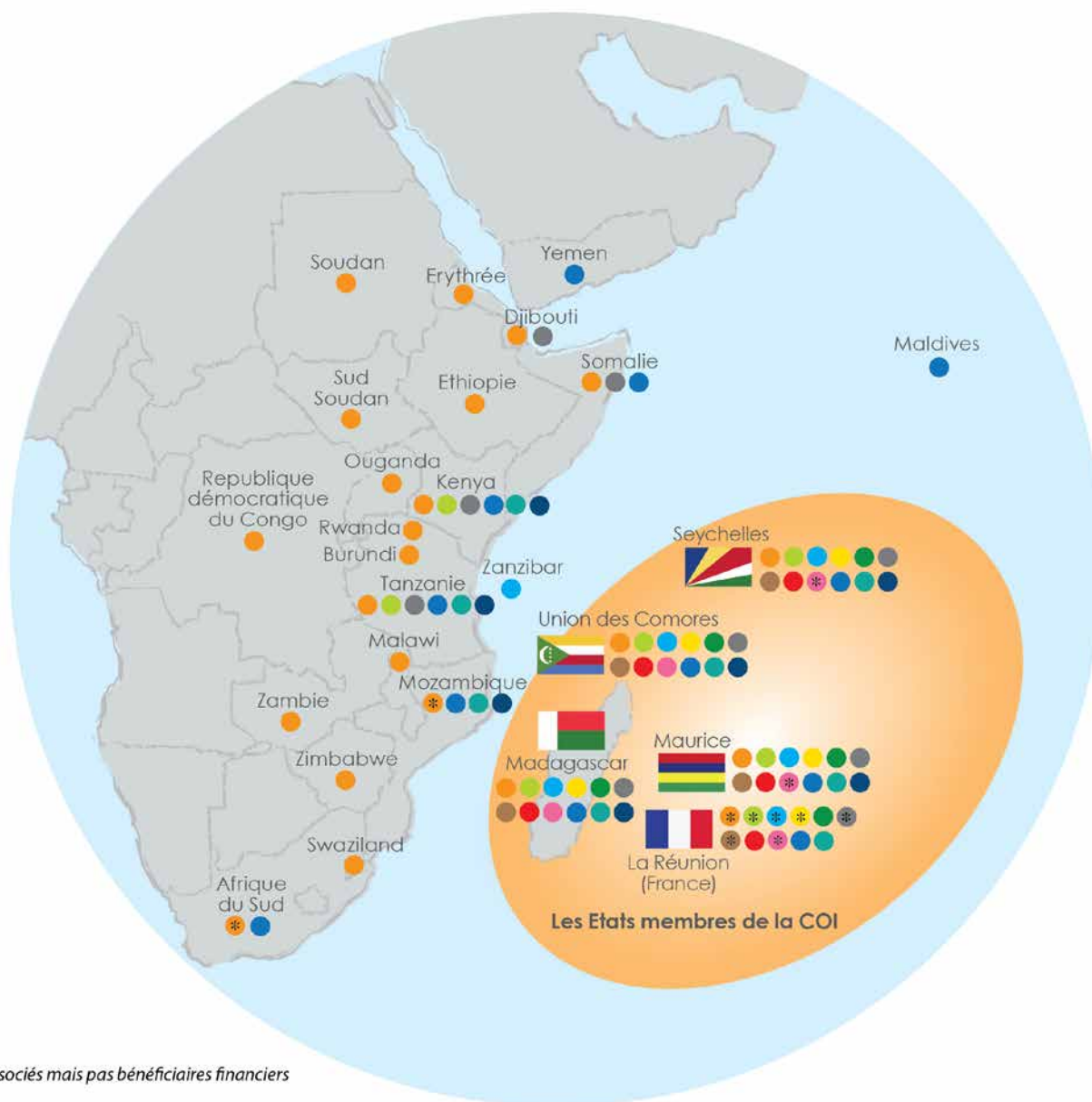


PMATG-COI (Genre)

PAIR et CIRC



SWIOFISH 1



* Pays partenaires / associés mais pas bénéficiaires financiers



FOCUS

Économie bleue

AMBITIONS NATURELLEMENT OCÉANIQUES

Depuis le Sommet de la Terre Rio+20 en 2012, l'économie bleue est officiellement reconnue comme un nouvel axe du développement durable particulièrement pertinent pour les îles en développement qui contrôlent de vastes zones économiques exclusives. Les États insulaires sont, depuis, embarqués dans la concrétisation d'un nouveau paradigme du développement qui cherche à libérer le potentiel économique des zones marines dans une démarche écologiquement responsable. Les organisations régionales, comme la COI, s'inscrivent dans cette dynamique qui nourrit aujourd'hui plus fortement les ambitions des « États-océan » de l'Indianocéanie.

Les toponymes sont souvent évocateurs. Il en est ainsi de l'Indianocéanie.

Le nom même de la région résume sa géographie essentiellement océanique. Et pour cause : nos îles sont avant tout des États-océan qui contrôlent plus de 5,5 millions de km² de zones économiques exclusives pour moins de 600 000 km² de terres émergées.

La géographie de l'Indianocéanie a naturellement conduit la COI à intervenir dans les domaines de la gestion durable des milieux et des ressources marines et côtiers. L'action collective des États membres de la COI dans ces domaines, avec le soutien de ses partenaires au développement, s'avère d'autant plus nécessaire que les îles en développement sont particulièrement vulnérables, notamment aux effets du changement climatique.

Longtemps synonymes d'éloignement, si ce n'est d'isolement, les vastes zones océaniques de l'Indianocéanie sont vues aujourd'hui comme le nouvel horizon d'un développement économique et social respectueux des équilibres écologiques.

Chacun des États membres de la COI a ainsi développé une stratégie nationale en matière d'économie bleue / océanique. C'est donc tout naturellement que les chefs d'État et de gouvernement de la COI, réunis à Moroni à l'occasion du IV^{ème} Sommet de l'organisation en août 2014, ont renouvelé « leur engagement à promouvoir [...] une économie bleue et océanique créatrice d'emplois et de croissance, qui nécessite également un environnement maritime sécurisé ».

La COI, suivant cet engagement au plus haut niveau ainsi que les mandats successifs donnés par son Conseil des ministres, intervient dans un large éventail de secteurs en lien avec le développement de l'économie bleue / océanique.

La COI a ainsi développé une expertise reconnue dans le domaine des pêches. Le projet SmartFish financé par l'Union européenne contribue au renforcement des pêcheries de l'Indianocéanie et de l'Afrique orientale et australe en s'intéressant aux aspects de sécurité alimentaire et nutritionnelle, de gestion des stocks, de valorisation des produits halieutiques, de consolidation des filières, de préservation des ressources, de contrôles et de surveillance ou encore de mobilisation des acteurs nationaux dont les

pêcheurs artisanaux. Le projet SmartFish intègre également depuis 2014 le Plan régional de surveillance des pêches, soutenu par l'Union européenne, avec une contribution du programme SWIOFISH1. Ce dispositif régional de lutte contre la pêche illégale a apporté des résultats concrets et positifs sur les dix dernières années. Les ministres en charge des pêches ou leurs représentants des huit États impliqués ont d'ailleurs réitéré, le 21 juillet 2017 à Madagascar, leur confiance dans ce mécanisme et leur détermination à poursuivre leur coopération dans ce cadre. La COI met également en œuvre la composante régionale du programme SWIOFISH1 financé par la Banque mondiale et qui vise plus particulièrement la gouvernance des pêches, la mise en œuvre des résolutions de la Commission des Thons de l'océan Indien ou encore l'observation des pêches.

La COI intervient aussi en faveur de la préservation des milieux marins et côtiers. Les projets ISLANDS et Biodiversité, financés par l'Union européenne, et le projet de Gestion durable des zones côtières, financé par le Fonds français pour l'environnement mondial, s'inscrivent dans cette dynamique. Ils permettent notamment de contribuer à la préservation des récifs coralliens, au renforcement des capacités des communautés locales ou des administrations nationales dans la gestion d'aires marines protégées, à la valorisation d'initiatives locales de développement économique et de défense de l'environnement marin et côtier, de sensibilisation aux trésors de la biodiversité marine dont les baleines ...

La technologie spatiale permet aussi aux États membres de la COI de mieux gérer les milieux marins et côtiers.

DES PROJETS CENTRÉS SUR LES MILIEUX MARINS ET CÔTIERS

En 2017, la COI met en œuvre 8 projets en lien avec l'économie bleue / océanique. Ces projets s'intéressent aux pêches, à la gestion durable et intégrée des zones marines et côtières, à la préservation des écosystèmes ou encore à la sécurité maritime. Les partenaires au développement soutiennent activement la COI dans ce domaine aussi vaste que porteur de l'économie bleue. Les activités mises en œuvre donnent un socle solide à l'émergence d'une croissance bleue durable, qui tient compte des vulnérabilités intrinsèques de la région et du potentiel de développement de certains secteurs clés tout en mobilisant les acteurs tant à l'échelle locale que nationale et régionale.



#MASE Programme



Avec le soutien de...



La COI, avec l'appui technique de l'Institut océanographique de Maurice (MOI), a ainsi mis en œuvre le volet régional sur l'environnement marin et côtier du programme continental de suivi de l'environnement et de la sécurité en Afrique (MESA) sur financement européen. Les administrations nationales, notamment celles chargées de la météorologie, de l'océanographie ou encore des pêches ont bénéficié des activités de ce programme. Consciente de l'importance de l'accès aux technologies d'observation de la Terre pour l'aménagement du territoire et l'exploitation durable des océans, la COI a indiqué sa volonté à participer aux activités d'un nouveau programme dans ce sens, le GMES Africa.

Le potentiel de l'économie bleue / océanique ne pourra cependant être pleinement exploité que si la sécurité et la sûreté maritimes sont assurées. C'est pourquoi la COI participe à la mise en œuvre du programme régional de promotion de la sécurité maritime (MASE) en lien avec les organisations régionales d'Afrique orientale et australe sur les crédits du 10^{ème} Fonds européen de développement. Cet ambitieux programme vise notamment le renforcement des mécanismes d'échanges de l'information maritime et la coordination des actions en mer. Deux centres régionaux ont ainsi été créés, l'un de fusion de l'information maritime à Madagascar et l'autre de coordination opérationnelle aux Seychelles. Ce dernier a été officiellement inauguré par le vice-président des Seychelles, le ministre seychellois de l'Intérieur et le président du Conseil de la COI et chef de la diplomatie mauricienne le 1^{er} juillet 2017.

Preuve de l'importance donnée aux questions de sécurité maritime et de l'appréciation positive du rôle joué par la COI, l'organisation régionale a été désignée pour occuper la présidence du Groupe de contact sur la piraterie au large des côtes somaliennes lors de la 20^{ème} session plénière de juillet 2017 à Maurice (voir infographie ci-contre sur la menace et le coût de la piraterie). La COI a officiellement pris la présidence de ce groupe international composé de 68 États et organisations à la suite de la République des Seychelles le 1^{er} janvier 2018.

Crimes et menaces maritimes dans l'océan Indien occidental

Le saviez-vous?

La piraterie maritime: menace persistante

"Si les efforts de sécurité maritimes internationaux diminuent avant que des mécanismes régionaux solides ne soient mis en place, cela donne un terreau fertile à la piraterie et autres crimes maritimes pour qu'ils soient plus florissants", selon l'ONG Ocean Beyond Piracy

Coût de la piraterie somalienne (2010-2016)

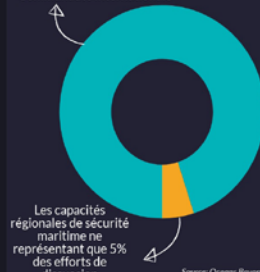


Renforcer les capacités régionales

Le renforcement des capacités régionales est une priorité. Jusqu'à maintenant, la région reste bien trop dépendante des pourvoyeurs extérieurs de sécurité pour surveiller, contrôler et intervenir sur les routes maritimes de l'océan Indien.

Etat de la dissuasion maritime

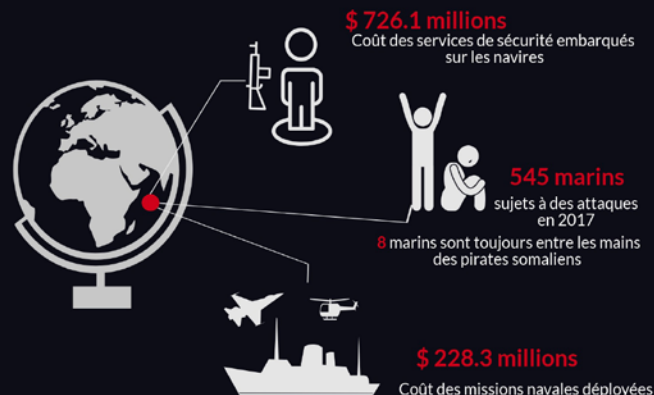
95% des efforts de dissuasion sont assurés par la Communauté internationale



Source: Oceans Beyond Piracy

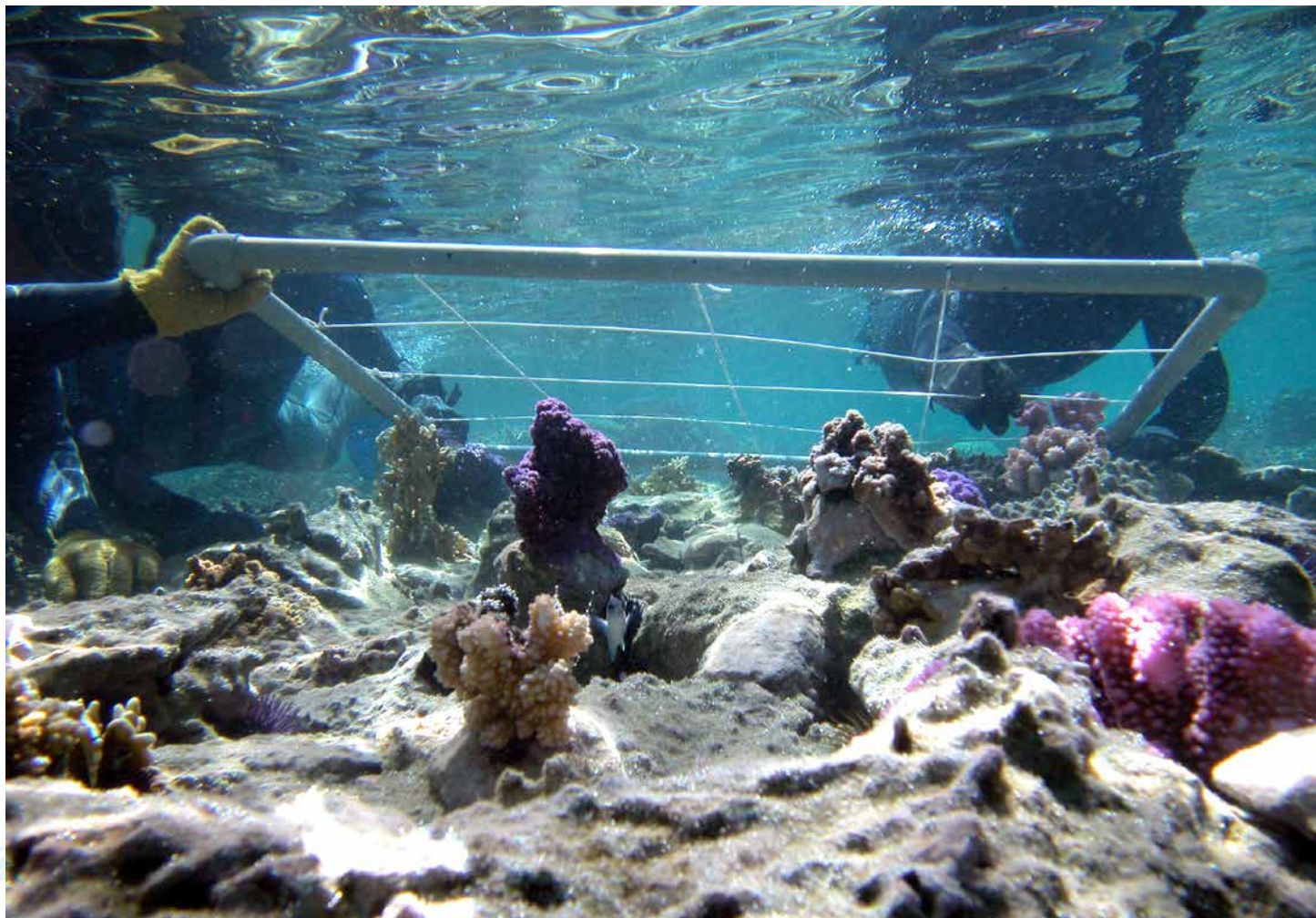
Impact économique en Afrique orientale

Source: Oceans Beyond Piracy, 2016



Il ne fait aucun doute que les zones côtières et océaniques constituent le socle d'un développement durable, pourvoyeur d'emplois, générateur de croissance, respectueux de l'environnement. L'économie bleue / océanique cristallise ainsi les espoirs et les ambitions

des gouvernements, des secteurs privés comme des populations. Plus qu'une priorité, le développement de l'économie bleue / océanique est une mission naturelle, historique même, de la COI.



La préservation des écosystèmes, comme les récifs, est un fondement de l'économie bleue

LA PLANÈTE BLEUE EN CHIFFRES



DANS LE MONDE

72% de la surface de la planète est couverte par les océans

60% des services écosystémiques qui permettent à l'humanité de vivre sont fournis par les océans

50% des émissions mondiales de carbone sont absorbées par les océans

90% du commerce international transite par voie maritime



PÊCHE

32% des stocks mondiaux de poissons sont surexploités, épuisés ou en phase de reconstitution

Le coût de la pêche illégale et non déclarée dans la région du Sud-Ouest de l'océan Indien est estimé par la FAO à **400 millions \$** à la première vente, soit plus d'1 milliard de dollars en termes de valeur ajoutée

L'exploitation et le commerce des produits issus des pêcheries génèrent **3,5 millions d'emplois** dans la région de l'Afrique orientale et australe et de l'océan Indien



ENVIRONNEMENT

L'Indianocéanie est l'un des **34 points chauds** de la biodiversité mondiale

5,3 milliards €, c'est la valeur économique des services rendus par les récifs du Sud-Ouest de l'océan Indien

7 milliards €, c'est la valeur économique des mangroves de la région

7% à 60% du PIB des pays membres de la COI, c'est la part du tourisme, dont la croissance est dépendante de la bonne santé de l'environnement marin et côtier, dans les économies nationales



DI-1 STABILITÉ ET DIPLOMATIE, SANTÉ, GENRE ET MOBILITÉ

Contribuer à la création d'un espace indianocéanique sûr, stable et solidaire notamment par la consolidation de la démocratie, de l'état de droit et de la bonne gouvernance.

Le domaine d'intervention 1 (DI-1) couvre cinq champs d'action :

- stabilité politique et gouvernance démocratique ;
- espace régional de circulation ;
- lutte contre la criminalité transnationale ;
- santé publique ;
- genre et enfance.

SIGNATURE D'UNE NOUVELLE CONVENTION POUR UNE PHASE III DU PROJET VEILLE SANITAIRE

Fort du succès des deux précédentes phases ainsi que de l'engagement des États membres, matérialisé par la signature de la charte du réseau SEGA-One Health, l'Agence française de développement (AFD) appuie, pour la troisième fois, l'action de la COI en faveur de la santé publique en Indianocéanie.

Le Secrétaire général de la COI, Hamada Madi, l'Ambassadeur de France à Maurice, Emmanuel Cohet, et le directeur de l'AFD pour Maurice, les Seychelles et la COI, Matthieu Discour, ont signé, le 14 décembre 2017 à Port-Louis, la convention de financement d'une troisième phase du projet de veille sanitaire (RSIE3). D'un montant de 8 millions €, ce nouveau financement porte l'appui de l'AFD à la COI à 20 millions € depuis la création du réseau SEGA en 2009.

La cérémonie de signature s'est déroulée en présence de Vishnu Lutchmeenaraidoo, président du Conseil de la COI et chef de la diplomatie mauricienne, Anwar Husnood, ministre mauricien de la Santé et de la Qualité de la vie, et Neypatraiky Rakotomamonjy, ministre des Postes, des Télécommunications et du Développement numérique de Madagascar. Les grands axes de la phase III du projet Veille sanitaire sont le renforcement et la pérennisation du dispositif de mise en oeuvre du réseau SEGA-One Health et la consolidation et le développement des activités de ce réseau.



Cérémonie de signature pour la phase III du projet Veille sanitaire



Le nouveau projet Veille sanitaire visera également l'approfondissement et l'amplification des collaborations avec les partenaires techniques de la région, dont le CIRAD, l'Agence régionale de santé océan Indien, l'Institut Pasteur de Madagascar ou encore la Plateforme d'intervention régionale de la Croix-Rouge (PIROI).

La vulnérabilité des îles face aux risques épidémiques reste un motif de préoccupation pour la COI et ses États membres. L'épidémie de chikungunya en 2005-2006 avait montré la nécessité d'une coopération en santé pour mieux prévenir les risques et crises sanitaires. C'est ainsi que, depuis 2009, l'AFD accompagne la COI en matière de santé publique. La seconde phase de ce projet de coopération - qui a permis de créer le réseau de Surveillance des épidémies et de gestion des alertes (SEGA) - arrive à échéance.

En début de cérémonie, deux épidémiologistes de terrain formées par la COI, l'une de Maurice et l'autre des Seychelles, ont reçu leur diplôme sanctionnant deux ans de formation. Les cinq autres épidémiologistes de terrain de la promotion sont de Madagascar. En leur absence, c'est le ministre malgache des Postes, des Télécommunications et du Développement numérique qui a réceptionné leurs diplômes. A ce jour, 25 épidémiologistes ont été formés grâce à ce partenariat solide et renouvelé entre la COI et l'AFD.



Remise des diplômes aux épidémiologistes de terrain

L'action de la COI et de l'AFD en santé publique participe concrètement à la réalisation de plusieurs Objectifs de développement durable (ODD), en matière de santé certes (ODD n°3) mais aussi en matière d'autonomisation des femmes (ODD n°5), d'innovation (ODD n°9) ou encore de partenariats (ODD n°17).

STABILITÉ POLITIQUE ET GOUVERNANCE DÉMOCRATIQUE

Vers un programme « Paix et stabilité » de la COI

Sur décision du 31^{ème} Conseil des ministres de la COI, le Secrétariat général de la COI a organisé une consultation avec les représentants des États membres sur le programme « Paix et Stabilité » les 26 et 27 janvier 2017 à Ébène (Maurice) en vue d'en finaliser les grandes actions.



Visite des bureaux de la Commission électorale mauricienne par les membres de l'AP-COI

Ce programme vise à apporter un soutien aux efforts des États membres de la COI en vue d'assurer la sécurité, la paix, la stabilité démocratique, la crédibilité et la solidité des institutions nationales.

Les trois principaux axes envisagés de ce programme sont :

- la prévention et la médiation renforcée des crises ;
- l'amélioration des processus électoraux des États membres de la COI ;
- le renforcement de la coopération régionale et la sensibilisation du public pour la bonne gouvernance.

Le programme « Paix et stabilité » se veut participatif et inclusif, respectant la souveraineté des États. Il envisage d'inclure les principales parties prenantes issues des ministères, de l'Association des parlementaires de la COI (AP-COI), des institutions, des médias, des associations communautaires, du secteur privé, des jeunes et des femmes, notamment à travers les plateformes Femmes en politique et Parlement des jeunes. De plus, les compétences de la région seront valorisées et une approche participative des pairs sera privilégiée dans le cadre de la mise en œuvre du programme.

Construction d'un partenariat avec l'ONU

Sur proposition de Jeffrey Feltman, Secrétaire général adjoint aux Affaires politiques de l'Organisation des Nations unies (ONU), un atelier conjoint ONU-COI sur la paix et la sécurité en Indianocéanie a été organisé les 8 et 9 août à Ébène (Maurice). Ce fut l'occasion pour Hamada Madi, Secrétaire général de la COI, de rappeler que *« l'océan Indien constitue aujourd'hui un immense potentiel de croissance et de développement mais qu'il est aussi un espace instable, difficile à protéger et exposé à de multiples menaces »*. Répondant à cette analyse, le Directeur adjoint de la Division Afrique 1 des Nations unies, Samba Sane, a souligné que *« la prévention des conflits n'est pas simplement une priorité, elle est LA priorité des Nations unies. C'est pourquoi nous devons rééquilibrer notre approche dans le sens de la paix et de la sécurité et briser le cycle des interventions trop tardives »*.

Au regard des fragilités particulières de l'Indianocéanie et de ses États insulaires ainsi que des intérêts communs aux deux organisations internationales, cette rencontre a permis de poser la première pierre d'un partenariat visant au renforcement par les Nations unies de la capacité de



Ouverture de l'atelier conjoint COI-ONU

la COI à agir pour la promotion et la consolidation de la paix, de la sécurité et du développement durable. Sept domaines prioritaires ont été retenus par les deux parties pour faire l'objet d'un travail approfondi et d'une coopération soutenue :

- la diplomatie préventive, la médiation des conflits et la consolidation de la paix ;
- la lutte contre le trafic de stupéfiants et le crime transfrontalier organisé ;
- la sécurité maritime sous ses différentes formes, y compris la lutte contre la piraterie ;
- la lutte contre le terrorisme et la prévention de l'extrémisme violent ;
- la réduction des causes sous-jacentes des conflits, notamment en matière de gouvernance, de pauvreté, d'inégalités, de discrimination, de risques naturels, d'exclusion de la jeunesse de la vie civique et sociale et de gestion des ressources naturelles ;

- l'assistance électorale ;
- l'égalité hommes-femmes et la participation active des femmes au processus de paix et à la facilitation de la mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU (2000) « femmes, paix et sécurité » et des résolutions suivantes.

Le projet de Cadre de coopération, résultant de ces travaux, a été approuvé par le Conseil extraordinaire des ministres de la COI le 3 octobre et sera signé par les deux parties prenantes au premier semestre 2018. Une feuille de route commune pour la mise en œuvre de cet accord a été proposée par l'ONU. Elle sera soumise à l'approbation du prochain Conseil des ministres de la COI pour validation.

ESPACE RÉGIONAL DE CIRCULATION

Lancement de la stratégie régionale migration et santé

En partenariat avec le bureau de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) à Maurice, la COI a procédé, le vendredi 15 décembre 2017 à Ébène (Maurice), au lancement de la *Stratégie régionale Migration et Santé 2016-2018 : priorités des îles du Sud-Ouest de l'océan Indien*. Ce document stratégique, élaboré par les deux organisations partenaires dans le cadre du projet PHAMESA 2 en étroite collaboration avec les experts des secteurs concernés des cinq États membres de la COI, a été adopté par le 32^{ème} Conseil des ministres de la COI, réuni à Saint-Denis de La Réunion le 1^{er} mars 2017.

Cette stratégie est la première en son genre à se consacrer aux problématiques migratoires et sanitaires dans la sous-région. Présentant une vision holistique de la migration et de la santé, elle se base sur la résolution 61.17 sur la santé des migrants de l'Assemblée mondiale de la santé (2008), le Cadre opérationnel pour la santé des migrants de l'Organisation mondiale de la santé (2010), ainsi que le Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations unies. La stratégie a pour but de soutenir les États membres de la COI afin qu'ils puissent s'assurer du bien-être des migrants à travers des interventions axées sur des cibles spécifiques et fondées sur des faits probants et une bonne pratique de santé publique qui réduit les coûts médicaux et sociaux sur le long terme, facilite l'intégration des migrants, et permet le développement équitable.

Cette activité de lancement a permis aux États membres de la COI de s'approprier la stratégie régionale Migration et Santé. Et, sur la base des recommandations qui en ont découlé, ils travailleront avec leurs partenaires, au travers du Secrétariat général de la COI pour revoir, développer et/ou mettre en œuvre des activités visant à promouvoir la santé et à réduire les vulnérabilités sanitaires parmi les migrants et les populations affectées par la migration au sein de leurs pays.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ TRANSNATIONALE

Lutte contre le terrorisme et le trafic de drogue

La COI a organisé, le 17 février à Moroni (Comores), une consultation régionale visant l'intégration et le traitement des enjeux de sécurité dans le Plan de développement stratégique (PDS) 2018-2021. La réunion, tenue grâce à la contribution des autorités de l'Union des Comores et au soutien de l'Union européenne, a rassemblé les représentants des cinq États membres responsables des services chargés de la sécurité et plus particulièrement de la prévention et de la lutte contre le risque terroriste.

Le Plan de lutte régional qui a été élaboré vise à formaliser et systématiser la coopération dans le domaine de la prévention contre le terrorisme. Cette feuille de route, validée par le 32^{ème} Conseil des ministres, vise la mise en place d'une coopération accentuée entre les pays de la région par le biais d'une plateforme de coopération réunissant les services nationaux concernés.

SANTÉ PUBLIQUE

L'action de la COI dans le domaine de la santé s'articule principalement autour du projet Veille sanitaire et du Réseau SEGA-One Health sur financement de l'Agence française de développement (AFD). La COI dispose dans ce cadre d'une Unité de Veille sanitaire au Secrétariat général. À ce projet s'ajoute une action spécifique en faveur de la lutte contre le VIH-SIDA.

PROJET VEILLE SANITAIRE

Reconnaissance institutionnelle du Réseau SEGA-One Health

Les ministres du Conseil de la COI ont signé, à l'occasion de la 32^{ème} session ordinaire du Conseil, une charte qui institutionnalise et pérennise le Réseau de surveillance

épidémiologique et de gestion des alertes (SEGA-One Health) qui regroupe 250 professionnels de santé publique humaine et animale. Cette charte est un document fondateur par lequel les États membres confirment leur engagement à soutenir le Réseau SEGA - One Health considéré comme un instrument efficace pour la veille sanitaire et l'intervention dans les situations de crise.

Une reconnaissance internationale du Réseau SEGA-One Health de la COI

Afin d'asseoir sa renommée et de valoriser son action, le Réseau SEGA-One Health de la COI était présent lors, notamment, de deux événements internationaux qui se sont tenus en 2017 :

- 85^{ème} Assemblée générale de l'Organisation mondiale de la Santé animale (OIE) - Du 21 au 26 mai, une délégation conduite par le Secrétaire général de la COI a pris part à l'événement afin de présenter le Réseau SEGA-One Health et ses principales réalisations en matière de santé animale et de zoonoses. En marge de la séance plénière, le Secrétaire général s'est entretenu avec le Dr Monique Eloit, directrice générale de l'OIE, et a évoqué l'importance capitale du concept « une seule santé » (One Health) pour l'avenir à long terme du réseau SEGA de la COI. Cette rencontre s'inscrivait dans le cadre du renforcement de la collaboration entre les deux organisations qui ont signé une convention de partenariat en septembre 2016.
- Conférence internationale TEPHINET 2017 - Une délégation du réseau SEGA-One Health a participé à la 9^{ème} conférence internationale TEPHINET qui s'est tenue du 7 au 11 août en Thaïlande. TEPHINET est un réseau de professionnels en épidémiologie et en santé publique qui réunit 69 programmes de formation en épidémiologie de terrain (FETP) dans plus de 100 pays. Trois présentations scientifiques du Réseau SEGA ont été faites à cette occasion, valorisant le travail des

stagiaires FETP formés dans le cadre du Réseau ainsi que les activités menées. C'était également l'occasion de rencontrer d'autres experts de terrain et de développer les partenariats avec d'autres réseaux africains comme AFENET et avec les Centres de contrôle des maladies (CDC) au niveau de l'Union africaine et des États-Unis.

Enfin, pour renforcer cette reconnaissance, deux numéros de l'émission « Priorité Santé », présentés par Claire Hédon et diffusés sur Radio France Internationale (RFI), ont été consacrés au Réseau SEGA-One Health en avril.



Enregistrement de l'émission « Priorité Santé » de RFI

Renforcement des partenariats existants avec le Réseau SEGA

La COI a collaboré avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS) à Madagascar pour la mise en place d'un système électronique de surveillance intégrée des maladies et de la riposte (SIMR) et l'implantation du programme *m-health*. Le Réseau SEGA était également mobilisé au sein du Réseau mondial d'alerte et d'action en cas d'épidémie (GOARN pour *Global Outbreak Alert and Response Network*) dans le cadre de la riposte face à l'épidémie de peste qui a sévi à Madagascar en 2017.

Le Réseau SEGA-One Health mobilisé contre l'épidémie de peste pulmonaire à Madagascar

Comme pour la fièvre aphteuse en 2016, le réseau SEGA s'est mobilisé, en 2017, dans le cadre d'une épidémie de peste pulmonaire urbaine à Madagascar. Cette maladie est endémique à Madagascar, occasionnant habituellement des cas dans des zones reculées. Pourtant, en 2017, la peste pulmonaire a occasionné une épidémie de grande ampleur touchant les grandes villes de la Grande Ile incluant la capitale, Antananarivo, avec des milliers de malades et des centaines de décès.



Fait rare, l'épidémie de peste en 2017 à Madagascar a gagné les grandes villes

Le Réseau SEGA s'est donc immédiatement mobilisé en termes d'investigation, de mise à disposition d'experts et d'appui en matériel. Deux experts épidémiologistes de l'Unité de veille sanitaire (UVS) de la COI ont intégré l'équipe du GOARN à la demande de l'OMS afin de superviser des équipes de suivi de cas et de recherche de contacts. Le projet veille sanitaire de la COI a mis à disposition de la Direction de Veille sanitaire malgache une voiture tout-terrain, 330 équipements de protection individuelle (EPI) pré-positionnés par la PIROI et 203 smartphones utilisables dans le cadre du déploiement du système *m-health* mis en place par le projet dans cinq districts. La COI a également apporté un appui aux autres États membres de la COI en vue de prévenir l'évolution de l'épidémie grâce notamment à la fourniture via l'Institut Pasteur de Madagascar (IPM) de kits

de diagnostic rapide peste (Maurice, Comores, Seychelles), à la mise en place de la surveillance *m-health* aux Comores et au pré-positionnement d'EPI dans la région. Au total, ce sont plus de 100 000 € qui ont été mobilisés pour appuyer Madagascar et les autres États membres de la COI lors de cette crise.

Renforcement de capacités régionales de surveillance

La COI, à travers le projet Veille sanitaire et son Réseau SEGA-One Health a activement participé au renforcement continu des capacités des partenaires de la région en matière de surveillance épidémiologique. Cette action s'est articulée autour des activités suivantes :

- Formation d'épidémiologistes de terrain (FETP) de la COI - La formation de la troisième cohorte qui avait démarré en novembre 2015 s'est terminée en décembre 2017. Cette cohorte est exclusivement féminine et comprend une vétérinaire, marquant l'esprit One Health de la formation. Les diplômes des nouveaux épidémiologistes de terrain ont été remis à l'occasion de la cérémonie de signature de la nouvelle convention de partenariat en matière de santé entre l'AFD et la COI (voir *Temps fort*).
- Mise en place du programme *mobile-health* (*m-health*) aux Comores - Le programme *m-health* a été lancé en Union des Comores en novembre 2017 avec comme objectif de poursuivre le renforcement de la surveillance épidémiologique en apportant un appui financier, méthodologique et technologique. Comme pour Madagascar depuis 2016, l'UVS s'est appuyée sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) en mettant en place une application Smartphone permettant de saisir et transmettre les données de surveillance via SMS vers une base de données en ligne. La plateforme numérique sera dotée de fonctionnalités qui devraient permettre aux responsables de surveillance des différents niveaux du système sanitaire de suivre la tendance des différents

indicateurs de surveillance, de détecter tout événement sanitaire inhabituel et de mettre en route les mesures de réponse adéquates le plus rapidement possible. Au total 80 centres de santé ont été formés et équipés sur l'ensemble du territoire de l'Union des Comores (100% de couverture). Le projet Veille sanitaire de la COI assure un appui technique et logistique au fonctionnement de ce système.

- Extension de la e-surveillance régionale des maladies animales - Une surveillance harmonisée des maladies animales utilisant la transmission de données via Internet est opérationnelle au niveau régional depuis 2016. Cette e-surveillance régionale a permis d'accélérer la remontée et l'analyse des données à travers une base de données en ligne. Elle a également permis d'harmoniser les informations collectées entre les pays et d'avoir une vision de l'évolution des maladies à un niveau régional. En 2017, la formation des agents de terrain et l'ajout de nouveaux postes de surveillance à Madagascar et à Maurice ont étendu le maillage régional de ce dispositif à 64 vétérinaires actuellement.
- Renforcement des activités One Health - Depuis 2016, avec l'appui technique et financier de la COI, une surveillance intégrée One Health de la rage a été mise en place afin de mieux connaître la situation de cette maladie à Madagascar et de mettre en route les mesures de riposte appropriées. Les premières formations ont été effectuées en 2016 mais le démarrage effectif des activités sur le terrain a eu lieu en 2017 au niveau de trois districts pilotes. Ces activités incluent le partage des alertes entre les deux secteurs santé animale et santé publique, des investigations communes, des campagnes de sensibilisation de la population, des campagnes de vaccination des chiens et de lutte contre la divagation canine. Dans ce cadre, la campagne de vaccination de 2017 a permis de vacciner contre la rage près de 5500 chiens.

LUTTE CONTRE LE VIH-SIDA

XVI^{ème} colloque VIH-SIDA océan Indien en Union des Comores

Le Secrétaire général de la COI a pris part au Colloque international VIH-SIDA tenu en Union des Comores du 13 au 15 novembre 2017. Organisé annuellement, le Colloque VIH-SIDA océan Indien a pour objectif principal de sensibiliser et mobiliser les décideurs ainsi que les différents acteurs de la riposte. Il s'agit aussi de démontrer que la coopération régionale est essentielle pour réduire les écarts et tendre vers l'égalité de prise en charge. C'est aussi l'occasion d'actualiser les connaissances et les composantes dans la réponse au VIH : prévention, discrimination, stigmatisation, santé sexuelle et reproductive, réduction des risques, prises en charge médicales, soutien psychosocial et situation épidémiologique. La participation de la COI à l'évènement marque la volonté de l'organisation d'accélérer et d'intensifier la lutte contre le VIH afin de mettre fin à cette épidémie d'ici à 2030 conformément à la Déclaration d'engagement des Nations unies sur le VIH-SIDA de 2016. Dans cette optique, le 32^{ème} Conseil des ministres de la COI a d'ailleurs approuvé le Plan d'action régional 2017 - 2019 de lutte contre le VIH/SIDA dans les pays de l'océan Indien.

Un partenariat envisagé avec l'UNFPA

La COI a participé à la consultation régionale organisée par le Fonds des Nations unies pour la Population (UNFPA) du 17 au 19 mai 2017 à Johannesburg sur le thème de la réduction de la pauvreté, du dividende démographique et de la paix et de la sécurité. La réunion visait notamment à planifier des partenariats stratégiques avec les communautés économiques régionales (REC) à l'appui du dividende démographique et des ODD. La COI a présenté une feuille de route décrivant le processus qu'elle souhaite mettre en place en faveur de la planification familiale et la santé sexuelle reproductive incluant les actions concrètes, le timing ainsi que les ressources nécessaires. L'UNFPA s'est engagé à soutenir la mise en œuvre de cette feuille de route.

GENRE

L'autonomisation économique, sociale et politique des femmes est un champ d'action transversal. La COI bénéficie de l'appui de la Banque africaine de développement (BAD) pour mettre en œuvre sa stratégie régionale sur le genre à travers le Projet multisectoriel d'assistance technique ciblée et de renforcement de capacités dans le domaine du Genre à Madagascar et aux Comores (PMATG). Des collaborations sont également mises en œuvre avec d'autres projets de la COI, notamment ISLANDS sur financement européen, afin de mutualiser les moyens, les expériences et les expertises.

Évaluation du PMATG

Le comité de pilotage du PMATG a tenu sa deuxième réunion du 20 au 22 juillet à Moroni, Comores.

La réunion visait principalement à faire le bilan de la mise en œuvre du projet au cours de la première année écoulée en mettant en exergue les leçons apprises afin de se donner les moyens d'améliorer l'exécution du plan de travail proposé pour l'année suivante et d'amplifier les résultats sur le terrain.

L'autonomisation économique des femmes grâce à l'entrepreneuriat a été l'un des sujets centraux de la rencontre de Moroni. Les plateformes nationales membres du réseau régional Entreprendre au féminin océan Indien (EFOI) ainsi que des représentantes de l'association Synergie Jeunes océan Indien ont présenté le bilan de leurs activités annuelles qui contribuent à mieux faire connaître le savoir-faire des femmes et des jeunes entrepreneures de la région ainsi que les perspectives de développement envisagées pour le renforcement des capacités régionales en la matière.

Dans cet esprit, les membres du comité de pilotage ont effectué une sortie de terrain à la rencontre de femmes agricultrices dans le sud-ouest de la Grande Comore. Ils ont ainsi pu prendre concrètement la mesure des défis auxquels sont confrontées ces femmes rurales et réfléchir



Sortie de terrain dans le sud-ouest de la Grande Comore pour les membres du comité de pilotage du PMATG

à des activités adaptées au terrain à mettre en œuvre dans le cadre du financement disponible pour répondre aux besoins réels de ces groupes cibles. Les rencontres sur le terrain ont également été l'occasion de valoriser le travail de ces femmes qui contribuent quotidiennement et à leur échelle à la sécurité alimentaire, au développement durable et à l'épanouissement social de leur communauté.

Salon « Made in Femmes »

Près de 140 exposantes venant des cinq États membres de la COI ont participé au salon « Made in Femmes » organisé par EFOI Maurice au Domaine Les Pailles (Maurice) du 28 septembre au 1^{er} octobre 2017. Ce rendez-vous biennal qui donne une opportunité aux femmes et jeunes entrepreneures de la région de promouvoir leur savoir-faire, de valoriser leurs produits et services et d'échanger les bonnes pratiques a pour finalité de :

- surmonter l'é étroitesse des marchés des îles de l'océan Indien ;
- renforcer et développer des réseaux de l'entrepreneuriat féminin dans l'océan Indien afin que les entreprises puissent accéder à de nouveaux marchés ;
- faciliter l'émergence de projets collaboratifs et toute forme d'échanges économiques ;
- augmenter la visibilité des entreprises dans les îles voisines par la participation active à des événements économiques au sein de la zone indianocéanique, comme le Salon « Made in Femmes ».

Dans ce cadre, la COI continue d'encourager les projets collaboratifs inter-îles à travers les réseaux régionaux EFOI et Synergie Jeunes en accompagnant la venue des délégations de femmes et de jeunes entrepreneures des plateformes nationales de l'Union des Comores, Madagascar, Maurice et Seychelles grâce à l'appui financier de la BAD au travers du PMATG et de l'Union européenne par le biais de l'initiative Ecolab du projet ISLANDS.

Échange de savoir-faire : formation à l'entrepreneuriat écologique

Une formation « Valorisation des produits récupérés pour la confection d'accessoires de mode » a été organisée au Centre régional des femmes de Malabar, île Rodrigues (Maurice), du 10 au 24 juin 2017, par EFOI - Espace Rodrigues et EFOI Comores sous l'égide du PMATG. Animé par Ibouroi Abdallah Mouhaza, entrepreneure comorienne, cet atelier de deux semaines a permis à 25 Rodriguaises et Rodriguaises issus de milieux précaires de développer une activité économique innovante qui contribue activement à la protection de l'environnement.

Tout d'abord sensibilisés à la question environnementale, les participants ont pu, dans un premier temps, apprendre à identifier les différents types de déchets recyclables et réutilisables (emballages, vieux papiers...), pouvant servir de matière première accessible et gratuite. La deuxième partie de la formation concernait la production de bijoux et autres accessoires à partir des matériaux récupérés, incluant un volet « aide au marketing et à la vente des produits ».



Salon « Made in Femmes »

Travaillant en petits groupes et s'inspirant des modèles créés par la formatrice comorienne, les participants ont pu laisser libre cours à leur créativité. Ce faisant, des idées de collaboration au sein des groupes se sont multipliées et le label « Comorodriguez » a vu le jour.

Très apprécié, cet échange de savoir-faire Comores - Rodrigues a permis de renforcer un partenariat entre des territoires qui partagent un même combat contre la précarité, favorisant une meilleure compréhension mutuelle et la consolidation des liens d'amitiés et de coopération entre les îles. Dans le même temps, cet échange a contribué à la promotion de l'entrepreneuriat des femmes et des jeunes des îles de l'océan indien, mission dans laquelle est activement engagée la COI à travers le PMATG.

La COI à la Conférence des femmes de la Francophonie

Faisant suite à la décision 3 du 32^{ème} Conseil des ministres de la COI qui « encourage le Secrétariat général à favoriser, dès 2017, la mise en œuvre d'actions d'intérêt commun, notamment en matière de promotion de l'entrepreneuriat chez les jeunes et les femmes et d'appui à la création d'un réseau de femmes entrepreneures francophones », la

COI a pris part à la concertation technique sur le fonctionnement et la gouvernance du Réseau francophone pour l'entrepreneuriat féminin (REFEF) organisée par l'OIF en marge de la Conférence des femmes de la Francophonie à Bucarest (Roumanie) les 1-2 novembre 2017. La COI a contribué à poser les bases de l'animation de ce réseau en matière de gouvernance, des besoins pour les membres, et des perspectives ainsi qu'à l'identification des principales actions à venir et à l'élaboration d'un calendrier pour le développement et la consolidation dudit réseau.

EFOI, soutenu par la COI depuis 2007, a été invité à intervenir sur l'importance pour les femmes entrepreneurs d'être en réseau et sur les bonnes pratiques à mutualiser. Cette expérience régionale a conduit à élire Hissane Guy, présidente de EFOI – Comores, membre du réseau régional, au poste de Secrétaire général du bureau intérimaire du REFEF présidé par la Roumanie en la personne de Monica Jiman, femme chef d'entreprise. Durant la conférence, une brève présentation de la plateforme en ligne développée par l'OIF pour soutenir l'animation du réseau a été faite.



Comité de pilotage de la plateforme régionale EFOI le 27 septembre 2017 à Maurice

DI-2 ESPACE ÉCONOMIQUE ET INFRASTRUCTURES RÉGIONALES

Construire un espace économique et commercial indianocéanique sécurisé et compétitif qui réponde aux défis spécifiques des États insulaires, notamment par l'intégration aux marchés régionaux et mondiaux.

Le domaine d'intervention 2 (DI-2) couvre six champs d'actions :

- négociations et accords commerciaux ;
- compétitivité et facilitation des affaires ;
- emploi et entrepreneuriat ;
- accessibilité et connectivité ;
- défense des intérêts insulaires ;
- sécurité maritime régionale.

METISS : UN RÉSULTAT MAJEUR DE L'ACTION DE LA COI



Historique ! C'est ainsi que les représentants des États membres de la COI ont qualifié la signature, le 13 décembre 2017 à Port-Louis (Maurice), d'un accord de construction et de gestion d'un nouveau câble à très haut débit par Telma, CEB FiberNet, Emtel, Canal+ Telecom, SFR et ZEOP, tous opérateurs du secteur des télécommunication à Madagascar, à Maurice ou à La Réunion. La COI, qui a nourri un plaidoyer constant pour l'amélioration de la connectivité numérique depuis 2012 et qui a activement accompagné la démarche des six opérateurs et la structuration du projet, a démontré sa capacité à fédérer les forces entrepreneuriales de la région dans une initiative concrète et ambitieuse au service de la croissance économique régionale.

Ce câble, qui devrait être opérationnel en 2019, a été baptisé METISS pour *MElting poT Indianoceanic Submarine System*. Cette infrastructure numérique vient répondre au besoin de connectivité de la région, besoin qui se fera d'autant plus sentir que les câbles actuels approchent de la fin de vie.

Le câble METISS est un projet inédit à bien des égards : d'abord, c'est un projet qui fédère des opérateurs qui auraient pu en rester à la logique concurrentielle du secteur ; ensuite, c'est une infrastructure ouverte et partagée qui offre de nouvelles alternatives aux fournisseurs d'accès internet ; enfin, c'est une initiative typiquement

indianocéanienne qui permettra de connecter la région à la haute bande passante internationale.

L'objectif final : un accès à Internet sécurisé, plus rapide et à moindre coût. METISS participe à la démocratisation effective de l'Internet à haut débit. Ce câble marque également une nouvelle étape de l'intégration régionale grâce au numérique et à l'implication du secteur privé. En effet, cette infrastructure initie une dynamique vertueuse pour la facilitation des affaires, la croissance économique endogène et l'insertion des économies insulaires aux réseaux mondiaux via la connexion du câble METISS à la haute bande passante internationale en Afrique du Sud, pôle régional d'implantation des grandes entreprises mondiales des TIC.

La cérémonie du 13 décembre, à laquelle ont pris part de nombreux représentants des pouvoirs publics et du secteur privé des États membres de la COI, a été marquée par la participation de Ivan Collendavelloo, Premier ministre adjoint et ministre de l'Énergie et des Services publics de la République de Maurice, de Vishnu Lutchmeenaraidoo, chef de la diplomatie mauricienne et président du Conseil de la COI, de Neypatraiky Rakotomamonjy, ministre des Postes, des Télécommunications et du Développement numérique de la République de Madagascar, et de Yogida Sawmynaden, ministre mauricien des TIC.



Les membres du consortium METISS souhaitent aller vite avec la concrétisation du projet. Les discussions ont débuté avec les fournisseurs ASN (pour Alcatel Submarine Networks) et Electra TLC S.p.A pour la construction du câble.

METISS modifiera le paysage économique de la région en améliorant la compétitivité dans les domaines du numérique et de l'innovation, en augmentant les capacités de connexion et en facilitant l'intégration économique régionale.



LE RÔLE DE LA COI

C'est en 2012 que la COI a fait de la connectivité régionale une priorité de son action. Dans le viseur : le numérique.

Dans un monde interconnecté, l'accès à l'Internet est devenu une composante essentielle de la communication, de l'information, des échanges économiques, de l'acquisition des connaissances ou encore de la formation. Isolées, les îles de l'Indianocéanie risquaient la fracture numérique faute d'infrastructures nouvelles les reliant à l'Afrique continentale aux capacités de connexions grandissantes. Consciente de l'enjeu, la COI a lancé une réflexion régionale avec les autorités publiques de ses États membres, les régulateurs, les opérateurs privés et les partenaires internationaux. Le plaidoyer de la COI a fait la démonstration de l'utilité d'une action régionale pour faire du numérique un véritable levier de croissance et d'emplois, d'innovation et de diffusion des connaissances. C'est dans cet esprit que la COI a accompagné dès 2015 la structuration du consortium METISS engageant des opérateurs des télécommunications de trois îles de l'Indianocéanie. La première étape a été franchie en juin 2016 à Antananarivo avec la signature d'un accord de coopération entre les parties prenantes. La COI a ensuite activement participé aux différents comités de pilotage du consortium conduisant à la structuration du projet jusqu'à la signature de l'accord de construction et de gestion du 13 décembre 2017.

Le rôle de facilitation de la COI est à présent terminé. L'organisation régionale continuera néanmoins de suivre avec intérêt le développement de ce projet d'infrastructure auquel elle a participé.

METISS, C'EST...

- **6** opérateurs de **3** pays
- Un câble de **3 000 km** reliant Maurice, La Réunion et Madagascar à la haute bande passante internationale en Afrique du Sud
- Un débit de **24 000** Gigabits / seconde
- Un investissement de **40 millions €**

LE NUMÉRIQUE, LEVIER DE CROISSANCE...

- Chaque augmentation de 10% de la pénétration du haut débit dans un pays en développement se traduit par un gain de 1,38 point de croissance (source : Banque mondiale, 2009)
- Le cabinet de stratégie Booz & Company note une corrélation directe avec la productivité au travail de +1,5% pour une pénétration de +10% de connexion à la large bande passante
- Selon une étude de 2011 du cabinet de conseil McKinsey, pour chaque emploi détruit par l'Internet, 2,6 nouveaux emplois sont créés tant dans le secteur des TIC que dans d'autres industries

NÉGOCIATIONS ET ACCORDS COMMERCIAUX

APEi et Brexit

La COI a participé à deux réunions de négociations entre les pays signataires d'un Accord de partenariat économique intérimaire (APEi) avec l'Union européenne et les représentants du département du Commerce international du Royaume-Uni à Johannesburg le 8 septembre 2017 puis le 7 novembre. Ces négociations suivent la décision du Royaume-Uni de quitter l'Union européenne et visent à garantir la continuité des échanges commerciaux entre les États signataires d'un APEi et le Royaume-Uni. Les techniciens de Maurice, de Madagascar, des Seychelles et du Zimbabwe ont d'abord tenu des réunions de consultations internes avant d'entamer les discussions avec la partie britannique. La réunion du 8 septembre au consulat du Royaume-Uni à Johannesburg a été l'occasion de définir les termes de références qui encadrent les discussions entre Londres et les capitales des États d'Afrique orientale et australe signataires d'un APEi. La réunion du 7 novembre a permis de discuter plus en détail de la transposition des APEi au niveau bilatéral. La COI a participé à ces réunions à la demande des États signataires d'un APEi afin d'agir comme facilitateur dans le dialogue avec le Royaume-Uni.

Les États signataires d'un APEi ont pris note de la décision de l'Union des Comores de signer également un accord de partenariat avec l'Union européenne. Les consultations des pays de l'Afrique orientale et australe incluront dorénavant l'Union des Comores.

COMPÉTITIVITÉ ET FACILITATION DES AFFAIRES

Secrétariat de l'APIOI

Suite à la signature d'un protocole d'accord avec l'Association des ports des îles de l'océan Indien (APIOI), le Secrétariat général de la COI accueille dans ses locaux le secrétariat de l'APIOI et sa chargée de mission depuis février 2017. L'occasion est ainsi donnée aux deux acteurs de renforcer leur collaboration en faveur du développement portuaire, de la connectivité maritime et de la sécurité maritime dans la région.



Les membres de l'APIOI entourent le Secrétaire général de la COI et la chargée de mission de l'association

UCCIIOI

L'Union des Chambres de commerce et d'industrie de l'océan Indien (UCCIIOI) est le partenaire privilégié de la COI en matière de développement économique et de mobilisation du secteur privé régional. Il était prévu de soutenir l'UCCIIOI pour l'organisation de la 11^{ème} édition du Forum économique des îles de l'océan Indien (FEOI). Cet événement phare de la coopération économique régional a été repoussé au second semestre 2018.



Isabelle Chevreuil, présidente de l'UCCIIOI, au siège de la COI

EMPLOI ET ENTREPRENEURIAT

Salon SMEDA

La COI a présenté ses activités en faveur de l'entrepreneuriat des femmes et des jeunes ainsi qu'en matière de connectivité numérique, innovation et énergies durables à l'occasion d'un salon des PME organisé par la *Small and Medium Enterprises Development Authority* (SMEDA) du 12 au 14 mai 2017 à Pailles (Maurice). La COI a également valorisé les partenaires qui l'accompagnent dans ces domaines, en particulier l'Union européenne.



Entrepreneuriat jeune

Le chargé de mission a assisté le 15 septembre 2017 au concours Ambition Jeune Réunion organisé par l'association

Synergie Jeunes Réunion. Il y a présenté les actions de la COI en faveur de l'entrepreneuriat, dont le partenariat avec Synergie Jeunes, ainsi que les conclusions de l'étude de la COI sur les freins à l'entrepreneuriat des jeunes dans l'Indianocéanie. Le jury réunionnais a sélectionné les lauréats qu'il présentera à la prochaine édition régionale du concours Ambition Jeune. Ces concours, qui ont bénéficié jusqu'à 2016 de l'accompagnement de la COI sur les ressources du 10^{ème} Fonds européen de développement, sont des opportunités de mettre en avant les projets régionaux les plus prometteurs et de promouvoir le dynamisme des jeunes entrepreneurs de la région.

Partenariat avec ATD Quart Monde

Le Secrétaire général de la COI a participé à la Journée internationale du refus de la misère d'octobre 2017. A cette occasion, il a rappelé la priorité accordée à la lutte contre la pauvreté et pour la dignité humaine. Cela passe notamment par un appui à l'autonomisation économique, sociale et culturelle de celles et ceux qui souffrent de l'exclusion. L'entrepreneuriat, a souligné le Secrétaire général, peut être l'un des moyens de sortir de la précarité. C'est notamment dans ce sens que la COI et ses partenaires au développement travaillent pour la réalisation de l'ODD n°1 pour l'éradication de l'extrême pauvreté. Le Secrétaire général a également pris part à la campagne internationale du refus de la misère d'ATD Quart Monde dans laquelle il a appelé à « une Indianocéanie fière et digne ».

ACCESSIBILITÉ ET CONNECTIVITÉ

Coopération avec l'Estonie

La COI a organisé, du 18 au 20 janvier 2017, une série de consultations afin de déterminer les modalités de création d'une e-Governance Academy régionale (e-GA pour Académie de promotion de la gouvernance numérique). Une équipe d'experts de l'e-GA d'Estonie, dirigée par son directeur exécutif, Arvo Ött, a facilité les travaux et présenté l'expérience et l'expertise de leur pays dans le domaine.

Cette intervention estonienne s'inscrit dans la mise en œuvre de l'accord de partenariat signé entre la COI et l'e-GA en septembre 2015. La semaine de consultations a débuté par une rencontre des acteurs mauriciens, notamment du ministère des Technologies, de la Communication et de l'Innovation, du *National Computer Board* et du secteur privé, entre autres. Cette consultation a permis de discuter des missions et de l'ossature d'une e-GA qui serait basée à Maurice conformément à la décision du 31^{ème} Conseil des ministres de la COI. Les représentants mauriciens ont été rejoints pendant les deux jours suivants par les délégués d'autres pays membres de la COI. Cette session régionale a permis de prendre en compte les priorités de chacun des pays membres, de définir les attentes et les besoins en matière de gouvernance numérique. Ce faisant, les participants ont pu dresser l'ossature d'une e-GA régionale. La semaine a été clôturée par une session pour la mise en place d'un observatoire des TIC qui pourrait être accolé à l'e-GA en gestation. Les consultations ont pu être organisées grâce à la contribution de l'Union européenne qui soutient, depuis 2012, la réflexion et les efforts de la COI dans le domaine du numérique.



Atelier régional avec l'e-GA à Maurice

Mission à Tallinn

Grâce au soutien européen, la COI a participé à la conférence annuelle de l'e-GA sur la gouvernance numérique à Tallinn en mai 2017. Cet événement a été l'occasion pour la COI

de prendre la mesure des projets en cours à l'international dans le domaine de la gouvernance numérique. Trois réunions ont été tenues en marge de la conférence entre les responsables de l'e-GA estonienne et les représentants des États membres de la COI. La COI y a expliqué son rôle et souligné le mandat de ses instances décisionnelles portant sur la création d'une e-GA régionale. Il a été discuté de l'opportunité d'établir une note conceptuelle à destination des bailleurs internationaux présentant la contribution d'une e-GA à la réalisation des ODD. Il a également été rappelé l'importance d'obtenir une position commune à l'échelle de l'AfOA-OI pour une e-GA à Maurice couvrant l'ensemble de cette grande région au regard du projet du COMESA de créer une entité similaire en Ouganda. Une réunion dans ce sens a été organisée avec l'Ambassadeur du COMESA auprès de l'Union européenne.



La présidente de l'Estonie à l'ouverture de l'Innovation Week 2017 à Tallinn

Partenariat avec la MITIA

La COI collabore avec l'Association mauricienne de l'industrie des TIC (MITIA pour *Mauritius IT Industry Association*) pour la promotion et le développement du numérique à des fins de croissance économique et de progrès social. C'est notamment dans ce sens que la COI a hébergé le lancement de l'application SmartCitizen, une plateforme en ligne visant à améliorer l'exercice de la citoyenneté grâce au numérique, en février 2017. La MITIA a indiqué sa volonté de reproduire ce type d'exercice dans les États membres de la COI en collaboration avec des partenaires locaux.

Transport maritime

Poursuivant le travail enclenché depuis 2012 en faveur de l'amélioration de la connectivité maritime régionale, notamment à travers une étude de faisabilité pour la mise en place d'un système régional de cabotage, la COI a élaboré un projet dédié au transport maritime en vue d'un éventuel financement du 11^{ème} FED. Ce projet viserait à améliorer l'intégration économique et commerciale régionale à travers une meilleure desserte maritime dans l'Indianocéanie d'une part, et, avec les ports de l'Afrique orientale et australe, d'autre part.

Connectivité aérienne

La COI, qui a publié en 2013 un plaidoyer « Les ailes de l'Indianocéanie » et soutenu la mise en place de deux comités régionaux réunissant les représentants des aviations civiles ainsi que les transporteurs de l'Indianocéanie, ce dernier donnant lieu en 2016 à l'Alliance Vanille des transporteurs aériens, a indiqué son intérêt à soutenir l'amélioration de la desserte aérienne régionale qui constitue un élément fort de l'intégration économique et commerciale régionale. A cet égard, la COI a formulé un projet qui pourrait être intégré au projet coordonné par le COMESA sur financement du 11^{ème} FED. En parallèle, la COI continue son plaidoyer auprès des autorités publiques et des opérateurs aériens et touristiques, entre autres.

DÉFENSE DES INTÉRÊTS INSULAIRES

Plaidoyer

La COI a continué de plaider à l'international en faveur d'un traitement différencié des Petits États insulaires en développement (PEID) de la part de la communauté internationale. Le Secrétariat général s'est fait le porte-voix des États insulaires de l'Indianocéanie et même d'au-delà en rappelant les vulnérabilités des îles face aux chocs mondiaux et leurs besoins spécifiques. Les responsables de la COI ont porté ce message, entre autres, à la Conférence des Nations unies sur l'Objectif de développement durable n°14 en juin 2017 à New York, à Bruxelles lors de consultations avec les responsables de l'aide européenne au développement puis au siège de l'Union africaine à l'occasion de la Conférence ministérielle africaine sur la météorologie en septembre ou encore à Malte lors de la Conférence « Our Ocean » organisée par l'Union européenne en octobre dernier. À la Conférence dédiée à l'ODD n°14 "vie aquatique" qui s'est tenue au siège des Nations unies à New York en juillet 2017, les chargés de mission de la COI ont fait valoir la nécessité d'un traitement différencié de la part de la communauté internationale et l'importance de soutenir les PEID dans leurs efforts pour développer l'économie bleue / océanique. Le chargé de mission « Espace économique et infrastructures régionales »



Raj Mohabeer, chargé de mission de la COI, au siège des Nations unies pour la Conférence sur l'ODD n°14

a également rappelé que l'exemple doit venir des institutions régionales et internationales. Intervenant dans un panel de haut niveau comprenant la Princesse Victoria de Suède, le ministre seychellois de l'Environnement et le directeur de l'Union internationale pour la conservation de la nature, il a ainsi fait un appel pour que le Secrétariat général des Nations unies bannisse les bouteilles en plastique de son enceinte afin d'envoyer un signal symbolique contre la pollution marine et les modes de production et de consommation à l'impact écologique fort. Au niveau régional, la COI poursuit sa collaboration avec l'UNECA qui a identifié la COI comme fer de lance régional en matière d'économie bleue dans le cadre du mécanisme régional de coordination. Les activités diversifiées de la COI en faveur de l'économie bleue et ses liens constants avec les initiatives et organisations régionales, notamment dans le but d'assurer la pleine prise en compte des intérêts spécifiques des États insulaires, font de l'organisation régionale l'un des premiers promoteurs de l'économie bleue / océanique en AfOA-OI.

Vernissage pARTage

La COI, grâce au soutien de l'Union européenne, a contribué à la réalisation d'une publication intitulée « *Migration, Identity & Belonging* ». Cet ouvrage est une réalisation du collectif pARTage qui a réuni en mars et avril 2017 une trentaine d'artistes de la région et d'horizons plus lointains pour créer ensemble des œuvres interrogeant la question des identités et des migrations dans les milieux insulaires. Une exposition a été organisée à l'Institut français de Maurice. À travers cette action et lors du vernissage, la COI a sensibilisé des publics nouveaux aux enjeux du développement insulaire axés principalement sur les questions identitaires et migratoires. Les œuvres ont part ailleurs été réalisées en partie avec des matériaux réutilisés pour sensibiliser à la préservation des milieux naturels des îles particulièrement vulnérables aux pollutions et aux effets du changement climatique.

Collaboration avec SYAH

Le SIDS Youth AIMS Hub (SYAH) est une ONG basée à Maurice regroupant des jeunes des îles de l'océan Indien et de la façade occidentale du continent africain. La COI, partenaire de SYAH, soutient les activités engagées par les jeunes de cette plateforme notamment en matière de sensibilisation aux enjeux spécifiques des îles en développement. C'est ainsi que SYAH et la COI plaident pour la réduction des déchets plastiques dans les îles, pour une prise de conscience de la nécessité de protéger les océans au travers de la campagne « *Seeing Blue* » ou encore en faveur de l'implication des jeunes dans des actions concrètes, à tous les niveaux, pour un comportement citoyen respectueux de l'environnement.

SÉCURITÉ MARITIME RÉGIONALE

L'action de la COI en faveur de la sécurité maritime régionale, prérequis d'un développement économique de long terme, s'inscrit essentiellement dans le cadre du programme régional de promotion de la sécurité maritime (MASE) financé par l'Union européenne et mis en œuvre conjointement avec l'IGAD, le COMESA et l'EAC. La COI met en œuvre les résultats 4 et 5 de ce programme, relatifs à l'échange d'informations maritimes et au renforcement des capacités de l'action de l'État en mer. La COI participe également aux travaux du Groupe de contact sur la piraterie au large des côtes somaliennes (CGPCS) créé sur décision des Nations unies en 2009. En 2017, la COI a co-présidé le groupe de travail sur le renforcement des capacités et activement soutenu la présidence du Groupe de contact occupée par les Seychelles. Cette action a été reconnue : la COI a été désignée pour succéder aux Seychelles à la tête du CGPCS à compter de janvier 2018.

La COI prend la présidence du Groupe de contact sur la piraterie au large des côtes somaliennes (CGPCS)



La COI prend le relai de la République des Seychelles à la présidence du CGPCS. L'Ambassadeur Barry Faure, Secrétaire d'État des Seychelles et ancien président du Groupe de contact, a symboliquement passé le flambeau à la présidence de la COI représentée par son Secrétaire général, lors de la cérémonie de passation tenue à Maurice le 1^{er} décembre dernier.

La COI, à travers la présidence de son Conseil des ministres, occupera la présidence du Groupe de contact pour une durée de deux ans à compter du 1^{er} janvier 2018.

Pour rappel, le Groupe de contact a été créé le 14 janvier 2009, conformément à la résolution 1851 du Conseil de sécurité de l'ONU. Ce forum international ad hoc rassemble les acteurs concernés par la piraterie somalienne : pays de la région, d'Europe occidentale, du Moyen-Orient, d'Asie et des Amériques, l'industrie, les organisations maritimes et les ONG. À ce jour, la coalition internationale compte quelque 68 pays et 24 organisations internationales comme membres.

Inauguration officielle du Centre régional de coordination des opérations (CRCO)



Inauguration du CRCO aux Seychelles

Le Centre régional de coordination des opérations (CRCO) est officiellement ouvert depuis le 1^{er} juillet 2017 aux Seychelles.

Les deux principales parties, à savoir le gouvernement des Seychelles et la COI, ont signé l'accord de siège ce même jour, en présence du ministre des Affaires étrangères mauricien et président du Conseil de la COI, l'Honorable Vishnu Lutchmeenaraidoo. Cette inauguration, à laquelle ont participé de hauts représentants du gouvernement seychellois, dont le vice-président de la République, marque une étape importante dans la mise en place du mécanisme régional de sécurité maritime en Afrique orientale et australe et océan Indien (AfoA-OI). En effet, créés dans le cadre du programme MASE, le CRCO et le CRFIM (Centre régional de fusion de l'information maritime basé à Madagascar) ont pour objectif de renforcer les dispositifs au niveau de l'échange d'informations maritimes et des actions coordonnées en mer.

La 20^{ème} session plénière du CGPCS coorganisée par les Seychelles et la COI

La République des Seychelles et la COI ont accueilli, du 5 au 7 juillet à Maurice, plus de 200 participants de plus de 30 pays, organisations internationales et régionales et acteurs du secteur maritime dans le cadre de la 20^{ème} session plénière du CGPCS.

Cette réunion d'envergure avait pour objectif de délibérer sur les politiques à adopter et d'établir un plan commun pour pérenniser les actions entreprises contre la piraterie dans l'océan Indien occidental. Cette rencontre annuelle était également l'occasion de rappeler aux différentes parties prenantes que la piraterie est toujours une menace pour la paix et la sûreté des pays riverains et pour le commerce international, notamment au regard des attaques enregistrées en 2017 après une longue période d'accalmie. C'est lors de cette 20^{ème} session plénière que la COI a été désignée à l'unanimité pour occuper la présidence du CGPCS pour la période 2018-2020.



Session plénière du CGPCS en juillet 2017

Les experts préparent la réunion ministérielle sur la sécurité maritime

En préparation de la réunion ministérielle sur la sécurité maritime dans la région AFOA-OI, plusieurs experts des pays de la COI, du Kenya, de la Tanzanie, de Djibouti, de Somalie, des organisations régionales (IGAD, EAC, COMESA) et internationales (INTERPOL, UNODC, UE) se sont réunis les 7 et 8 décembre à Maurice, pour se pencher sur les différentes thématiques liées à la sécurité maritime. Cette initiative avait pour but de confronter les points de vue de plusieurs États et partenaires sur différents sujets (trafic de drogues, trafic d'armes, piraterie, blanchiment d'argent) et de trouver un accord sur le modus operandi des actions menées par les États en mer dans la région.



Réunion technique de préparation de la Conférence ministérielle sur la sécurité maritime de 2018

Campagne de visibilité pour MASE dans les colloques internationaux

Dans le cadre du programme régional de sécurité maritime MASE, financé par l'Union européenne, l'Unité anti-piraterie (UAP) a participé à plusieurs manifestations (conférences, réunions, visites) autour de la thématique de la sécurité maritime et de l'action de l'État en mer. Au-delà de l'exercice de partage de bonnes pratiques, c'était également l'occasion pour les représentants de la COI de promouvoir le programme MASE à la fois dans les colloques internationaux et auprès des représentants des pays participants.

Parmi les événements importants :

- La conférence ministérielle organisée en juillet à Madagascar dans le cadre des dix ans du Plan régional de surveillance des pêches (PRSP) ;
- La réunion organisée par l'Organisation maritime internationale à Maurice du 11 au 13 avril sur les Zones maritimes particulièrement vulnérables (PSSA) ;
- La conférence sur la drogue et les crimes transfrontaliers, organisée par l'ONUDC au Sri Lanka en avril ;

- La conférence ministérielle COMHAFAT (Coopération halieutique entre les États africains riverains de l’océan Atlantique) axée sur le traitement des menaces de la piraterie, tenue les 18 et 19 septembre au Maroc.

Coopération renforcée avec les partenaires du programme MASE

La COI a eu plusieurs rencontres avec les partenaires impliqués dans les résultats 4 et 5 du programme MASE (INTERPOL, UNODC, CRIMARIO, UE) pour établir le plan d’actions en ce qui concerne l’échange d’informations maritimes entre les pays, le renforcement des capacités des pays (moyens techniques) et la formation des agents (juridique, judiciaire, administratif et force de l’ordre).

En l’occurrence, 31 techniciens du CRFIM et agents des administrations maritimes des Comores et de Madagascar ont bénéficié d’une formation dispensée par CRIMARIO en septembre à Madagascar. La formation était axée sur la méthodologie de surveillance et d’analyse de données d’intérêt maritime et avait pour objectif d’approfondir les compétences techniques des professionnels dans le domaine maritime.

Le programme MASE sur Twitter

Le programme pour la promotion de la sécurité maritime, MASE, est désormais sur Twitter. Vous pouvez suivre nos actualités sur @MASE_programme.



DI-3 PÔLES DE CROISSANCE RÉGIONALE BLEUE ET VERTE, SPÉCIALISATION ET VALORISATION ÉCONOMIQUE

Approfondir l'intégration régionale par un développement durable « bleu » et « vert » exploitant les potentiels et les complémentarités des pays et encourageant des pratiques responsables et efficaces afin de réduire la dépendance alimentaire de la région.

Le domaine d'intervention 3 (DI-3) couvre deux champs d'actions :

- pêche et aquaculture ;
- développement agricole et sécurité alimentaire régionale.

PRSP : DIX ANS, HUIT ÉTATS, UN ENGAGEMENT RENOUVELÉ

Le vice-président de l'Union des Comores, les ministres des Pêches de Madagascar, de Maurice et des Seychelles et les hauts représentants des ministres en charge des Pêches de France, du Kenya, de la Tanzanie et du Mozambique ont signé une nouvelle déclaration ministérielle qui réitère l'engagement des États participants au Plan régional de surveillance des pêches (PRSP) à combattre collectivement la pêche illégale dans le Sud-Ouest de l'océan Indien.

Le PRSP, qui a célébré ses dix ans d'existence en 2017, est un mécanisme régional de surveillance des pêches mis en œuvre par le programme SmartFish de la COI sur financement de l'Union européenne. Le programme SWIOFISH1 financé par la Banque mondiale y contribue également. La déclaration ministérielle signée à Madagascar le 21 juillet 2017 marque la détermination

des États participants à assurer la sécurité maritime pour une croissance durable dans le Sud-Ouest de l'océan Indien. Les pays impliqués sont les Comores, la France/La Réunion, le Kenya, Madagascar, Maurice, le Mozambique, les Seychelles et la Tanzanie.

Cet engagement renouvelé des États du Sud-Ouest de l'océan Indien est un signal fort en faveur de la réalisation de plusieurs Objectifs de développement durable, à



Conférence ministérielle de juillet 2017 à Madagascar

savoir la lutte contre la pauvreté, la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la croissance et l'emploi, la diffusion de modes de consommation et de production responsables, la gestion durable des ressources marines et les partenariats.

Le programme SmartFish a présenté les réalisations du PRSP et souligné l'engagement régional renouvelé lors de la Conférence sur les océans de Malte en octobre 2017.

La douce fermeté d'une inspectrice des pêches

Un air timide, une poignée de main légère, une parole économe et, pourtant, un esprit vindicatif. Inspectrice des pêches des Seychelles, Marie-Antoinette Saminadin a, pour la deuxième fois, participé à une mission régionale du Plan régional de surveillance des pêches de la COI.

Durant les 19 jours de patrouille en mer, des zones maritimes comoriennes à celles des Mascareignes en passant par les eaux seychelloises et le Parc marin des Glorieuses, cette jeune trentenaire a gagné en confiance et en compétences. « C'est une expérience enrichissante », confie-t-elle d'emblée, installée dans un fauteuil trop large pour elle à côté du poste de commandement du patrouilleur Osiris. « J'ai appris de mes collègues inspecteurs des pêches [des autres pays membres de la COI embarqués sur le patrouilleur français] », dit-elle, ainsi que « de l'équipage ». Marie-Antoinette Saminadin a ainsi renforcé ses connaissances sur les techniques de contrôles, sur les législations nationales des pêches ou encore sur les enjeux de la pêche dans le Sud-Ouest de l'océan Indien.

Et il y a aussi la fierté. En tant que femme, elle aurait pu ressentir une appréhension à l'approche d'un contrôle en mer. Si chaque abordage demande organisation, concentration et précaution, Marie-Antoinette affiche confiance et courage. « En tant qu'inspecteur des pêches, on a un statut, on force le respect car on est là pour faire respecter les lois », indique-t-elle avec une douceur qui tranche avec le propos. Pour elle, l'uniforme est comme une armure qui protège contre d'éventuels problèmes. Mais c'est la manière d'aborder le contrôle qui prime, prévient Marie-Antoinette. L'équipe d'inspecteurs, précise-t-elle, doit obtenir la pleine coopération de l'équipage du navire contrôlé. Cela passe par un dialogue franc et courtois.



Reste que parfois, la communication n'est pas aisée. « Les personnes à bord des bateaux contrôlés ne parlent pas toujours l'anglais ou le français. » C'est pourquoi le PRSP de la COI a fourni des questionnaires multilingues pour faciliter la tâche des inspecteurs. Il n'empêche, cela donne parfois des situations cocasses ou allonge la durée du contrôle. Dans ce cas, il est nécessaire de garder son sang-froid, de faire preuve de tact, de patience, voire même d'abnégation quand il s'agit de percer à jour une éventuelle infraction. C'est que les prises illicites se cachent parfois sous tout un tas de prises légales dans des cales à -30°C.

Ancien officier de police, Marie-Antoinette Saminadin est aujourd'hui heureuse d'avoir quitté la terre ferme pour la mer. Ce qui lui a permis de découvrir qu'elle a le pied marin ! L'adage est connu : jamais deux sans trois. Aussi, l'inspectrice seychelloise espère bien participer à de nouvelles missions régionales de surveillance des pêches du PRSP. Ces missions, coordonnées par la COI en concertation avec les huit États participants (États

membres de la COI ainsi que Kenya, Tanzanie et Mozambique), sont rendues possibles grâce au soutien de l'Union européenne qui finance le programme SmartFish de la COI qui intègre ce mécanisme régional et grâce au concours du programme SWIOFISH1 également mis en œuvre par la COI sur financement de la Banque mondiale. La 52^{ème} mission de surveillance, à bord de l'Osiris, a également bénéficié de l'appui conséquent de la France, à travers la Direction des affaires maritimes sud océan Indien et l'Agence française pour la biodiversité et les Terres australes et antarctique françaises, entre autres.



Les inspecteurs du Plan régional de surveillance des pêches de la COI à bord de l'Osiris

PÊCHE ET AQUACULTURE

La COI intervient dans le domaine des pêches et de l'aquaculture à travers deux programmes qui dépassent le cadre géographique des îles de l'Indianocéanie. Le programme SmartFish, financé par l'Union européenne, promeut une pêche durable tant au niveau des zones maritimes du Sud-Ouest de l'océan Indien que sur les Grands lacs d'Afrique orientale et australe. Depuis 2014, le programme SmartFish intègre le Plan régional de surveillance des pêches qui engage huit États insulaires et côtiers du Sud-Ouest de l'océan Indien. La COI met également en oeuvre la composante régionale du programme SWIOFISH1 sur financement de la Banque mondiale dont l'objectif est d'améliorer la gouvernance régionale des pêches.

PROGRAMME SMARTFISH

Conférence sur les leçons apprises de SmartFish

Près de 80 acteurs clés de l'industrie de la pêche venant de 20 pays de l'AfOA-OI ont convergé à Nairobi en avril 2017 pour un audit approfondi du secteur dans cette région. Cette conférence, organisée par le programme SmartFish, financé par l'Union européenne, s'est basée sur les réalisations et leçons apprises du programme afin de décider des orientations de la politique régionale des pêches.

Quatre journées intensives de travail multidisciplinaire, qui ont consisté en un dialogue multipartite, ont synthétisé les forces et les faiblesses du programme SmartFish, le plus grand programme de pêche en Afrique.

Les délégués comprenaient des dirigeants, des groupes d'artisans pêcheurs, des vendeurs de poissons, des transformateurs et d'autres fournisseurs de services de diverses pêcheries locales ; des techniciens expérimentés

de l'administration des pêches dans les pays de la région ; de nombreux experts thématiques de la FAO, des consultants internationaux et des ressources locales. Les quatre organisations régionales, le COMESA, l'EAC, l'IGAD et la SADC, ainsi que des représentants de l'Union européenne étaient également présents.

Les résultats de cette analyse ont fait ressortir les points suivants :

- les projets pilotes menés par le programme ont donné des résultats concrets et satisfaisants. Cela a également permis de créer des réseaux entre les différents acteurs au niveau national, renforçant ainsi les principes de bonne gouvernance de pêche dans les pays concernés ;
- les activités de promotion de l'amélioration de la chaîne de valeur ont porté leurs fruits auprès des entrepreneurs de la région ;
- le dynamisme créé grâce à une meilleure gestion de la pêche autour des grands lacs d'Afrique ont permis de mettre en place un environnement favorable pour lutter contre la pêche illicite, non reportée et non réglementée (INN). Les priorités et les points d'entrées pour la gestion durable de la pêche ont également été abordées ;
- le mécanisme de surveillance régionale de la pêche dans le Sud-Ouest de l'océan Indien s'est développé tant sur la surface à surveiller que la technologie utilisée ainsi que les pays engagés. L'institutionnalisation de ce mécanisme, que la COI facilitera, est devenue ainsi une priorité des États participants ;
- la facilitation du commerce régional du poisson a été une composante importante du programme SmartFish. Des efforts restent à faire au niveau des questions transfrontalières, en coordination avec les autres communautés économiques régionales.

Une synthèse de toutes ces leçons apprises sera présentée par le programme à la fin de son dernier devis-programme au premier trimestre 2018.

SmartFish à la conférence « Our Ocean »

La COI a participé à la conférence « Our Ocean », organisée par la direction générale des Affaires maritimes de l'Union européenne, les 5 et 6 octobre 2017 à Malte. Les engagements liés à la surveillance des pêches, à la conservation des espèces marines, y compris le crabe de mangrove et le poulpe, ainsi qu'à la lutte contre la criminalité environnementale y ont été présentés au nom de la région.

La COI a obtenu des résultats significatifs dans le secteur de la pêche et a pris des engagements importants grâce à l'implication directe de ses États membres et de ses partenaires au développement.

Le programme SmartFish de la COI a notamment promu toutes ses activités liées à la pêche post-récolte à Madagascar et à la pêche au poulpe à Maurice ainsi que l'équipe multi-agences pour lutter contre la pêche à l'explosif en Tanzanie.

Faciliter le commerce du poisson et protéger la santé publique en Afrique de l'Est

Près de 200 inspecteurs frontaliers ont bénéficié d'un programme de renforcement des capacités d'un mois dans le cadre d'une stratégie visant à faciliter le commerce du poisson dans les pays de la Communauté d'Afrique de l'Est (EAC). Ces formations ont été menées conjointement par la COI, à travers son programme SmartFish financé par l'UE, et l'EAC pour améliorer la qualité et faciliter le commerce du poisson en Afrique de l'Est.

En attendant l'approbation imminente par le Conseil des ministres de l'EAC du manuel de l'inspecteur des pêches frontalier, SmartFish a procédé à une série de cinq exercices nationaux de formation aux postes de contrôle

transfrontaliers stratégiques des pêches entre six pays : Burundi, Kenya, Rwanda, Soudan du Sud, Tanzanie et Ouganda.

Les principaux résultats de ces interventions ont été (i) l'amélioration de la sécurité alimentaire, (ii) la facilitation du commerce transfrontalier formel des produits de la pêche, (iii) la lutte contre le fléau du commerce informel en rendant le commerce transfrontalier formel plus attractif et (iv) l'amélioration des compétences et des capacités des agents des pêches, des agents de police, des agents des douanes, des agents de l'immigration, des agents de santé portuaires et du Bureau des agents des normes de ces pays.

PROGRAMME SWIOFISH1

Modalités et conditions minimales d'accès à la pêche étrangère



Depuis la huitième session de la Commission des pêches du Sud-Ouest de l'océan Indien (CPSOOI), qui s'est tenue en mai 2017 à Madagascar, six pays ont soumis des commentaires sur les lignes directrices des modalités et conditions minimales d'accès à la pêche étrangère dans la région. Ces commentaires ont été transmis au groupe d'experts de la FAO pour approbation. La FAO a approuvé les lignes directrices avec certaines réserves spécifiques

dont devront débattre les membres de la CPSOOI avant adoption. Le projet SWIOFISH1 a soutenu le processus de consultation régionale.

Mise en cohérence de l'Accord-cadre SWIOFish1 avec l'Accord de pêche de l'UA

Le travail de consultation initié et soutenu par SWIOFISH1 a défini les contours de la configuration juridique et institutionnelle de cette harmonisation des textes. Des consultations supplémentaires sont nécessaires pour analyser le ratio coûts-avantages de cette configuration fondée sur les modes opératoires existants dans le Pacifique, à savoir l'accord FFA et l'accord de Nauru.

Ratification de l'Accord relatif aux mesures du ressort de l'état du port (AMREP)

Huit membres sur douze États de la CPSOOI ont ratifié l'AMREP.

Conformité aux mesures de conservation et de gestion de la CTOI

Les États bénéficiaires de CPSOOI / SWIOFISH1 ont atteint un taux de conformité de 72% dans la mise en œuvre des mesures de conservation de la CTOI. SWIOFISH1 a financé l'atelier de renforcement des capacités pour la mise en œuvre des résolutions de la CTOI et des mesures de l'état du port de la FAO.

D'ailleurs, la CPSOOI et SWIOFISH1 ont présenté six propositions lors de la dernière réunion de la CTOI dont trois ont été adoptées :

- interdiction des rejets ;
 - interdiction d'utiliser des filets dérivants à grande échelle ;
 - limitations des dispositifs de concentration de poissons (DCP) dérivants à hauteur de 350 bouées instrumentées actives par senneur.
- À noter également que les navires ravitailleurs sont

désormais deux pour cinq senneurs contre un pour deux senneurs.

Participation de SWIOFISH1 au PRSP

Le projet SWIOFISH1 contribue à la mise en œuvre du Plan régional de surveillance des pêches (PRSP) du programme SmartFish mis en œuvre par la COI sur financement européen. SWIOFISH1 prend en charge, grâce au soutien de la Banque mondiale, l'embarquement d'observateurs dans la région de la COI. 45 observateurs sont mobilisés. Le Programme national d'observateurs est en cours d'élaboration par SWIOFISH1 pour les autres membres de la CPSOOI.

Cette collaboration au bénéfice du PRSP se chiffre comme suit en 2017 :

- 42 observateurs scientifiques engagés à bord de navires de pêches dans les eaux de la COI et de l'Afrique de l'Est ;
- la Somalie a officiellement approché la COI pour son inclusion dans le mécanisme du PRSP de la COI, et l'Afrique du Sud a exprimé son intérêt à en faire partie ;
- 4 missions conjointes entreprises dans les eaux de la COI et d'Afrique de l'Est ;
- 26 navires arraisonnés, six infractions constatées et deux navires arrêtés ;
- 4 affaires judiciaires aboutissant à l'emprisonnement de trois personnes, au paiement d'amendes pour un montant de 60 000 USD environ et à la saisie des prises et matériels illégaux.

Coopération avec la SADC

La collaboration SWIOFISH1 – SmartFish vise également le développement de partenariats avec d'autres mécanismes régionaux de surveillance des pêches afin d'améliorer davantage encore la gestion des ressources halieutiques partagées dans toute l'AfOA-OI. A cet égard, les membres de la SADC ont commencé à valider le projet de Charte

pour la mise en place d'un Centre de coordination pour le suivi, le contrôle et la surveillance des pêches en Afrique australe. En outre, un travail préparatoire a été engagé concernant les modalités de financement du Centre, y compris les besoins en ressources humaines.

DÉVELOPPEMENT AGRICOLE ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

UN PARTENARIAT CONSOLIDÉ AVEC LA FAO

Le Programme régional de sécurité alimentaire et nutritionnelle (PRESAN)

La FAO a doté le PRESAN de la somme de 469 000 USD pour la mise en place du Programme

d'assistance technique (TCP) visant le démarrage effectif du travail de l'Unité de coordination (URSAN) installée à Madagascar. Suivant le mandat des instances, exprimé lors du 32^{ème} Conseil ordinaire des ministres, le Secrétariat général de la COI a poursuivi le plaidoyer auprès des administrations idoines des États membres, des partenaires au développement et du secteur privé pour leur implication effective dans la mise en œuvre du PRESAN. A cet égard, des opérateurs du secteur privé de la région ont manifesté leur intérêt à participer aux activités du programme. Par ailleurs, suite à l'accord du gouvernement de Madagascar, exprimé par la voix de son ministre des Affaires étrangères au Conseil extraordinaire des ministres de la COI d'octobre 2017, les bureaux de l'URSAN seront hébergés dans le même bâtiment que ceux de la FAO à Ankorahotra, Antananarivo.



La sécurité alimentaire régionale dépend grandement du potentiel de Madagascar comme grenier régional

Il est également à noter que le Fonds international pour le développement de l'agriculture (FIDA) a chiffré à 500 000 USD la promesse de don pour le PRESAN en complément de l'enveloppe allouée par la FAO.

La spécificité insulaire dans le Programme d'action global de la FAO

Dans le cadre de son partenariat avec la FAO, la COI a activement participé à l'atelier régional de consultation sur le Programme d'action global de l'agence onusienne sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle qui s'est tenu le 4 avril 2017 à Plaisance (Maurice). À cette occasion,

la COI a présenté les objectifs du PRESAN et rappelé la nécessité pour les États insulaires de faire valoir leurs besoins spécifiques, notamment sur les plans alimentaire et nutritionnel, auprès de la communauté des bailleurs.

Ce premier atelier de consultation a préparé le terrain à la réunion de présentation officielle, le 4 juillet 2017 à Rome, du Programme d'action global des Nations unies sur la sécurité alimentaire lors de laquelle le Secrétaire général de la COI est intervenu. Il y a présenté plus en détail le PRESAN dont les missions s'inscrivent parfaitement dans celles du programme d'action global de la FAO. Hamada Madi a notamment insisté sur la capacité du PRESAN



d'agir comme un nœud de convergence pour les actions en faveur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle ainsi que sur le rôle attendu du secteur privé.

La COI a également accueilli et participé à l'atelier de sensibilisation et de partage pour le renforcement de la résilience des moyens de subsistance des producteurs agricoles face au changement climatique organisé le 28 novembre 2017 à Ébène par la représentation régionale de la FAO. Cet atelier a vu la participation de représentants des États membres de la COI.

PROGRAMME SÉCURITÉ ALIMENTAIRE SOUS LE 11^{ÈME} FED

Une réunion technique organisée par le Secrétariat général de la COI s'est tenue les 5 et 6 décembre 2017 à son siège. Elle a vu la participation des représentants des

administrations nationales des États membres de la COI, des représentants du secteur privé et des partenaires au développement. La première journée a permis de débattre et d'identifier les orientations d'un projet de sécurité alimentaire qui sera présenté pour financement dans le cadre du 11^{ème} FED. Ces échanges ont permis d'alimenter la fiche d'identification.

Afin d'impliquer tous les États membres et leurs institutions dans la mise en œuvre du PRESAN et compte tenu de l'importance qu'il convient d'accorder au secteur privé et aux communautés paysannes, la deuxième journée a été consacrée à la finalisation d'un projet de déclaration des ministres en charge de l'agriculture en vue de la conférence ministérielle qui se tiendra à Madagascar au premier semestre 2018 sur proposition de la présidence mauricienne du Conseil de la COI.



DI-4 ENVIRONNEMENT DURABLE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

Garantir un développement socio-économique en renforçant la résilience face aux effets du changement climatique et aux catastrophes naturelles. Le domaine d'intervention 4 (DI-4) couvre quatre champs d'actions :

- biodiversité et gestion durable des ressources marines et côtières ;
- adaptation au changement climatique et gestion des risques de catastrophes ;
- planification du développement durable ;
- éducation et sensibilisation au développement durable.

ECO-SCHOOLS : LES PREMIERS "GREEN FLAGS"

Eco-Schools est un programme initié par la Fondation pour l'éducation à l'environnement (FEE) qui vise à aider les gouvernements des pays et leurs partenaires à mettre en œuvre de façon collaborative l'éducation pour le développement durable dans les écoles et au niveau des communautés.

En Indianocéanie, le programme est mis en œuvre depuis 2015 par le projet ISLANDS grâce au financement de l'Union européenne. Cela représente plus de 145 écoles soit plus de 75 000 élèves. Les écoles qui s'inscrivent dans cette initiative ont plusieurs étapes à passer avant d'obtenir le *Green Flag* (drapeau vert), symbole que l'école est désormais une *Eco-School*. Elles sont accompagnées à chaque étape et régulièrement évaluées. Le programme



Cérémonie de remise du Green Flag aux 9 écoles mauriciennes lauréates



est mis en œuvre par des partenaires de la COI dans les pays, il s'agit essentiellement d'ONG en collaboration avec les ministères en charge de l'Éducation dans chaque État.

En 2017, neuf écoles de la République de Maurice ont reçu le fameux *Green Flag* au vu de leurs efforts et surtout des résultats enregistrés pour adopter une démarche éco-responsable. Il s'agit notamment de la gestion des déchets, de l'optimisation de l'eau à travers la récolte de l'eau de pluie ou encore du développement de jardins fertilisés à partir de compost produit au sein-même de l'école. Autant d'activités auxquelles les enfants sont sensibilisés et participent pleinement. Ce faisant, ils deviennent des ambassadeurs des bonnes pratiques éco-responsables et relaient la sensibilisation au sein des familles et des communautés.

C'est au cours d'une cérémonie qui s'est tenue le 30 novembre 2017 à Phoenix à (Maurice) que les responsables et élèves des écoles Sir Leckraz Teelock SSS, BPS College, Forest Side SSS, Pailles SSS, Jules Koenig GS (Primary), Mahatma Gandhi Institute, Mauritius College, Loreto College Curepipe et N. Saddul GS (Primary) ont reçu leurs *Green Flag* qui seront fièrement disposés au sein des établissements. Cette cérémonie ponctuée par des animations ludiques et éducatives préparées et présentées par les élèves a aussi été l'occasion pour la COI de lancer le manuel destiné aux enseignants de l'Indianoceanie pour aborder de manière pratique et adaptée aux contextes locaux les Objectifs de développement durable.

En 2017, des centaines d'écoles dans l'océan Indien ont atteint des étapes intermédiaires et sont en bonne voie pour l'obtention du *Green Flag*. Une vidéo sur les écoles partenaires à Madagascar est également en cours de réalisation.

BIODIVERSITÉ ET GESTION DURABLE DES RESSOURCES MARINES ET CÔTIÈRES

La COI intervient dans le domaine de la préservation et de la gestion durable des écosystèmes à travers deux projets, à savoir le projet Biodiversité financé par l'Union européenne et le projet de Gestion durable des zones côtières (GDZCOI) financé par le Fonds français pour l'environnement mondial.

Conférence des Nations unies sur les océans

À l'invitation du gouvernement des Seychelles, la COI a participé à une table ronde de haut niveau sur l'économie bleue lors de la Conférence des Nations unies sur l'Objectif de développement durable n°14 consacré aux océans qui s'est tenue du 5 au 9 juin à New York (États-Unis). La COI y a souligné l'importance de la coopération régionale dans la mise en œuvre d'actions répondant à des enjeux transfrontaliers. L'expérience régionale en matière de pêche, de sécurité maritime, de lutte contre la pollution marine et de gestion des écosystèmes marins a été présentée et reconnue comme positive pour le développement durable des îles du Sud-Ouest de l'océan Indien.

PROJET BIODIVERSITÉ

Harmonisation et renforcement des politiques

Le projet Biodiversité a conduit des activités tout au long de l'année 2017 en faveur de l'harmonisation et du renforcement des politiques publiques et des cadres légaux et institutionnels des États bénéficiaires :

- 55 juristes et gestionnaires de parcs nationaux ont été formés en droit de l'environnement et à la gouvernance des aires protégées ;

- Madagascar a bénéficié d'un appui pour mettre à jour son code de l'environnement et élaborer un texte réglementaire sur la « Gestion locale sécurisée », relatif aux ressources marines (la GeLoSe marine) ;
- Le projet Biodiversité accompagne les pays de la région dans le processus de transposition de leurs législations nationales pour les aligner au protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation ;
- Un appui technique et financier a été accordé au Kenya pour revoir et mettre à jour son profil côtier. Le même processus est en cours pour la Tanzanie. Il démarrera en 2018 pour les Comores. Les données collectées serviront à l'élaboration des politiques et stratégies nationales relatives à la gestion des ressources côtières ;
- Une formation sur la biosécurité relative aux plantes envahissantes a été organisée du 27 au 29 septembre 2017 à l'Université du Tampon, à La Réunion. Réalisé en collaboration avec le projet EpiBio-OI (CIRAD) et le projet Invaz'Illes (IUCN), ce séminaire a permis aux experts d'échanger sur la problématique des plantes invasives du Sud-Ouest de l'océan Indien et d'adopter une position commune en matière de lutte au niveau régional. L'atelier a abouti à la validation d'une liste régionale des espèces exotiques envahissantes (EEE) prioritaires afin de définir les actions communes. Des études préliminaires ont recensé plus de 400 espèces de plantes exotiques envahissantes dans la région ;
- Le projet Biodiversité a également apporté son appui à des opérations de contrôle et d'éradication des étoiles de mer *Acanthaster* dont la prolifération menace l'état de santé des récifs coralliens. Ces opérations ont été menées sur 11 sites de Maurice en partenariat avec

l'ONG *Reef Conservation* et 37 sites des Seychelles avec le SNPA (*Seychelles National Parks Authority*). Quelque 130 spécimens ont été éradiqués à Maurice et 531 à Mahé. Des inventaires des espèces marines envahissantes sont prévus dans 3 ports pilotes (Lamu, Tamatave et Port Maturin) courant 2018 ;

- Une autre initiative régionale, lancée au cours de l'année 2017, concerne la conservation des raies et requins. Cette action est mise en œuvre en collaboration avec le Secrétariat de la Convention de Nairobi et la *Wildlife Conservation Society* (WCS). Une première étude sur la situation des raies et requins dans notre région a été réalisée et une feuille de route a été élaborée. Une étude sur la viabilité de ces espèces va suivre.

Au final, un amendement au protocole de la Convention de Nairobi relatif à la protection de la faune et la flore sauvage sera proposé en vue d'y intégrer des dispositifs portant sur les raies et les requins et la lutte contre les espèces marines envahissantes.



Une étude sur les raies et requins de la région a été réalisée

Intégration du capital naturel dans la comptabilité nationale

En ligne avec l'objectif 2 d'Aichi (« Intégration des ressources de la biodiversité dans les politiques et comptabilités nationales »), le projet Biodiversité soutient les pays de la région dans leurs politiques d'intégration du capital naturel

dans la comptabilité nationale. Une vingtaine de cadres nationaux a été ainsi formée à l'évaluation stratégique d'impacts environnementaux et à la prise en compte des ressources naturelles dans la comptabilité nationale. Une étude de cas a été en outre conduite sur l'île de Nosy Be à Madagascar, en collaboration avec l'Université d'Antananarivo, et une deuxième étude est prévue sur l'île de Mohéli aux Comores, en collaboration avec l'Université des Comores. Les résultats de ces deux études vont servir à sensibiliser les décideurs politiques sur l'importance de la prise en compte du capital naturel dans la comptabilité nationale.

Préservation des écosystèmes et espèces associées

Le Sud-Ouest de l'océan Indien est l'un des 34 points chauds de la biodiversité mondiale. Le projet Biodiversité apporte un appui aux organisations et institutions régionales œuvrant pour la préservation des écosystèmes. Cet appui a porté notamment sur :

- La préservation des baleines. Le programme Biodiversité s'est associé au consortium IndoCet et au projet GDZCOI pour organiser un atelier de travail au cours du deuxième congrès mondial des baleines à bosses qui s'est tenu à La Réunion en juillet 2017. Cet atelier a regroupé des acteurs scientifiques et amateurs œuvrant en faveur de la conservation des cétacés, dans le but d'échanger des informations et expériences, de faire le point sur les avancées de la recherche scientifique et de définir les priorités et les actions à entreprendre pour la conservation des baleines à bosses dans la région. Une exposition interactive intitulée « Cétacé mystérieux », réalisée grâce au concours de la Région Réunion, a par ailleurs été inaugurée en marge de cet événement avant d'entamer un voyage régional pris en charge par le projet Biodiversité (voir champ d'action « Education et sensibilisation au développement durable »).

- Le suivi des récifs coralliens. Le premier rapport sur l'état des récifs coralliens dans l'océan Indien occidental a été officiellement présenté au public le 9 décembre à Nairobi (Kenya), en marge de l'Assemblée générale de l'Initiative internationale pour les récifs coralliens (ICRI). C'est un document élaboré par le projet Biodiversité à travers les « Réseaux Récif » nationaux, sous la coordination scientifique de l'ONG « *Coastal Oceans Research and Development in the Indian Ocean* » (CORDIO) et avec la participation du projet GDZCOI financé par le FFEM. Il s'agit d'une compilation de données quantitatives et qualitatives sur l'état des récifs coralliens dans notre sous-région. Le rapport donne aussi des indications sur les principales causes de dégradation de cet écosystème, dont l'épisode de blanchissement survenu en 2016. C'est par ailleurs un outil de planification stratégique, en ce sens qu'il indique pour chaque pays les évolutions prévues pour les prochaines années et contient des recommandations sur les actions à entreprendre pour un suivi régulier et une meilleure régénération des récifs. Pour élaborer ce rapport, dont le dernier remonte à 2008, le projet Biodiversité a mobilisé une centaine d'experts nationaux et régionaux ayant travaillé sur 822 sites de suivi corallien, répartis dans neuf pays de la région. Dans ce même cadre, le projet Biodiversité appuie les pays membres du réseau à développer des outils de gestion et de suivi d'espèces et écosystèmes associés aux récifs coralliens. Cela concerne notamment la méthode d'évaluation post-blanchissement, la restauration des coraux, la gestion adaptative des holothuries, l'évaluation de l'indice de santé des océans, le suivi économique des écosystèmes marins et la taxonomie des mollusques marins.
- Inventaire des mollusques. En partenariat avec l'Institut océanographique de Maurice (MOI) et l'Université de Macquarie en Australie, 24 biologistes marins de la région de l'océan indien occidental, ont été formés sur la taxonomie des mollusques marins. Les

travaux pratiques ont également permis de réaliser un inventaire de 101 mollusques marins incluant 22 gastéropodes et 79 bivalves de l'île Maurice. Des inventaires similaires pourront être organisés dans les autres pays bénéficiaires du programme Biodiversité. Ce sont pour la plupart des espèces à haute valeur économique. Il s'agit ici d'améliorer la connaissance sur ces ressources marines en vue de contribuer à leur gestion durable et au développement de l'économie bleue dans la région.

- Le réseau des herbiers nationaux. Grâce à l'appui du projet Biodiversité, les membres du réseau régional des herbiers de l'océan Indien occidental ont pris part pour la première fois au 21^{ème} congrès de l'AETFAT (*Association for the Taxonomic Study of the Flora of Tropical Africa*), qui s'est tenu à Nairobi (Kenya) en mai 2017. Cette activité contribue au renforcement et à la reconnaissance de ce réseau créé avec le soutien du projet Biodiversité en 2015.



Formation régionale BRAHMS dans les locaux de l'East African Herbarium, Nairobi (Kenya)

Appel à propositions

2,4 millions € de subventions ont été alloués à 29 organisations de la société civile porteuses de projets de développement économique et de gestion durable des ressources de la biodiversité.

La plupart de ces projets portent sur l'amélioration des conditions d'existence des communautés locales. On compte notamment :

- 2 projets sur l'agroforesterie et la réduction de l'utilisation du bois comme énergie ;
- 13 projets sur la gestion locale des mangroves et des ressources forestières ligneuses ;
- 7 projets sur la gestion locale des ressources marines et côtières ;
- 4 projets portant sur la protection des mammifères marins et le développement d'écotourisme, et
- 3 projets sur la recherche - développement.



13 projets sur la gestion locale des mangroves ont obtenu une subvention du programme Biodiversité

2017 MARQUE LES 20 ANS DU RÉSEAU RÉCIF OCÉAN INDIEN

Lancé à Nosy Be en 1997 lors de l'année internationale des récifs coralliens et en marge du séminaire « Homme et récif », le Réseau Récif OI a comme objectif de contribuer à la gestion durable de la biodiversité marine et côtière de l'océan Indien occidental (OIO) par le suivi de l'état des récifs coralliens et des écosystèmes associés (herbiers et mangroves). Il est constitué essentiellement de personnes ressources issues d'institutions publiques et d'ONG nationales et régionales.

Le projet Biodiversité a depuis 2015 participé entre autres au renforcement des capacités des experts du Réseau et à la mise en place d'une plateforme d'échanges en ligne sur le site de *Reef résilience* (<http://forum.reefresilience.org/groups/network/indian-ocean-commission/>) en partenariat avec l'ONG *The Nature Conservancy* (TNC).



WIOMSA

La COI a participé au Symposium scientifique sur l'environnement marin et côtier de la région Afrique orientale et australe organisé par le WIOMSA à Dar-es-Salam du 30 octobre au 3 novembre. Cet événement a permis à plus de 500 chercheurs travaillant sur la thématique dans la région de se rencontrer et de présenter leurs travaux. La COI y a présenté plusieurs posters expliquant les défis et les axes d'intervention à travers ses projets Biodiversité, GDZCOI et MESA en partenariat avec le MOI. Deux sessions de travail sur l'évaluation du blanchissement des récifs et la restauration des coraux ont aussi été organisées par le projet Biodiversité.

PROJET GDZCOI

Programme d'échanges d'expertise de Gestion intégrée des zones côtières (GIZC)

En 2017, 15 opérations d'échanges ont été réalisées entre les pays de la COI. Arrivé au bout du budget dédié, le programme a été clôturé au dernier trimestre. Au total, 24 échanges régionaux ont été réalisés entre gestionnaires de zones côtières des pays de la COI, autour de différentes thématiques, telles que la gestion des aires marines, les techniques de restauration forestière, la gestion des déchets, la formalisation de plateformes de concertation GIZC ou encore l'éducation à l'environnement.



Atelier régional sur la GIZC

Échanges internationaux

Amorcé en 2016 avec les Seychelles, le partenariat avec le Parc national de Port-Cros (France) s'est renforcé en 2017 avec l'implication de Maurice et Rodrigues. Deux agents de parcs marins de Maurice et de Rodrigues se sont rendus au Parc de Port-Cros où ils ont passé trois semaines en immersion avec les équipes locales.

Étude sur les cétacés

Le réseau régional pour la recherche sur les mammifères marins (consortium IndoCet) avait bénéficié en 2016 d'un appui du projet GDZCOI pour le développement de son portail internet recensant les données disponibles sur les cétacés dans la région océan Indien. En 2017, le projet a appuyé le développement d'un outil en ligne pour faciliter l'étude des baleines à bosse au niveau régional.

Atelier régional sur la GIZC

En décembre 2017 s'est tenu le premier symposium régional sur la GIZC dans les pays de la COI. Ce symposium organisé conjointement avec les projets ISLANDS et Biodiversité de la COI sur financements européens, a réuni les acteurs institutionnels et techniques des zones côtières des cinq États membres de la COI, pour des échanges techniques sur les différentes thématiques de GIZC et le développement de recommandations et d'une feuille de route vers la construction d'un réseau régional sur la GIZC.

Mise en application de la GIZC sur les sites pilotes

2017 a été l'année de la mise en œuvre de la GIZC sur les trois sites pilotes du projet : Rodrigues (Maurice), Sainte-Marie (Madagascar) et Mohéli (Comores). Ceci a conduit à :

- la formalisation des trois comités locaux GIZC : l'ONG PCADDISM à Sainte-Marie, la Plateforme Shawiri à Mohéli, et le comité local ICZM à Rodrigues sont (re) constitués, opérationnels, et dotés d'un plan d'action GIZC propre à chacune de ces îles ;

- la réalisation des projets pilotes de GIZC sur chacun de ces sites : 5 projets finalisés à Sainte-Marie en 2017, en sus des 14 précédents projets, 10 projets validés et mis en œuvre à Rodrigues, et 7 projets réalisés à Mohéli.
- Valorisation des bonnes pratiques. Afin de mieux sensibiliser à l'importance de la GIZC et de promouvoir les bonnes pratiques, le projet GDZCOI a réalisé cinq vidéos d'illustration de bonnes pratiques de GIZC à Rodrigues et une vidéo sur la GIZC à Mohéli.

ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET GESTION DES RISQUES DE CATASTROPHES

Partage régional des connaissances et de l'information sur le changement climatique

A l'instar des autres régions insulaires du monde, comme le Pacifique, la COI contribue au développement d'un portail régional sur le changement climatique dans l'océan Indien. L'action s'inscrit dans le cadre du *Climate Resilience*

Island Partnership (CRIP) du projet ISLANDS. Ce portail, qui sera par la suite pris en charge par un partenaire de la région, est destiné à proposer un espace commun d'échange et d'expertise sur le changement climatique et ses effets, et sur les projets et les opportunités financières et professionnelles dans les secteurs de l'adaptation et de l'atténuation. Le portail sera déployé en 2018.

Climatologie et météorologie

En collaboration avec l'Organisation mondiale de la météorologie, les services météorologiques des Seychelles et Météo-France Réunion, la COI a coordonné une nouvelle fois cette année le forum de prévision saisonnière dédié à la région Sud-Ouest de l'océan Indien. Cet événement annuel, qui a bénéficié de l'appui de la coopération canadienne, rassemble les météorologues des pays de la COI pour établir les prévisions cycloniques et pluviométriques de la saison à venir. Comme chaque année, un forum est organisé en fin de session avec les utilisateurs potentiels de ces services.



Page d'accueil du portail sur le changement climatique dans l'océan Indien (site en cours de développement)

Financement climat

Sous cette appellation la COI désigne l'ensemble de ses activités en lien avec la mobilisation de financement innovant à destination de ses projets ou de ceux des États membres. La COI a initié dès 2015, à travers le CRIP du projet ISLANDS, un processus d'accréditation au Fonds vert pour le climat (GCF). À la fin de l'année 2017, la COI a obtenu une aide financière du GCF afin d'accélérer cette accréditation, il s'agit d'une « facilité climat régionale » dont les objectifs sont :

- finaliser la mise à niveau des règles fiduciaires de la COI ;
- apporter un soutien à l'accréditation d'au moins une entité nationale dans les pays membres de la COI ;
- développer un processus de concertation régionale avec les autorités publiques et la société civile (dont le secteur privé) afin d'orienter les priorités de développement de projet régionaux à soumettre au financement du GCF ;
- mettre à disposition des pays membres de la COI un appui technique à la carte pour faciliter le développement de projets climat nationaux.

Actions en faveur de la lutte contre les effets du changement climatique

Suivant les engagements pris lors de la COP21 sur le climat de 2015, la COI développe deux projets régionaux pour mettre en œuvre des actions inscrites dans les contributions déterminées à l'échelle nationale (les NDC pour *Nationally Determined Contribution*) des pays COI. Il s'agit, d'une part, d'un projet régional de résilience côtière et, d'autre part, d'un projet de mise à niveau des capacités météorologiques et climatologiques des États membres grâce à un appui du GCF.

Négociations climat, COP23

Dans la continuité de son action de soutien aux négociations climat, la COI a renouvelé son programme

d'accompagnement des négociateurs climat de l'Indianocéanie à travers le projet ISLANDS financé par l'Union européenne. Une équipe d'experts a été mobilisée au préalable de la COP pour analyser les textes de négociations puis soutenir les négociateurs durant la COP23 qui s'est tenue du 6 au 17 novembre à Bonn (Allemagne).

Plans d'action régionaux

Conformément au mandat confié par le 31^{ème} Conseil des ministres, le Secrétariat général a finalisé le plan d'action 2017-2020 sur le changement climatique ainsi qu'un plan d'action de Réduction des risques de catastrophes et d'adaptation au changement climatique aligné sur les décisions du cadre de Sendai. Ces documents encadrent l'action de la COI dans les domaines de la lutte contre les effets du changement climatique et de la réduction des risques. L'élaboration de ces plans d'action régionaux a bénéficié du soutien de l'AFD, de l'Union européenne à travers le projet ISLANDS et de l'Alliance mondiale contre le changement climatique (AMCC).

AMCOMET

Pour la première fois, le Secrétaire général de la COI a été invité à participer et à s'adresser à la Conférence des ministres africains en charge de la météorologie (AMCOMET) en septembre 2017. Au siège de l'Union africaine à Addis-Abeba (Éthiopie), le Secrétaire général de la COI a plaidé pour un traitement différencié en faveur des îles en développement d'Afrique compte tenu de leur vulnérabilité particulière aux effets du changement climatique. Ce plaidoyer de la COI a été activement soutenu par les États insulaires africains de l'Atlantique. La participation de la COI à cette réunion de haut niveau illustre en outre le renforcement du partenariat avec l'Union africaine et l'Organisation mondiale de la météorologie. Dans la foulée, les responsables de la COI ont également participé au premier forum africain Hydromet.

Réduction des risques

En 2017, les membres de la plateforme IFPP, mise en place depuis 2014 par le projet ISLANDS en collaboration avec le projet SWIORAFI de la Banque mondiale, se sont rencontrés à Maurice afin de valider techniquement le plan d'action de Réduction des risques et catastrophes de la COI qui sera par la suite soumis à la validation du Conseil des ministres.

WIOCC

La plateforme du Défi côtier de l'océan Indien occidental (WIOCC) a été réactivée avec l'appui du projet ISLANDS qui a d'ailleurs soutenu le lancement de cette initiative en 2014. Pilotée par la République des Seychelles, cette plateforme régionale a tenu deux réunions en décembre à Maurice lors desquelles les parties prenantes ont réaffirmé leur souhait de pérenniser cet outil à travers la concrétisation de son fonds fiduciaire.

PLANIFICATION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Technologies au service de l'environnement

La COI a activement participé aux ateliers du projet de Suivi de l'environnement et de la sécurité en Afrique (MESA) clôt en 2017. Les résultats du volet régional de ce programme panafricain financé par l'UE sont concrets : renforcement des capacités des institutions nationales chargées de la météorologie et de l'océanographie, développement d'outils et services en matière de suivi des pêches et de suivi de l'érosion côtière grâce au soutien technique de l'Institut d'océanographie de Maurice (MOI), partenaire de mise en œuvre de la COI tout au long du cycle de projet.

En avril 2017, le MOI et la COI ont organisé un atelier de formation à la cartographie côtière grâce à l'imagerie satellitaire. Cet atelier a permis à une vingtaine de techniciens des États membres de la COI d'affiner leurs

compétences dans l'utilisation et l'interprétation des données satellitaires pour développer des cartes de suivi et de gestion des littoraux.

La COI a également participé au 2^{ème} Forum MESA tenu du 24 au 28 avril à Dakar (Sénégal) ainsi qu'au dialogue politique autour du projet organisé au siège de l'Union africaine à Addis-Abeba en mai 2017. A cette occasion la COI a souligné l'importance de la communication pour assurer la dissémination des outils et services développés depuis les projets PUMA et AMESD puis par MESA.

La capitalisation des outils développés dans le cadre de AMESD et MESA se poursuit à travers le programme d'appui de GMES Afrique pour l'application des données spatiales en faveur de la sécurité et du développement durable en Afrique. La COI a participé du 4 au 6 septembre à Abidjan (Côte d'Ivoire) à la première réunion du comité de coordination de ce programme mis en œuvre par l'Union africaine. Un consortium régional mené par le MOI sous la supervision de la COI a été sélectionné pour poursuivre et amplifier les actions régionales sur la gestion des ressources marines et côtières ainsi que la météorologie marine.

Gestion des déchets et innovation

La COI collabore avec AMVALOR, la filiale développement de l'École nationale supérieure d'arts et métiers (ENSAM) en France. Ce partenariat stratégique vise à proposer des



En 2017, la COI a commandé une étude sur la gestion des déchets plastiques

solutions innovantes de traitement des déchets plastiques dans les îles de l'océan Indien. Pour ce faire, AMVALOR mène actuellement une étude nommée « *Etude prospective de la gestion des déchets plastiques sur la zone de la COI* ». La COI apporte son aide en orientant le cabinet vers les acteurs concernés et impliqués de chaque État membre ainsi qu'en apportant sa connaissance des différents territoires sur le sujet.

En parallèle de cette étude, AMVALOR a également proposé à la COI l'analyse d'échantillons de déchets plastiques échoués sur les zones côtières de notre région sur envoi de ces derniers. Au total, environ 5kg de déchets ont été envoyés à AMVALOR. L'objectif de cette analyse est de savoir si le plastique « vieilli » est en capacité d'être réutilisé et, si oui, comment.

ÉDUCATION ET SENSIBILISATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

PROJET ISLANDS

Clôture du projet

Le projet ISLANDS a tenu son dernier comité de pilotage en décembre 2017 à Zanzibar où les participants ont également pu visiter quelques Eco-Schools de l'île. Pour rappel, le projet ISLANDS, financé sur les ressources du 10^{ème} FED, a connu deux phases de mise en œuvre dont la première a débuté en 2011. À travers ce projet, la COI a été en mesure de sensibiliser aux différents enjeux du développement durable des acteurs associatifs, des techniciens des gouvernements ou encore des écoliers dans les pays membres de la COI et à Zanzibar. Les nombreuses activités de sensibilisation du projet ISLANDS ont démontré



Ouverture officielle de l'atelier de formation à la cartographie côtière

l'importance de l'éducation au développement durable au point de devenir, sur décision du 32^{ème} Conseil des ministres de février 2017, un axe transversal des actions de coopération de l'organisation régionale.

Un manuel des enseignants sur les ODD

L'équipe du projet ISLANDS a développé un guide destiné aux enseignants pour aborder les Objectifs de développement durable (ODD) avec les élèves de manière pratique et ludique. Cet outil permet d'accompagner les écoles dans le cadre de l'éducation au développement durable. Sa conception s'inscrit d'ailleurs dans la réalisation des ODD, notamment l'ODD 4 sur l'éducation. Des formations à destination des enseignants et des élèves ont été organisées dans tous les États bénéficiaires du projet. Un appui a également été apporté à certaines écoles pour développer des projets concrets calqués sur les ODD et impliquant les écoliers. Télécharger le guide sur: <https://bit.ly/2rOzAGp>

Eco-DRR

Le projet ISLANDS, en s'appuyant sur l'expertise technique de l'IUCN, a organisé à Maurice la première réunion du 9 au 13 octobre sur les désastres écologiques à l'attention



Visite de Daniel Schaffer, CEO de la FEE, dans les Eco-Schools mauriciennes et malgaches

des techniciens des États membre de la COI et de Zanzibar. Cet atelier a permis aux participants de se familiariser avec les méthodologies et les outils d'approche écosystémique dans la réduction des risques de catastrophes.

Eco-Schools

Le projet ISLANDS a depuis 2014 poursuivi l'accompagnement de la mise en œuvre du programme Eco-Schools dans la région océan Indien. Ce programme de la Fondation pour l'éducation à l'environnement (FEE) a vu l'accroissement de son réseau régional en 2017 ainsi que l'obtention, par plusieurs écoles partenaires, de la certification « Green Flag » (voir *Temps fort*). Un réseau des éducateurs à l'environnement de l'océan Indien incluant Zanzibar a été mis en place. Par ailleurs, compte tenu des risques croissants de catastrophes dans la région, une composante sur la réduction de ces risques a été développée et intégrée dans le manuel Eco-Schools régional.

Re-Use Ecolab

Mis en œuvre depuis 2014 par le projet ISLANDS grâce au financement de l'Union européenne, l'initiative Re-Use



Ecolab a permis à des femmes vulnérables de créer leur propre activité génératrice de revenus par la réutilisation des déchets du quotidien.

Re-Use Ecolab se décline en trois phases : la collecte de déchets, leur transformation et la vente des produits ainsi fabriqués. Le projet ISLANDS a organisé des sessions de sensibilisation et de formation à la valorisation de déchets auprès d'une centaine de femmes dans les États membres de la COI. Elles ont appris à transformer les déchets du quotidien en des objets utiles ou décoratifs qu'elles pourront commercialiser, et se dégager ainsi des revenus.

En décembre 2017, ISLANDS a élaboré puis lancé le manuel Ecolab de valorisation de déchets. Celui-ci présente en détail et de manière illustrée des méthodes de fabrication de nouveaux objets à partir de papiers journaux, de cannettes de boisson ou de bouteilles en plastique. La publication de ce manuel fait partie des activités de sensibilisation du projet ISLANDS à destination des Indianocéaniens sur la gestion des déchets, qui constitue d'ailleurs l'un des Objectifs de développement durable. Le manuel a été distribué dans tous les États membres de la COI et à Zanzibar (Tanzanie).

A Maurice, le lancement du manuel Ecolab a été l'occasion de remettre aux éco-créatrices qui ont été formées à l'upcycling des vélos adaptés et équipés pour la collecte



Exposition et vente des produits réalisés par les éco-créatrices dans le cadre des ateliers Re-Use Ecolab

des déchets afin de faciliter cette tâche fastidieuse. Cette activité a été conduite en collaboration avec l'entreprise sociale Belle Verte.



Modèle de vélo équipé pour la collecte des déchets

#ConnectIslands

En 2017, le projet ISLANDS a misé sur les nouvelles technologies et particulièrement les réseaux sociaux en mettant sur pied une campagne internet de sensibilisation au développement durable en Indianocéanie. Cette campagne baptisée #ConnectIslands visait à mettre en relation les personnes engagées en faveur du développement durable de la région, qui agissent positivement à leur échelle, et à générer les discussions entre les habitants de la région, plus particulièrement les jeunes. #ConnectIslands a permis de sensibiliser le grand public au moyen de vidéos, d'infographies et de portraits de jeunes professionnels et entrepreneurs qui concilient engagement personnel, innovation et écologie. Cette campagne de quatre mois, qui avait pour objectif de toucher un million de personnes et d'en engager 50 000, a été une réussite : elle a touché près d'1,8 million de personnes et engagé quelque 420 000 Indianocéaniens. De plus, #ConnectIslands a eu une portée géographique plus étendue, bien au-delà des frontières de l'Indianocéanie.

Exposition sur les baleines de l'océan Indien

Le projet Biodiversité de la COI a pris en charge sur fonds européens l'itinérance régionale de l'exposition « Cétacé mystérieux » avec un premier arrêt à Maurice. Cette exposition interactive construite grâce au soutien de la Région Réunion a d'abord été montrée lors du festival Porlwi by Nature du 29 novembre au 3 décembre 2017 où elle a accueilli 54 000 visiteurs. Elle a ensuite été installée dans la foulée au Rajiv Gandhi Science Center, où des groupes scolaires, notamment, ont pu la visiter jusqu'à fin janvier 2018. « Cétacé mystérieux » poursuivra sa tournée régionale aux Comores, au Kenya, à Madagascar, aux Seychelles puis en Tanzanie durant le premier semestre 2018.

Responsabilité environnementale de la COI

En cohérence avec ses activités régionales et en concertation avec ses employés, le Secrétariat général a développé une charte interne sur la gestion des déchets pour le recyclage et la récupération des déchets papiers, cartons et plastiques. Cette charte sera ensuite présentée aux organes décisionnels de la COI afin d'être discutée et approuvée. Le recyclage des papiers, cartons, plastiques et piles a déjà cours. En 2017, le Secrétariat a récupéré près de 980 kg de papier (dont 385 kg de journaux), 76 kg de carton, 60 kg de plastique et 12 kg de piles, qui ont été déposés dans les structures appropriées pour être recyclés.





Activité interne pour sensibiliser au recyclage du papier à la COI

Bilan : avec près d'une tonne de papier recyclée, ce sont 17 arbres sauvés qui peuvent absorber un total de 250 kg de CO₂ chaque année. Par ailleurs, le rapport annuel de la COI est, depuis l'édition 2016, imprimé sur du papier recyclé et produit en quantité limitée au profit d'une version numérique appelée à prendre le pas sur la version papier. Il n'y a pas de petits gestes, il n'y a que des bonnes actions !

Partenariat avec le PNUE

La COI continue d'approfondir son partenariat avec le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) à travers le Secrétariat de la Convention de Nairobi

pour une meilleure gestion des ressources marines et côtières. La COI participe aux réunions de coordination et de pilotage des projets liés à la Convention de Nairobi dans le but d'améliorer la coordination des actions et d'éviter les duplications. En 2017, la COI a pris part à un atelier sur les risques grandissants de pollution marine par le déversement des hydrocarbures, organisé par le PNUE à Zanzibar du 16 au 20 octobre. Depuis 1999, la COI a grandement contribué avec le soutien de ses partenaires à la sensibilisation et au renforcement des capacités des États côtiers d'Afrique orientale et de l'Indianocéanie en matière de prévention et de gestion des pollutions marines.



DI-5 IDENTITÉ INDIANOCÉANIQUE ET VALORISATION DES RESSOURCES HUMAINES ET NATURELLES

Créer le ciment identitaire de l'Indianocéanie afin d'accélérer le développement durable de la région et promouvoir ses atouts naturels, culturels et humains sur la scène internationale.

Le domaine d'intervention 5 (DI-5) couvre quatre champs d'actions :

- culture, médias et société civile ;
- recherche, éducation et coopération universitaire ;
- énergies renouvelables ;
- tourisme.

COFINANCEMENT : 16 PROJETS D'ÉNERGIE RENOUVELABLE LANCÉS

Le programme ENERGIES de la COI, financé par l'Union européenne, a sélectionné 16 projets de production d'énergie renouvelable pour cofinancement. La subvention totale s'élève à plus de 4,22 millions € sur crédits du 10^{ème} Fonds européen de développement, représentant plus de 13 millions € d'investissement. Ces seize projets, petits et grands, relèvent du secteur public, du secteur privé et de la société civile. Ils font appel à différents types d'énergies renouvelables comme la biomasse, le biogaz, l'hydraulique ou encore le solaire.

La population et les opérateurs économiques des pays de la région en seront les premiers bénéficiaires. La COI et l'Union européenne contribuent ainsi concrètement,

à travers le programme ENERGIES, à la promotion d'un développement authentiquement durable au plus près des communautés de l'Indianocéanie.

Quatre cérémonies de lancement ont été organisées en 2017 en Union des Comores, à Madagascar et à Maurice.

Trois projets concernant une meilleure efficacité de l'usage du bois-énergie ainsi qu'une valorisation du biogaz en électricité ont été présentés et lancés en Union des Comores le 17 août. Parmi les projets retenus pour cofinancement il en est un qui cible l'une des filières emblématiques de l'économie comorienne, en l'occurrence la production d'huile essentielle d'ylang-ylang. Il s'agit du projet



Unité de distillation d'huile essentielle d'ylang-ylang à Anjouan



Cérémonie de lancement des projets cofinancés aux Comores

d'Initiative Développement qui prévoit la construction et la distribution d'unités de distillation - à foyer économe - d'huile essentielle d'ylang-ylang à Anjouan et Mohéli. Ce projet permettra d'économiser la ressource en bois et aura un impact significatif sur l'équilibre écologique de ces îles.

Neuf projets de production d'énergie à partir de sources renouvelables ont été présentés et lancés à Madagascar le 22 août. Les projets retenus ont en commun l'atteinte d'un objectif principal : permettre aux zones hors réseau d'accéder à l'électricité et ainsi contribuer au développement économique et social des territoires.

L'électrification des zones rurales de Madagascar est en effet un objectif important, dans la mesure où elle entraîne une élévation du niveau de vie de la population et permet à diverses structures de se développer et de se renforcer (les établissements scolaires, les centres de santé, les producteurs agricoles, les entrepreneurs ruraux ou encore les services publics).

Parmi les projets cofinancés dans la Grande Ile, nous pouvons retenir :

- Le projet développé par le *World Wildlife Fund for Nature Madagascar Country Office* (WWF MDCO) dans



Les femmes d'Ambakivao parmi les participantes à la formation au Barefoot College à Tilonia, en Inde

le village d'Ambakivao, au sein de la région Menabe, dans lequel les femmes ont un rôle central, et qui a pour objectif l'accès durable à l'éclairage moderne et à l'électricité des populations rurales isolées de Madagascar. Quatre femmes du village, futures « ingénieures solaires », ont été formées au Barefoot College de Tiloniya en Inde pendant 6 mois. De retour à Madagascar, elles équiperont en systèmes solaires 50 ménages et une maison communautaire. Le service d'électricité sera géré par un comité solaire villageois. Une batterie et quatre lumières LED seront distribuées à chaque ménage. Un atelier de maintenance des équipements sera également créé.

- Le projet Gemaha de génération d'électricité rurale à partir de *Jatropha mahafalensis* au Sud de Madagascar. Développé par le CIRAD avec PhileoL Madagascar, l'ADER et l'Université d'Antananarivo, ce projet s'appuiera sur une filière existante de valorisation des graines de *Jatropha mahafalensis* afin de tester, valider puis disséminer l'usage de son huile comme carburant pour trois groupes électrogènes alimentant les réseaux de distribution d'électricité rurale des villes de Tsihombe (25 000 hab.) et Beloha (15 000 hab.).



Lancement du projet porté par Omnicane

A Maurice, quatre projets ont été sélectionnés ou ont démarré. Parmi ces projets figurent :

- Le projet porté par Omnicane qui vise à utiliser de manière plus efficace la vinasse de canne issue du processus de fabrication de bioéthanol. Concrètement, une fois la canne broyée pour en extraire le sucre, les déchets organiques, la bagasse et la vinasse, font l'objet d'une valorisation énergétique. La distillerie d'Omnicané fermente actuellement la mélasse produite par la raffinerie de sucre et distille le liquide fermenté pour le transformer en bioéthanol, notamment utilisé

dans l'agro-industrie, le secteur pharmaceutique ou comme carburant. La vinasse, issue de la mélasse, est à ce jour seulement concentrée à travers des évaporateurs pour produire un bio fertilisant. L'innovation du projet consiste en la production, grâce à la vinasse, d'un engrais de meilleure qualité, mais aussi d'électricité à partir du gaz émis par le processus de méthanisation.

- L'un des deux projets portés par l'Assemblée régionale de Rodrigues concerne la mise en place d'un modèle d'éco-village à Rivière Coco. Les besoins en énergie, notamment pour la cuisson, de 20 familles de Rivière Coco seront couverts par le biogaz produit par trois biodigesteurs de déchets organiques animaliers. Des installations solaires photovoltaïques dans 30 foyers et dans les institutions publiques du village, des réverbères alimentés par l'énergie solaire, ainsi que 500 m² de toitures végétales, permettant un refroidissement naturel de l'habitat, seront également installés dans ce cadre. Par ailleurs, une station de location de vélos électriques, ainsi qu'un véhicule électrique viendront compléter ce projet.

Tous ces projets cofinancés ont une durée de deux ans et font l'objet d'un suivi de la COI.

ACTIVITÉS

CULTURE, MÉDIAS ET SOCIÉTÉ CIVILE

Porlwi by Nature

La COI a participé au festival Porlwi by Nature qui s'est déroulé à Maurice du 29 novembre au 3 décembre 2017, à travers trois activités dans les domaines des énergies renouvelables et de la biodiversité.

À la Citadelle de Port Louis, le projet ENERGIES, financé par l'Union européenne, a contribué à l'organisation d'un atelier de création de lanternes solaires - « solar jar » - afin de sensibiliser les enfants aux énergies renouvelables. Un partenariat a été mis en place à cette occasion avec plusieurs associations comme ATD Quart Monde. Environ 510 enfants ont participé à cette activité pendant les cinq jours du festival.



Atelier « solar jar » lors du festival Porlwi by Nature

Un spectacle régional de marionnettes utilisant des objets animés et ayant pour objectif également de sensibiliser la jeunesse aux énergies renouvelables a donné lieu à deux représentations dans le cadre du festival. Une centaine de jeunes et de moins jeunes ont assisté à la représentation d'« Azafady - ça ne peut pas durer ». Le spectacle s'est ensuite déplacé sur Rodrigues.



L'exposition « Cétacé mystérieux »

L'exposition « Cétacés mystérieux » sur les baleines à bosse, créée par la Région Réunion et qui circulera dans toute l'Indianocéanie ainsi qu'en Tanzanie et au Kenya grâce au soutien du programme Biodiversité financé par



Affiche du spectacle "Azafady"

L'Union européenne, a effectué son premier déplacement en dehors de La Réunion à Maurice au Dock 2 situé à deux pas de l'Aapravasi Ghat. L'exposition a accueilli 54 000 visiteurs qui ont apprécié sa richesse pédagogique.

La musique pour la sensibilisation aux énergies renouvelables

Soutenu par le programme ENERGIES, le Mauritius Music Expo (MOMIX) est une initiative visant à dynamiser le domaine de la musique à Maurice, et plus largement dans l'océan Indien, en partenariat avec des festivals et événements professionnels comme le IOMMA à La Réunion et le Libertalia Music Festival de Madagascar.



L'artiste Eric Triton lors de l'ouverture du MOMIX

Comme cela avait été fait en 2014 pour la création de l'hymne de la COI « Ensemble », cinq artistes de nos îles ont collaboré, en vue de cette manifestation qui s'est déroulée les 4 et 5 octobre 2017, et enregistré le single « Soley », visant à sensibiliser le public sur les énergies renouvelables. Eliasse des Comores, Tiloun de La Réunion, le groupe Kristel de Madagascar, Eric Triton pour Maurice et Isham pour les Seychelles ont interprété « Soley » pour le public du MOMIX. Le titre a par la suite été largement diffusé à la radio et sur les plateformes numériques.

Le prix « Indianocéanie »

Le 32^{ème} Conseil des ministres a décidé de la création d'un appel à écritures, en lien avec le Conseil départemental de La Réunion, qui concernera des questionnements contemporains propres à notre région, sans genre imposé, ouvert à la fois aux essais, à la poésie, aux romans, rédigés en langue française. Différents bailleurs de fonds ont été saisis. En outre, la COI a répondu à l'appel à projets de l'OIF pour le soutien aux manifestations littéraires en janvier 2018.

Discussions avec les bailleurs de fonds

La COI ne disposant pas de financements dédiés pour la culture, l'année 2017 a été marquée par des discussions avec l'UNESCO et l'OIF. À cette occasion, et à titre d'exemple, le projet « Vues intérieures d'Indianocéanie », ouvrage photographique sur les visages et les familles d'Indianocéanie, a été soumis à différents bailleurs de fonds.

Négociation d'un projet culturel global sur fonds européens

Le 5 avril 2017, la COI proposait au COMESA, à la SADC, à l'EAC et à l'IGAD d'inclure dans le Programme indicatif régional (PIR) du 11^{ème} Fonds européen de développement (FED) un projet culturel régional. La proposition d'intégration d'un projet culturel au PIR de la COI fut validée par le Groupe technique de haut niveau réuni à Bruxelles (Belgique) les 4 et 5 septembre et par le Groupe de haut niveau réuni le 6 octobre à Pretoria (Afrique du Sud), dans le cadre des priorités définies par le PIR. La modification du PIR pourrait être soumise en 2018 à la procédure idoine menée avec les services de l'Union européenne puis à la validation des États membres de la COI.

RECHERCHE, ÉDUCATION ET COOPÉRATION UNIVERSITAIRE

Le Grand observatoire de l'océan Indien (G2OI)

Découlant de l'accord-cadre signé en 2014 entre la COI et l'IRD, le G2OI a pour objectif de mutualiser les données des partenaires de l'Indianocéanie, en intégrant celles de la COI, et de constituer un système d'informations régional permettant de partager plus efficacement les moyens d'observations et de stockage. Le G2OI réunira les données relatives aux enjeux scientifiques en matière de :

- risques environnementaux et sanitaires ;
- biodiversité, ressources et services écosystémiques associés aux milieux terrestres et marins.

Pour atteindre cet objectif, l'IRD a mis à disposition de la COI depuis octobre 2016 un cadre qui a été soutenu dans sa tâche en 2017 par un Volontaire de solidarité internationale. Le travail de référencement et d'archivage des données produites par les projets de la COI a donc démarré concrètement en 2017.

Le projet a été présenté à la conférence ZanSEA en mai à Zanzibar et au 10^{ème} symposium scientifique du WIOMSA en octobre-novembre en Tanzanie. Le G2OI fera en 2018 l'objet d'une demande de financement sur INTERREG V. Des rencontres avec le Guichet unique Recherche, Développement, Technologie et Innovation de la Région Réunion, autorité de gestion d'INTERREG V, ont eu lieu en avril et en novembre.

PRerAD

La Plateforme régionale de recherche agronomique pour le développement (PRerAD), créée suite à la signature en 2014 d'une convention entre la COI, la Région Réunion, la Préfecture de La Réunion et le CIRAD, a tenu son inter-CROST (Comité d'orientation scientifique et

technique) les 27 et 28 septembre 2017 au siège de la COI, à Ébène (Maurice). Ce rendez-vous scientifique et technique autour des enjeux d'agriculture et de sécurité alimentaire a été l'occasion d'effectuer le bilan, de noter les avancées de la PRerAD et de réfléchir sur le contenu futur de la plateforme. Les cinq réseaux thématiques d'acteurs en matière de santé sanitaire et phytosanitaire, de qualité agroalimentaire, d'adaptation de l'élevage aux changements environnementaux et de biodiversité des productions végétales - One Health, PRPV, QualiReg, ARChE_Net et Germination - ont fait l'objet d'un point d'étape partagé. Les réseaux découlant de la PRerAD réunissent aujourd'hui plus de 150 opérateurs agricoles de la région. Un état des lieux a pu être dressé, suite aux



Réunion inter-CROST de la PRerAD

présentations sur les offres et les besoins existants dans les États membres en matière agricole, ce qui a fait ressortir les potentiels en matière de coopération. À l'issue de cette rencontre, les composantes de la 2^{ème} phase de la PRerAD ont été définies. La formation a notamment été identifiée comme un axe transversal et un besoin partagé par nos îles, impliquant un travail en commun entre ses partenaires.

Formation en ligne

Suite à la convention signée en 2016 par la COI, Agreenium et sept universités de la région océan Indien en présence du CIRAD, la COI a participé en mai au colloque international « *Agrobiosciences et numérique : les enjeux pour la formation* », organisé à Paris par Agreenium. Le centre de e-learning de la FAO a ainsi été approché pour une collaboration en la matière en Indianocéanie.

Le e-learning a par ailleurs été largement utilisé dans le cadre de la formation sur la régulation énergétique organisée par le programme ENERGIES, et dispensée par l'école de régulation de Florence de février à juillet 2017.

La COI est également adhérente à l'Université virtuelle en Environnement et Développement durable (UVED), dans le cadre de son projet ISLANDS, financé par l'Union européenne, ce qui lui permet d'accéder à l'ensemble des ressources numériques de l'UVED et de ses membres.

Océan Metiss

La COI est partenaire technique du projet Océan Metiss, projet de planning spatial maritime du bassin sud-ouest de la zone océan Indien. La Région Réunion, en partenariat avec l'État français et l'Université de La Réunion, avaient répondu en décembre 2016 à un appel à projets de l'*Executive Agency for Small and Medium-Sized Enterprises* (EASME) sur financement du Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP) sur le sujet. Le projet Océan Metiss a fait l'objet d'une notification le 9 octobre et démarrera le 1^{er} février 2018 pour une durée de 24 mois. L'objectif du projet est d'élaborer un état des lieux des facteurs d'impact sur l'écosystème marin dans la zone, d'évaluer les potentiels et de créer un outil transversal de planification en la matière. La COI apportera sa contribution technique à Océan Metiss à travers ses projets pour la partie Biodiversité/Écosystème/Énergie.

Coopération universitaire et formation

Le Secrétaire général de la COI a participé les 13 et 14 avril au colloque organisé par l'Université de La Réunion: « *L'Union européenne, un modèle de puissance, une puissance modèle dans l'océan Indien ?* ». Ce colloque a été l'occasion pour le Secrétaire général de souligner que « *depuis une dizaine d'années, l'appui au développement durable et à l'utilisation rationnelle des biens publics mondiaux, le souci des équilibres écologiques, la promotion d'instruments techniques ou juridiques permettant de mieux lutter contre les effets du changement climatique sont inscrits au cœur de la diplomatie d'influence européenne [...] La fin prochaine du modèle de développement global Union européenne/ACP, ainsi que le Brexit qui impactera naturellement le niveau des ressources alloués à l'Aide publique au développement, constituent un moment opportun pour opérer cette nécessaire révision des modes d'action de l'aide et du partenariat.* ».

Le Secrétaire général a également participé les 20 et 21 octobre à la conférence organisée par l'Université de La Réunion : « *Artisans de la paix et passeurs – Peacemakers and bridgebuilders* ». À cette occasion, Hamada Madi a insisté sur le rôle de la coopération régionale qui, seule, permet à l'Indianocéanie de progresser dans certains domaines comme la lutte contre les catastrophes naturelles. Il a également mis en exergue la nécessité de progresser dans le domaine de la recherche en se dotant d'outils régionaux.

Les contacts pris avec les universités de la zone ont par ailleurs permis de faire émerger la priorité donnée à la formation, exprimée notamment lors de la réunion technique des 5 et 6 décembre 2017 chargée de préparer la réunion ministérielle sur la sécurité alimentaire, et plus particulièrement lors de l'examen du projet financé par le 11^{ème} FED en la matière.

Des actions ont également été menées en matière de formation. Par exemple, le projet de renforcement des connaissances des jeunes scolarisés sur les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, démarré en 2017, réalisé par les Maisons familiales rurales (MFR) à l'initiative du programme ENERGIES. L'objectif, en l'espèce, est de former en alternance, sur une durée de deux ans, 600 jeunes et leurs familles, grâce à 20 MFR impliquées et à six projets pilotes dont trois projets de biogaz et de foyers améliorés à Madagascar, deux projets de biogaz à Maurice et un projet de foyer amélioré aux Comores. À terme, les jeunes formés devraient eux-mêmes porter des projets concrets en matière d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique, avec un objectif final d'insertion de ces jeunes.

ÉNERGIES RENOUVELABLES

L'action de la COI en faveur de la diffusion des technologies d'énergies renouvelables et des bonnes pratiques d'efficacité énergétique est développée dans le cadre d'un projet dédié, le projet ENERGIES financé par l'Union européenne.

Appel à projets

L'activité phare du programme ENERGIES, financé par l'Union européenne, est le démarrage des projets de l'appel à propositions lancé en 2015.

Seize projets de production d'électricité à base d'énergies renouvelables ont en effet démarré en 2017, aux Comores, à Madagascar et à Maurice (voir *Temps fort*).

Stratégie des petites îles

Le programme ENERGIES a également développé des actions en faveur des petites îles que sont Mohéli pour l'Union des Comores, Sainte-Marie pour Madagascar, Rodrigues pour Maurice et La Digue pour les Seychelles, en tant que laboratoires en matière d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique.

Les études sur les stratégies des petites îles ont été validées par les États membres et ont permis de définir des priorités opérationnelles et des projets de démonstration dans chaque territoire : plateformes solaires pour la formation des installateurs à Mohéli et Rodrigues, kiosque solaire à Sainte-Marie et équipements solaires pour la nouvelle halle aux poissons à La Digue.

Efficacité énergétique

En collaboration étroite avec l'Agence française de développement (AFD) et Business Mauritius, le Programme régional d'efficacité énergétique (PREE), associant les secteurs privé et public, a été lancé à Madagascar le 22 août 2017. Dans la lignée du Programme national d'efficacité énergétique (PNEE) financé par l'AFD et l'Union européenne à Maurice, il appuiera Madagascar et les Comores dans un premier temps pour élaborer la cartographie du potentiel d'efficacité énergétique.



Lancement du PREE à Madagascar

Promotion des ER/EE et formations

La stratégie régionale de promotion des énergies renouvelables et d'efficacité énergétique a été validée par tous les États membres de la COI. Elle définit les actions de communication et de sensibilisation qui ont été et qui seront lancées par le programme ENERGIES afin de renforcer les partenaires institutionnels de la région dans la visibilité de leur action. Des actions utilisant la

culture comme vecteur de sensibilisation ont été menées notamment dans le cadre du festival Porlwi by Nature à Maurice (voir « Culture, médias et société civile »). Six journalistes comoriens ont été formés sur le terrain quant à la thématique du développement durable et des énergies. Des films de sensibilisation à l'attention des jeunes, du grand public et des PME ont été réalisés à Maurice. L'élaboration des stratégies nationales de promotion des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique (ER/EE) sont en cours de finalisation en Union des Comores et à Maurice.



Formation de journalistes comoriens à la thématique des énergies

La plateforme web ENERGIC de gestion des connaissances du programme est en ligne depuis le mois de décembre 2017 à partir du lien www.energic.commissionoceanindien.org. Elle facilitera l'accès par thématiques, à une documentation claire et référencée, concernant l'océan Indien et l'international.



Page d'accueil de la plateforme ENERGIC

Un des objectifs prioritaires du programme est le renforcement de capacités de ses partenaires. À ce titre, un cycle de formation sur la régulation énergétique, organisé par le programme ENERGIES et délivrée par l'Ecole de régulation de Florence, a réuni plus de 20 participants, représentant les ministères en charge de l'énergie, les agences de régulation, ainsi que les sociétés d'électricité des États membres de la COI, de février à juillet.



Le programme ENERGIES a organisé une formation régionale sur la régulation énergétique avec l'Ecole de régulation de Florence

TOURISME

Coopération touristique

L'étude régionale de coopération touristique menée par la COI en 2015 avait défini une feuille de route intégrant notamment l'harmonisation des normes et qualités de service et de classification des établissements d'hébergement. Les États membres de la COI ont progressé individuellement dans l'établissement de ces normes. Sur le plan régional, ces normes n'existent pas encore. La COI a donc répondu en octobre dernier à l'appel à projets lancé par le ministère allemand de l'Environnement (BMUB) dans le cadre de l'*International Climate Initiative* (IKI), en soumettant un projet de label régional en tourisme durable.

Ce projet avait été débattu lors de l'atelier des 20 et 21 septembre organisé aux Seychelles par l'OIF dans le cadre de son initiative pour le tourisme durable dans les PEID.

La COI a également présenté les actions menées en la matière dans le cadre de la conférence sur le tourisme durable dans les PEID qui s'est tenue en novembre dernier aux Seychelles, à l'initiative de la Fondation pour le tourisme durable et de l'Université des Seychelles.



La COI et l'OIF mènent une réflexion commune sur le tourisme durable dans les PEID

FED / FEDER

L'articulation des fonds FED et FEDER constitue un enjeu important quant à la coopération régionale en Indianocéanie.

Trois dossiers ont abouti en 2017 bénéficiant de ces deux fonds :

- l'exposition « Cétacés mystérieux » sur les baleines à bosse qui circulera dans les cinq États membres de la COI et
- des formations sur les espèces envahissantes, avec l'appui du CIRAD, ainsi que sur les aires protégées et la faune et la flore sauvages.

Plusieurs projets devraient également aboutir en 2018, en termes de montage financier, comme ceux du G2OI et de la base de données solaires IOS-Net, en partenariat avec l'Université de La Réunion dans le cadre du programme ENERGIES. Ces dernières activités ont été conçues de façon partagée dès leur démarrage.

Aujourd'hui, le sujet évolue, malgré sa complexité : les projets menés par la COI, comme celui concernant la sécurité alimentaire financé par le 11^{ème} FED, sont pensés globalement dès la naissance du projet, en intégrant l'articulation du FED et du FEDER, optimisant ainsi l'implication et la contribution de la France/Réunion dans les projets européens de la COI.

PARTENARIATS



La COI bénéficie du soutien d'une dizaine de partenaires techniques et financiers pour mettre en œuvre ses projets, animer la coopération régionale et, *in fine*, accompagner ses États membres sur la voie d'un développement authentiquement durable.

Ces partenariats sont d'autant plus nécessaires que la COI et ses États membres ne sont pas en mesure, seuls, de répondre aux nombreux défis de l'Indianocéanie. En cela, la contribution appréciée des partenaires au développement facilite l'atteinte des Objectifs de développement durable à l'horizon 2030 grâce à une action collective dynamique et concertée.

UNION EUROPÉENNE

L'Union européenne, premier partenaire financier et technique de la COI, a accédé au statut d'observateur auprès de la Commission de l'océan Indien. Ce statut est un signe du raffermissement du partenariat historique qui lie la COI et l'Union européenne. Les membres du Conseil de la COI ont adopté, lors du Conseil extraordinaire qui s'est



L'Union européenne a accédé au statut d'observateur lors du Conseil extraordinaire des ministres d'octobre 2017

tenu les 2 et 3 octobre 2017, une déclaration officialisant l'octroi du statut d'observateur à ce partenaire stratégique de la COI comme de toutes les îles de l'Indianocéanie. Consciente des spécificités insulaires, l'Union européenne accompagne la COI dans les domaines des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, de la sécurité maritime, des pêches, de la lutte contre les effets du changement climatique ou encore de la préservation de la biodiversité régionale, entre autres. Depuis 2005, l'Union européenne a financé 17 projets de coopération mis en œuvre par la COI pour un montant total de 156 millions € des Fonds européens de développement. La contribution de l'Union européenne au développement de la grande région de l'Afrique orientale et australe et de l'océan Indien est appelée à se consolider dans le cadre du 11^{ème} Fonds européen de développement couvrant la période 2015-2020.

« L'Union européenne a un partenariat historique avec la Commission de l'océan Indien qui date de plus de 30 ans. L'Union européenne est le premier partenaire technique et financier de la Commission de l'océan Indien. Notre statut d'observateur auprès de la COI officialisé en octobre 2017 vient formaliser ce partenariat basé sur des valeurs communes et une collaboration étroite et fructueuse. »

Marjaana Sall,
Ambassadeur et chef de la Délégation de l'Union européenne
auprès de la République de Maurice et de la République
des Seychelles

LA COOPÉRATION FRANÇAISE

La France est le deuxième partenaire financier et technique de la COI, principalement au travers de l'Agence française de développement (AFD). La coopération française s'intéresse particulièrement aux enjeux relevant des biens publics mondiaux (santé, écosystèmes et préservation de l'environnement). Le Conseil régional et le Conseil départemental de La Réunion participent aussi activement aux activités de la COI.

L'Agence française de développement

Institution financière publique, l'AFD agit depuis 75 ans pour combattre la pauvreté et favoriser le développement durable dans les pays du Sud et dans les Outre-mer. Elle met en œuvre la politique définie par le gouvernement français. Les interventions de l'AFD auprès de la COI s'inscrivent dans la stratégie de soutien de la France à la COI, dont elle est membre, et ce en adéquation avec les orientations stratégiques de l'organisation régionale, notamment sur le développement durable. Depuis la première intervention d'envergure de l'AFD en 2007, plus de 17 millions € de subventions ont été octroyées à la COI.



L'AFD renouvelle son appui à la santé publique régionale

Les interventions de l'AFD se concentrent pour une large part sur la lutte contre les effets du changement climatique, la gestion des risques naturels et la préservation de l'environnement. L'appui de l'AFD touche également à l'économie, à l'énergie ou encore à la gestion des déchets.

Mais c'est surtout en matière de santé publique que l'AFD apporte un soutien d'envergure. Pour la troisième fois depuis 2009, l'AFD appuie l'action de la COI en faveur de la santé publique en Indianocéanie. Le Secrétaire général de la COI, Hamada Madi, l'Ambassadeur de France à Maurice, Emmanuel Cohet, et le directeur de l'AFD pour Maurice, les Seychelles et la COI, Matthieu Discour (*photo*), ont signé le jeudi 14 décembre, à Port-Louis, la Convention de financement d'une troisième phase du projet de veille sanitaire. Montant de l'enveloppe de subvention : 8 millions € sur cinq ans.

« La stratégie AFD pour la zone océan Indien vise parmi d'autres sujets, la prise en compte des biens publics régionaux liés à la réalité d'un destin commun, avec la santé comme une des priorités sectorielles. C'est avec plaisir que l'AFD renouvelle son engagement auprès de la COI et de ses États membres, sur la sécurité sanitaire de la région, et ce à hauteur de 8 millions €. Ce financement s'insère dans une stratégie de soutien globale de l'AFD au secteur santé dans la région. »

Matthieu Discour,
directeur de l'AFD pour Maurice et les Seychelles

Le Fonds français pour l'environnement mondial

Le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM) est un fonds public destiné à favoriser la protection de

l'environnement mondial dans les pays en développement. Il finance, à hauteur de 1,2 million €, le projet de Gestion durable des zones côtières dans les pays de la COI. Ce projet, dont les actions sont complémentaires de celles entreprises par les projets Biodiversité et ISLANDS, se distingue par sa démarche participative, du local au régional, et par son approche globale allant des crêtes aux côtes.

La coopération territoriale française

Un des enjeux pour les années à venir consiste à amplifier la coopération et les synergies entre le FED et le FEDER, pour les projets de développement en Indianocéanie. Une réflexion et des consultations sont en cours, entre la COI et le Conseil régional de La Réunion qui est l'autorité de gestion d'INTERREG V. Il s'agit d'optimiser l'articulation entre le FED et le FEDER. À noter également que le Conseil régional et le Conseil départemental sont engagés dans des activités de coopération thématique en matière d'énergie renouvelable et de culture respectivement.

Ils participent aussi au renforcement des capacités du Secrétariat général de la COI par la mise à disposition de jeunes professionnels réunionnais. En 2017, cinq jeunes réunionnais ont effectué une mission de VSI (Volontariat de solidarité internationale) à la COI dans des secteurs porteurs d'avenir, notamment la gestion des déchets, les pêches, la sécurité alimentaire, les énergies renouvelables ou encore la création d'un Grand observatoire de l'océan Indien, projets en partie financés par le FED. Le dispositif VSI est géré par la représentation régionale de France Volontaires pour l'Afrique australe et l'océan Indien en partenariat avec la Région Réunion sur co-financement européen INTERREG V OI. Par ailleurs, le Département de La Réunion a mis à disposition de la COI deux professionnelles dans le cadre du programme « Mobilité océan Indien », l'une auprès du DI-1 et l'autre auprès de l'unité de Communication.

BANQUE MONDIALE

L'organisation internationale qui a pour mission de mettre fin à l'extrême pauvreté et de promouvoir une prospérité partagée, a appuyé la COI dans le domaine de la réduction des risques de catastrophes à travers le programme de protection financière des îles du projet ISLANDS financé par l'UE, qui a pris fin en décembre 2017. La Banque mondiale, dont l'action internationale en faveur de l'économie bleue s'amplifie, soutient activement le secteur des pêches dans le Sud-Ouest de l'océan Indien à travers le Fonds pour l'environnement mondial. Deux projets, dont les composantes régionales sont mise en œuvre par la COI, s'inscrivent dans cette dynamique de soutien de la Banque : il s'agit des projets SWIOFISH1 et SWIOFISH2.

BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

La BAD vise le recul de la pauvreté dans ses pays membres et contribue à leur progrès social et à leur développement économique durable. La BAD conseille politiquement, assiste techniquement et mobilise les ressources pour promouvoir l'investissement dans ces pays. C'est à travers son Département des États fragiles que la BAD finance le projet multisectoriel d'assistance technique et de renforcement des capacités dans le domaine du genre à hauteur de 958 000 \$.

ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE

Depuis 1999, la COI et l'OIF entretiennent une étroite relation dans le but d'accroître l'impact de leurs activités respectives au profit des États membres de la COI également membres de l'OIF.

Suite à la signature en 2016 d'un Accord-cadre de coopération, portant sur trois domaines d'intérêts communs, à savoir (i) stabilité politique et diplomatie, (ii) langue, culture et éducation, et (iii) développement

économique et environnement durable, la COI et l'OIF approfondissent les discussions en vue de mettre en œuvre des activités conjointes en faveur des PEID dans les secteurs de la culture et du tourisme.

À noter, enfin, qu'à travers son programme de volontariat international, l'OIF a mis à la disposition de la COI une volontaire en appui à la communication pour la période janvier 2017 - janvier 2018.

SYSTÈME DES NATIONS UNIES

Des agences spécialisées des Nations unies appuient techniquement la COI dans la mise en œuvre de ses activités dans des domaines aussi diverses que l'économie, la santé, la gestion des risques de catastrophes, la sécurité maritime, la sécurité alimentaire. La COI entretient notamment un partenariat solide avec la FAO dans les domaines de la sécurité alimentaire et des pêches. La COI travaille également avec l'Organisation internationale pour les migrations, la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (UNECA), l'ONUSIDA, le Bureau des Nations unies pour la réduction des risques de catastrophes (UNISDR), l'Organisation mondiale de la santé, l'Organisation mondiale de la santé animale ou encore l'Organisation mondiale de la météorologie.

Les partenariats de la COI avec les agences onusiennes est appelé à s'étoffer davantage notamment suite aux discussions avec l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC) et le Département des Affaires politiques des Nations unies en vue de formaliser une coopération dans les domaines de la stabilité politique et de la sécurité.

FONDS VERT POUR LE CLIMAT

Rattaché à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, le Fonds vert pour le climat est un mécanisme financier abondé par les pays développés

en vue de mettre en œuvre des projets d'adaptation et d'atténuation aux effets du changement climatique dans les pays en développement. Les pays insulaires, particulièrement vulnérables aux impacts des dérèglements climatiques, font partie des potentiels bénéficiaires. C'est dans ce sens que la COI a entamé les démarches relatives à l'obtention du statut d'entité de mise en œuvre qui la rendrait éligible, au bénéfice de ses États membres, à l'octroi et à la gestion de ces sources de financements.

RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE

La République populaire de Chine a réitéré son soutien à la coopération régionale à travers un nouveau don de 100 000 \$. L'Ambassadeur de la République populaire de Chine à Maurice, Sun Gongyi, et le Secrétaire général de la COI, Hamada Madi, ont signé l'accord de don au siège de l'organisation régionale le 31 octobre 2017.



Signature de l'accord de don de la République populaire de Chine à la COI

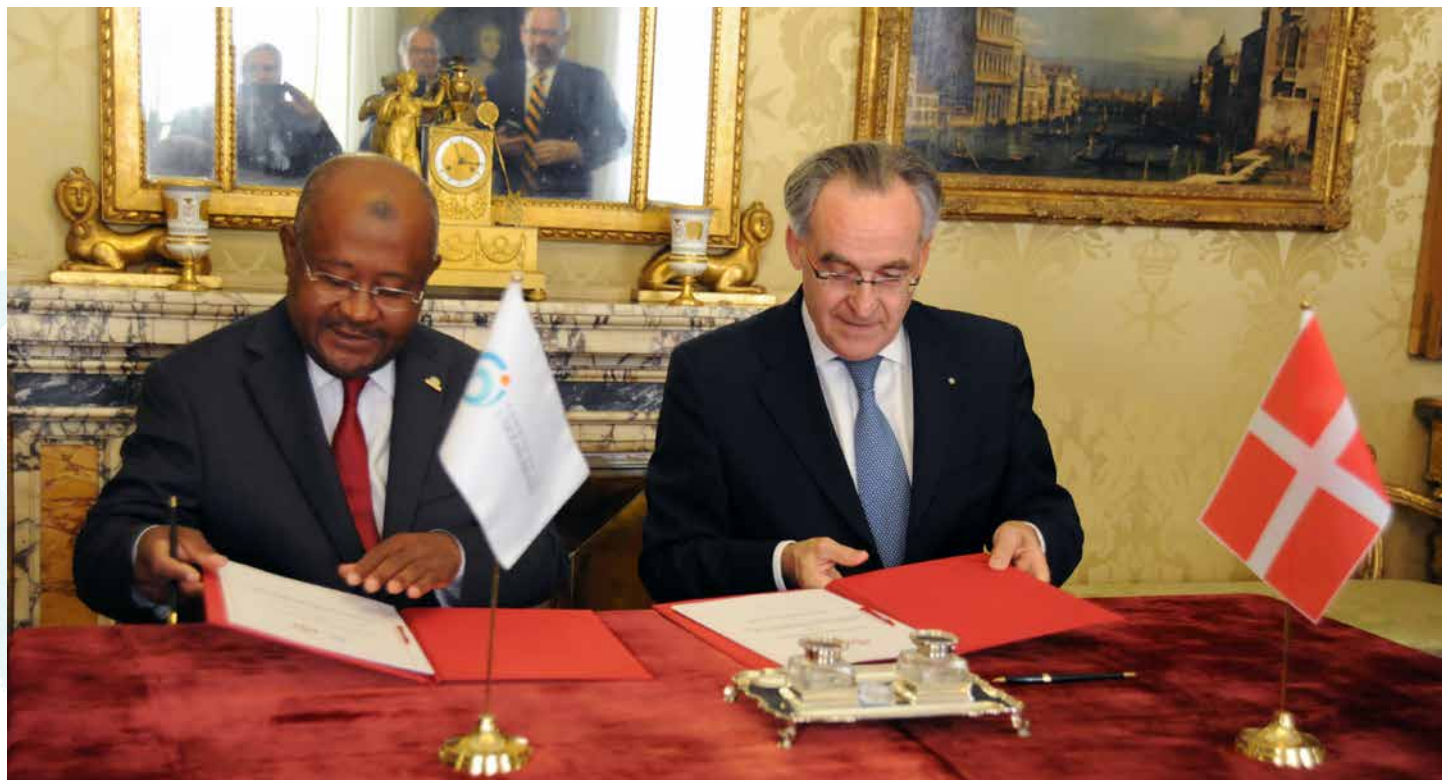
Observateur auprès de la COI depuis février 2016, la Chine appuie régulièrement la COI depuis 2012. Son ambassadeur, Sun Gongyi, en poste à Maurice depuis septembre 2017, a souligné le rayonnement acquis par

la COI avec le temps qui est devenue, selon lui, une organisation régionale appelée à jouer un rôle de plus en plus grand dans les affaires régionales et internationales.

ORDRE DE MALTE

Présent dans plus de 120 pays, l'Ordre souverain de Malte est un sujet de droit international public qui maintient des relations diplomatiques avec plus de 100 États et l'Union européenne, dispose d'un siège d'observateur permanent auprès des Nations unies et des principales organisations internationales, dont la COI depuis mars 2017.

Le Secrétaire général de la COI et le Grand Hospitalier de l'Ordre de Malte ont signé le 4 juillet 2017 à Rome, l'accord-cadre de partenariat qui lie désormais les deux institutions et organise leur coopération, en particulier dans le domaine de la santé et du secourisme, de l'urgence humanitaire et de la facilitation. Au moment où la COI développe sa capacité d'action en matière de prévention et de gestion des risques naturels et des situations de crises, la signature de cet accord, résultat de plusieurs années de démarches et de discussions entre les deux institutions, formalise une coopération et une complémentarité avec un acteur reconnu de l'humanitaire régional.



Signature de l'accord-cadre de partenariat entre l'Ordre souverain de Malte et la COI

A large, dark-colored fish, possibly a sea bream, is shown lying on a light-colored, textured surface. A person's hand is visible on the left, holding a 5000 Djiboutian Franc banknote against the fish's side. The banknote features a portrait of a man and the text 'BANQUE CENTRALE DE DJIBOUTI' and '5000'. An orange banner with white text is overlaid on the right side of the image.

RAPPORT ADMINISTRATIF ET FINANCIER

CONSOLIDATION DU PERSONNEL

Équipe de direction au complet

Avec l'arrivée de l'auditeur interne en juin 2017, la COI s'est retrouvée pour la première fois depuis sa création avec une équipe de direction au complet. Cela a été rendu possible grâce à la décision du Conseil de la COI de pérenniser les postes du gestionnaire des Ressources humaines, du responsable de l'unité de Communication et de l'auditeur interne.

Cette consolidation de l'équipe avec l'arrivée en 2017 également du chef du service Marchés et Contrats contribue au processus conduisant la COI à l'obtention de l'accord de contribution avec l'Union européenne.

Base de données pour la recherche d'emploi à la COI

C'est fait ! Pour ceux qui sont à la recherche de compétences pour la mise en œuvre de leurs activités, les services des ressources humaines et de l'informatique, prenant la suite du travail réalisé dans le cadre du projet ISLANDS financé par l'UE, ont finalisé la Base de données de recrutement à la COI. Cet outil ouvert et accessible depuis le site de l'organisation permet de (i) centraliser les profils et compétences régionales pouvant répondre aux besoins de la COI et de ses projets pour la mise en place des activités de coopération régionale ; (ii) faciliter la recherche d'expertises pour les organisations partenaires, et (iii) valoriser et aider à systématiser le recours aux expertises locales.



Le comité de direction de la COI au complet

Renforcement de l'esprit d'équipe

Pour célébrer sobrement les 35 ans de la Déclaration de Port-Louis créant la COI en 1982, le Secrétariat général a choisi de mettre à l'honneur trois de ses agents qui comptent plus de 25 ans de service. C'est à l'occasion de la rencontre de fin d'année que Nathalie Sevathian, Raj Bugnath et Vicky Cushmajee ont reçu un témoignage de gratitude et d'appréciation positive de leur engagement pour la coopération régionale.



Nathalie Sevathian, qui compte plus de 25 ans à la COI, parmi les collègues de l'organisation célébrés pour leur engagement

La communication interne s'améliore

Avec l'appui technique de l'unité de Communication, le service des Ressources humaines participe à la mise en place de nouveaux outils et à la modernisation de l'existant (voir « unité de Communication »).

Le service des Ressources humaines continue de promouvoir le bien-être au travail ainsi que l'esprit d'équipe au travers d'activités diverses à l'instar de sessions de yoga deux fois par semaine, de la célébration des fêtes nationales, de l'organisation de tests de santé pour le personnel et de la prestation d'un groupe de musique de Madagascar.

AUDIT INTERNE

Depuis sa création en 2012, le service d'audit interne réalise une évaluation indépendante des risques financiers, réglementaires et opérationnels et de l'efficacité des contrôles, afin de minimiser les risques, d'améliorer la qualité des processus et d'accroître l'efficacité opérationnelle de l'organisation.

Composé de l'auditeur interne et de son assistant, le service audit interne s'est fixé l'objectif d'adhérer aux normes internationales pour la pratique professionnelle de l'audit interne (Normes de l'IIA) et aux critères de performance reconnus par les associations professionnelles d'auditeur interne.

Le Conseil extraordinaire des ministres de la COI d'octobre 2017 a adopté le mandat du comité d'audit jusqu'en 2020, y compris la charte d'audit interne et le plan stratégique triennal.

Les nouveaux membres du comité d'audit de la COI ont été désignés par les États membres pour un mandat de 3 ans renouvelable. Composé de représentants des instances budgétaires ou des administrations financières nationales des pays membres, ce comité se réunit au moins deux fois par an et programme quatre réunions de travail par vidéo-conférence pour examiner les rapports d'audit interne et externe du budget de fonctionnement de la COI. Au cours de la dernière réunion, en septembre 2017, Yacoub Ahamada Baco de l'Union des Comores a été élu président et Jean-François Nauleau de la France (Réunion) désigné vice-président.

Renforcé par le recrutement de Nirina Razafintsalama au poste d'auditeur interne en juillet 2017, le service audit interne a pu opérer des évaluations pour plusieurs des projets de la COI, et concevoir et mettre en place différents outils et questionnaires. Le service d'audit

interne a ainsi conduit de nombreuses activités concourant au renforcement graduel du système de contrôle interne de l'organisation :

- réactivation du comité d'audit et budgétaire ;
- organisation de deux réunions du comité d'audit, l'une à Maurice et l'autre par conférence téléphonique ;
- présentation au Conseil des ministres et adoption du mandat du comité d'audit jusqu'en 2020, y compris la charte d'audit interne et le plan stratégique triennal ;
- mission d'audit pilote auprès du projet SWIOFISH1 ;
- suivi de l'application des recommandations des auditeurs externes au niveau du projet SmartFish ;
- participation aux réunions des comités de suivi des projets ISLANDS, Biodiversité et Veille sanitaire ;
- processus d'évaluation pour le recrutement de l'auditeur externe du projet PMATG ;
- réunion de restitution de l'auditeur externe du projet PMATG ;
- élaboration et présentation d'outils pour le montage de la cartographie des risques ;
- simulation pour l'établissement d'un état financier consolidé ;
- évaluation de niveau d'application de la note de service n° 05/2013 portant sur les comités de suivi et de gestion des projets ;
- révision du règlement financier de la COI ;
- élaboration d'un questionnaire d'évaluation de la gestion financière (FIDA) ;
- conception d'un outil de déclaration d'anomalie et proposition d'une note de service dans le but d'impliquer l'ensemble du personnel dans le système de contrôle ;

- conception d'un outil Excel pour l'identification et évaluation des risques ;
- participation en tant qu'observateur au processus de passation de marchés ;
- réflexion sur les moyens à mettre en œuvre pour la diffusion de la culture de contrôle, notamment au travers des outils de communication interne.

Au cours du second semestre 2017, 8 audits ont été réalisés sur les 10 programmés initialement. Au total, 75 recommandations ont été soumises. De toutes recommandations évaluées 21,33% ont pu être clôturées. Pour 59 d'entre elles (78,66%), la clôture de la recommandation n'a pu se faire parce que l'action n'était pas encore suffisamment réalisée ou parce qu'aucune réponse du projet audité sur les mesures prises n'a été transmise.

De manière générale, les activités entreprises par le service d'audit interne démontrent la nécessité de formaliser le système de contrôle interne de l'organisation afin de consolider les partenariats avec les bailleurs de fonds internationaux. Les principaux points à améliorer sont la gestion des risques, la gestion des actifs et les activités de suivi. Le service d'audit interne travaillera dans ce sens en 2018.

MARCHÉS ET CONTRATS

Le service Marchés et contrats apporte son appui au Secrétariat général de la COI dans l'exécution des processus de passation de marchés et apporte également des appuis spécifiques aux divers projets mis en œuvre par l'organisation.

En 2017, l'équipe du service marchés et contrats s'est vue renforcée par le recrutement du chef de service, Innocent Lalao Miada ainsi que d'un second assistant, Herinjiva Rabarijohn.

Le tableau ci-après résume les statistiques des passations de marchés réalisées par la COI durant l'année 2017 :

PROJETS	Nbre marchés consultants et services	%	Nbre marchés de fournitures	%	Montant marchés en euros	%
CIRC	16	2,86	1	0,61	78 031,25	3,27
RISP	3	0,54	1	0,61	8 554,00	0,36
PMATG	32	5,71	5	3,05	64 140,00	2,69
SWIOFISH-1	49	8,75	11	6,71	374 390,91	15,70
ISLAND II	74	13,21	55	33,54	318 064,00	13,34
Veille sanitaire	77	13,75	49	29,88	398 152,00	16,70
GDZCOI	42	7,50	1	0,61	308 519,27	12,94
SmartFish	197	35,18	16	9,76	637 809,00	26,75
MASE	40	7,14	24	14,63	157 703,00	6,61
COI	30	5,36	1	0,61	38 948,82	1,63
	560	100,00	164	100,00	2 384 312,25	100,00

2017 a également vu le renouvellement du contrat de l'agence de voyage organisant les déplacements des membres des équipes de la COI et de ses partenaires lors des missions de service. Ce contrat est actuellement assuré par l'agence de voyage Blue Sky de Maurice.

UNITÉ DE COMMUNICATION

En 2017, l'unité de Communication de la COI se consolide avec la prise de fonction en janvier du responsable de l'unité.

À ce recrutement s'ajoute la reconduction de la mise à disposition par le Département de La Réunion d'une assistante de communication chargée des relations médias, du protocole et de l'événementiel jusqu'à avril 2018. Une volontaire de l'Organisation internationale de la Francophonie au poste d'assistante de communication pour la période janvier 2017 - janvier 2018 a également contribué au renforcement du département. L'unité de Communication a accueilli deux stagiaires au cours de l'année 2017.

Cette année a également été charnière car en juin 2017, la première stratégie de communication de la COI a été formulée. Ce document a été élaboré de manière inclusive avec la participation des chargés de communication des

projets de la COI et en consultation avec les principaux partenaires financiers, à savoir la délégation de l'Union européenne et la représentation de l'Agence française de développement pour Maurice et les Seychelles.

Communication interne

Une attention particulière a été accordée en 2017 à l'amélioration de la communication interne en étroite collaboration avec le département des Ressources humaines. De nouveaux outils de communication digitaux et traditionnels ont été mis en place pour améliorer la circulation de l'information en interne. Il s'agit du réseau social *Workplace* accompagné de tableaux d'affichages installés à chaque étage des locaux de la COI. Le bulletin interne a également été modernisé. La formulation d'un e-kit d'intégration destiné aux nouveaux arrivants est en cours de finalisation et le e-kit sera partagé dans le courant du premier trimestre 2018.



Mutualisation des moyens

L'unité de Communication a pu mobiliser les projets lors d'événements ponctuels pour la production d'outils de communication et pour assurer la participation de l'organisation dans des événements publics :

- le salon des petites et moyennes entreprises organisé par la *Small and Medium Enterprises Development Authority* (SMEDA) en mai 2017 à Maurice ;
- la journée de l'Europe en mai 2017 à Maurice et à Madagascar ;
- édition du deuxième numéro de Perspective COI, magazine gratuit sur les activités de l'organisation et centré, pour cette livraison, sur l'économie bleue.

Visibilité

Les retombées médiatiques de la COI se maintiennent à un niveau satisfaisant malgré un tassement. En effet, le Centre de documentation a dénombré 727 passages médiatiques (presse écrite, radio, TV, Internet) en 2017 contre 1122 l'année précédente. Cette baisse s'explique notamment par le calendrier de 2016 largement favorable aux couvertures médiatiques avec, entre autres, la cérémonie de passation au Secrétariat général à laquelle ont pris part trois chefs d'État ou encore les activités des projets plus nombreuses en 2016 qu'en 2017, année de clôture pour certains d'entre eux. Cela étant, les passages médiatiques de la COI ont gagné en qualité avec des sujets télévisuels et écrits mettant davantage en perspective les actions de l'organisation et avec une couverture géographique hors zone plus importante (RFI, Jeune Afrique, et même Chine, Gabon, Tchad et Viêt-Nam).

Le site Internet de la COI a reçu 238 272 visites en 2017 soit une nette augmentation du trafic comparativement aux 153 430 visiteurs uniques enregistrés en 2016.

En 2016, la COI s'est dotée d'une stratégie de communication digitale et sa mise en œuvre a débuté en

2017. L'ouverture du compte Twitter de la COI y a été recommandée pour atteindre des cibles plus spécifiques et institutionnelles, mais également les décideurs et les leaders d'opinion. La communauté Twitter de la COI se chiffrait à plus de 650 abonnés fin 2017 (et à 1000 abonnements). Sur Facebook la communauté d'abonnés est passée de 3800 à 4300 (tous organiques), dont la majorité se situe à Maurice et à Madagascar.



Conformément à la stratégie digitale, les comptes Facebook et Twitter des projets de la COI seront fermés à la fin de leurs cycles au bénéfice d'un seul compte COI afin d'éviter la dispersion des audiences. En effet, au total la communauté des abonnés et followers des projets de la COI sur les réseaux sociaux s'élève à plus de 16 500 abonnés sur Facebook et 1576 sur Twitter.

A noter que les différentes campagnes digitales organisées par les projets de la COI, plus particulièrement la campagne #connectISLANDS sur Facebook, ont permis d'engager plus de 50 000 Internauts et de toucher plus d'un million de personnes autour des thématiques du développement durable.

Centre de documentation

Depuis quatre années, le Centre de documentation archive le fonds documentaire de la COI dans ses différents domaines d'intervention. Le fonds conservé provient du Secrétariat général de la COI et des archives de ses projets. Il nous renseigne sur les réunions des instances décisionnelles et les activités des différents projets de la COI depuis 1984 à ce jour. Ces archives représentent plus de 110 mètres linéaires de documents au format papier.

Le Centre de documentation a ainsi référencé plus de 4050 documents physiques consultables à la COI. La recherche et l'accès à ces documents ainsi qu'aux documents numériques sont facilités par le serveur Zotero, qui permet de consulter les références bibliographiques en ligne. Les références bibliographiques sont consultables en ligne sur un serveur, Zotero, qui facilite la recherche et l'accès aux documents numériques ainsi qu'aux références disponibles au Centre de documentation. Actuellement, plus de 500 documents au format numérique sont déjà accessibles en ligne et plus de 1500 documents figurent dans le répertoire des archives du réseau interne de la COI.

Le Centre de documentation a également pris contact avec des structures documentaires des pays membres de la COI pour créer un réseau qui faciliterait l'échange et le libre accès à l'information documentaire dans la région Indianocéanie. Ainsi, le Centre de documentation envisage de réunir ces partenaires à la COI, d'ici la fin de l'année 2018, pour mettre en place et coordonner ce réseau.

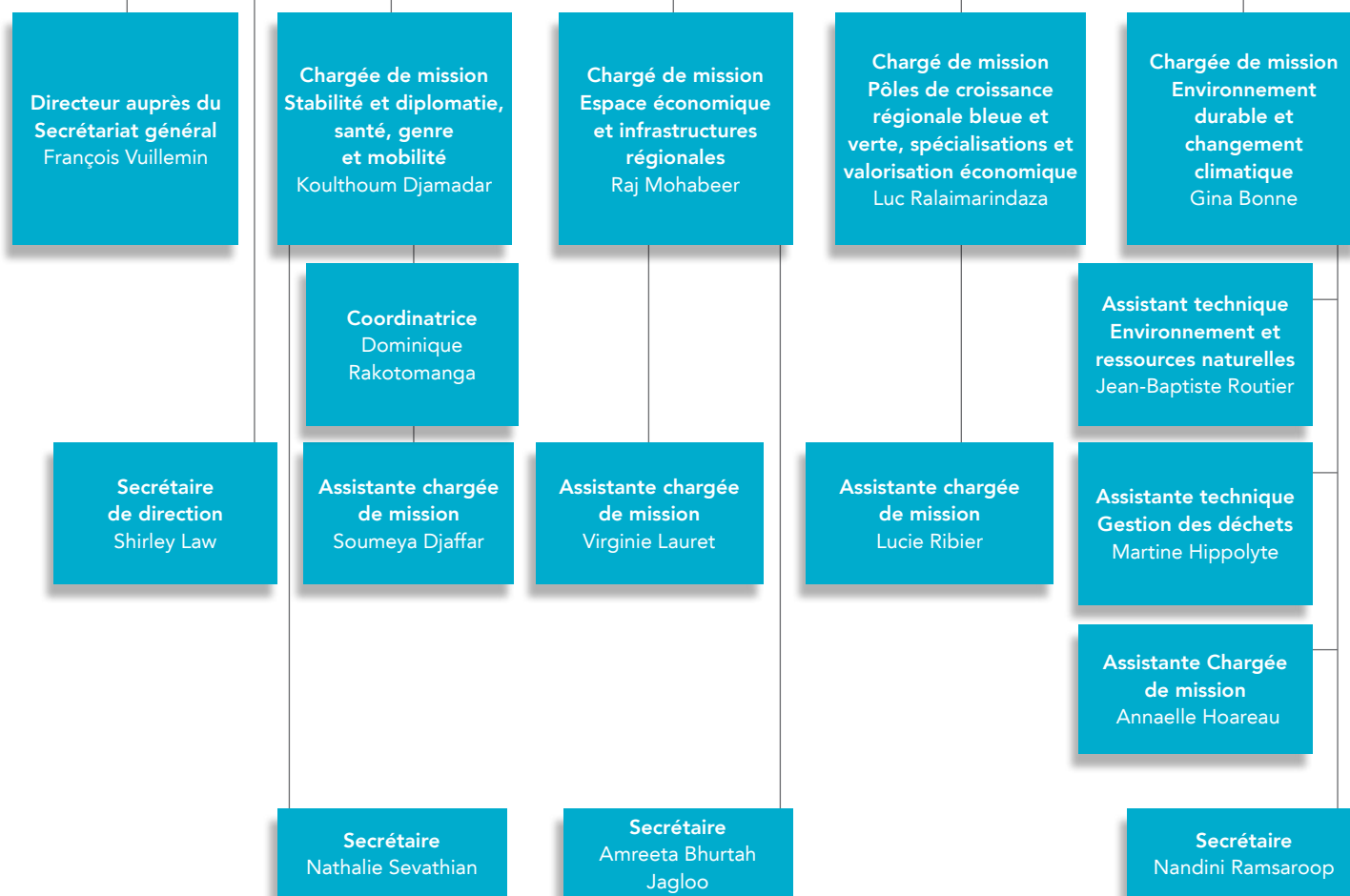
Le Centre de documentation, en collaboration avec l'Institut de recherche pour le développement (IRD), travaille également sur l'archivage et la mise en place d'une banque d'images numériques et de vidéos qui sera consultable en ligne. A ce jour, un fonds iconographique qui rassemble plus de 2500 photographies et plus de 200 vidéos a été créé. Ce fonds retrace l'histoire de la COI et de ses projets. Ce travail se poursuit.

Le Centre de documentation contribue ainsi à l'amélioration de la gestion électronique des documents (GED) pour faciliter les recherches dans le réseau interne à la COI ou par des utilisateurs extérieurs sur Internet.

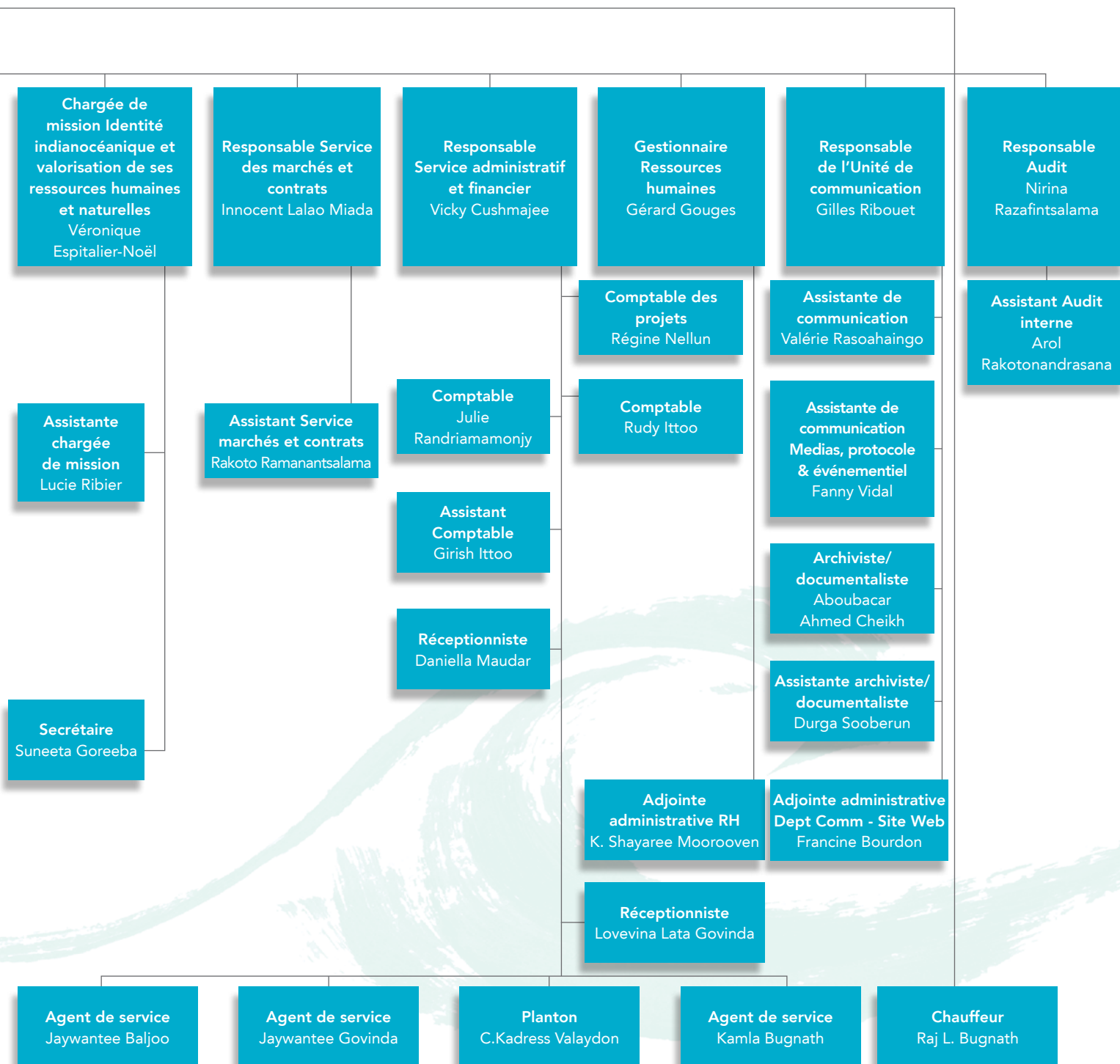
SÉCRÉTARIAT GÉNÉRAL

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Hamada Madi



Cet organigramme est une photographie du Secrétariat général. Il recense les personnels qui étaient en poste en décembre 2017 sans tenir compte des mouvements encourus.



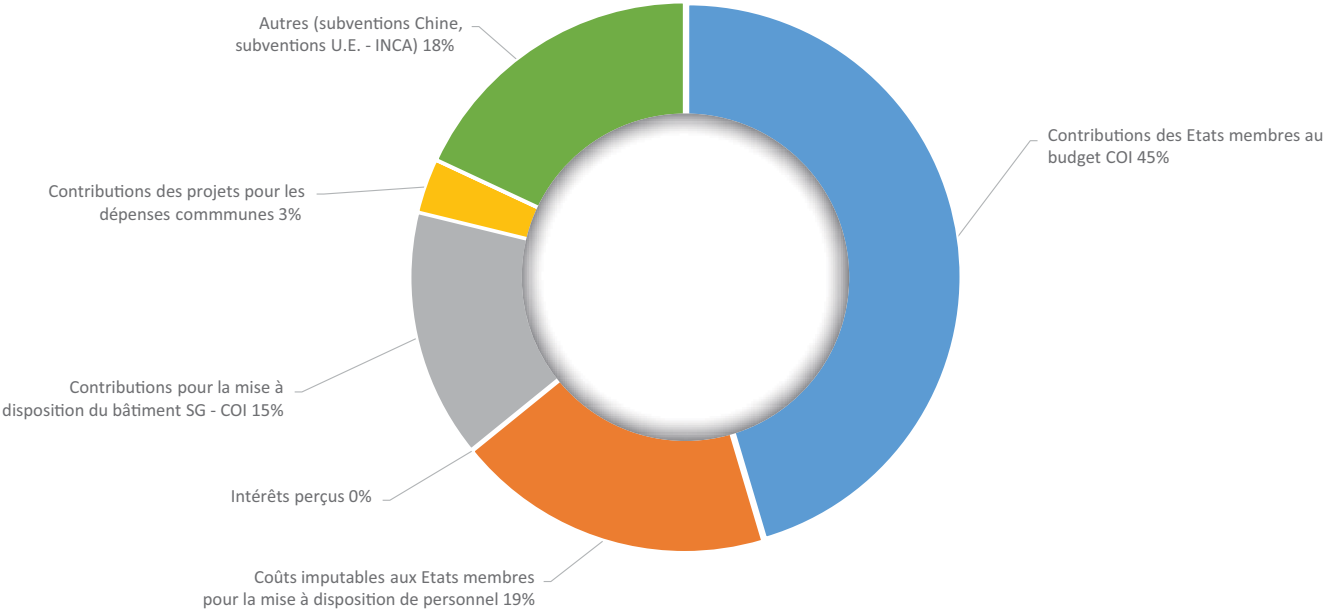
PERSONNEL - DISTRIBUTION PAR CATÉGORIE

Pays	Com.		Fran / Reu		Mau.		Mad.		Sey.		Autre		Total personnes	Total hommes	Total femmes
Sexe	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F			
CADRE PROFESSIONNEL & INTERMÉDIAIRE															
Cadre professionnel	2	1	3	1	6		4	1	1	1			20	16	4
Cadre intermédiaire	3	1	2	6	2	3	3	10					30	10	20
Total personnes (CP & CI)	5	2	5	7	8	3	7	11	1	1			50	26	24
% par sexe	10	4	10	14	16	6	14	22	2	2			100	52	48
% par Pays	14		24		22		36		4				100		
PERSONNEL DE BUREAU & D'APPUI															
Personnel de bureau					2	15							17	2	15
Personnel d'appui					4	3							7	4	3
Total personnes (PB & PA)					6	18							24	6	18
% par sexe					25	75									
AUTRE - EXPERTS/CONSULTANTS															
Autre - Experts / Consultants	2		1	3	3	2	1		2		6		20	15	5
Sous-total	7	2	6	10	17	23	8	11	3	1	6	0	94	47	47
Total	9		16		40		19		4		6		69	50%	50%
% par pays	8		16		44		21		4		7		100	100	

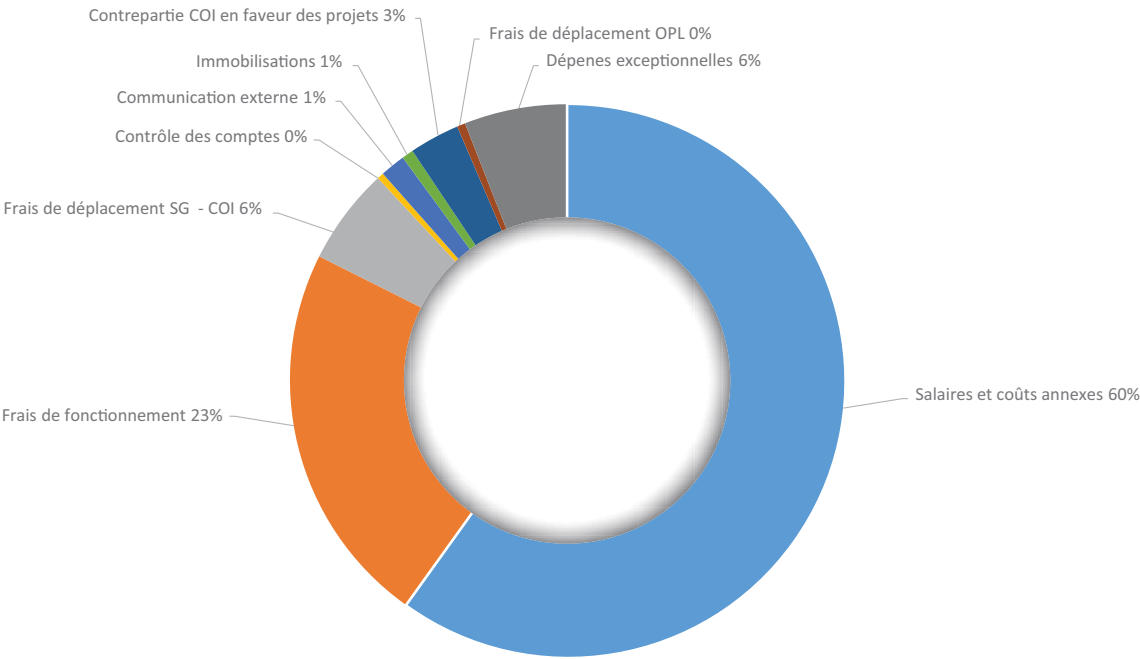
FLUX DE TRÉSORERIE DES POSTES D'EXPLOITATION EN EUROS

RENTRÉES	MONTANT
Contributions des États membres au budget COI	967 985
Coûts imputables aux États membres pour la mise à disposition de personnel	400 000
Contributions pour la mise à disposition du bâtiment SG-COI	312 459
Contributions des projets pour les dépenses communes	67 117
Intérêts perçus	0
Autres (subventions chine, subventions U.E. - INCA)	384 748
	2 132 309
SORTIES	
Salaires et coûts annexes	1 364 302
Frais de fonctionnement	512 495
Frais de déplacement SG-COI	129 159
Contrôle des comptes	8 750
Communication externe	33 651
Immobilisations	15 438
Contrepartie COI en faveur des projets	67 117
Frais de déplacement OPL	11 007
Dépenses exceptionnelles (Inéligibles)	135 641
	2 277 561
Flux de trésorerie net des postes d'exploitation	-145 251

RENTRÉES

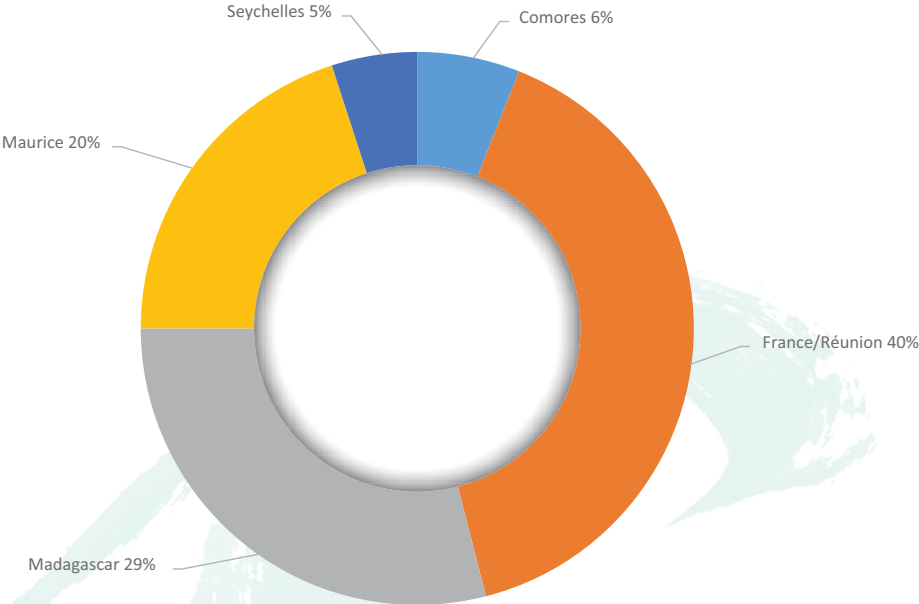


SORTIES



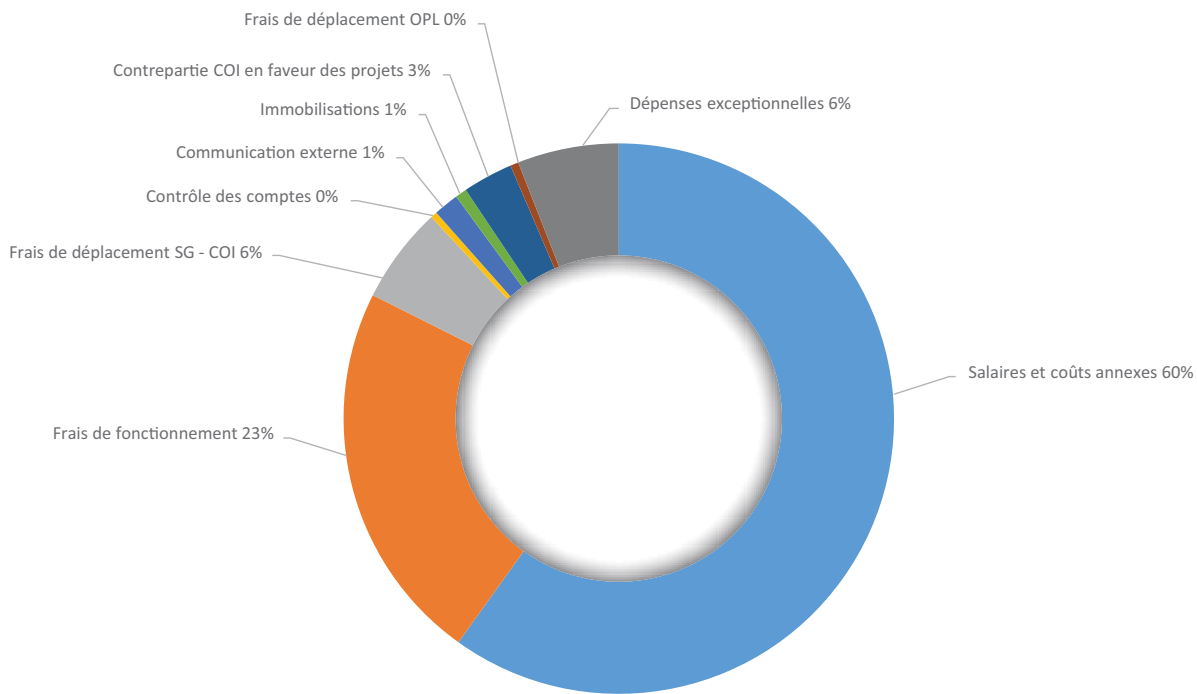
RECETTES STATUTAIRES VENTILÉES PAR PAYS

CLÉ DE RÉPARTITION	BUDGET 2017 (en €)
Comores	58 079
France/Réunion	387 194
Madagascar	280 716
Maurice	193 597
Seychelles	48 399
TOTAL	967 985



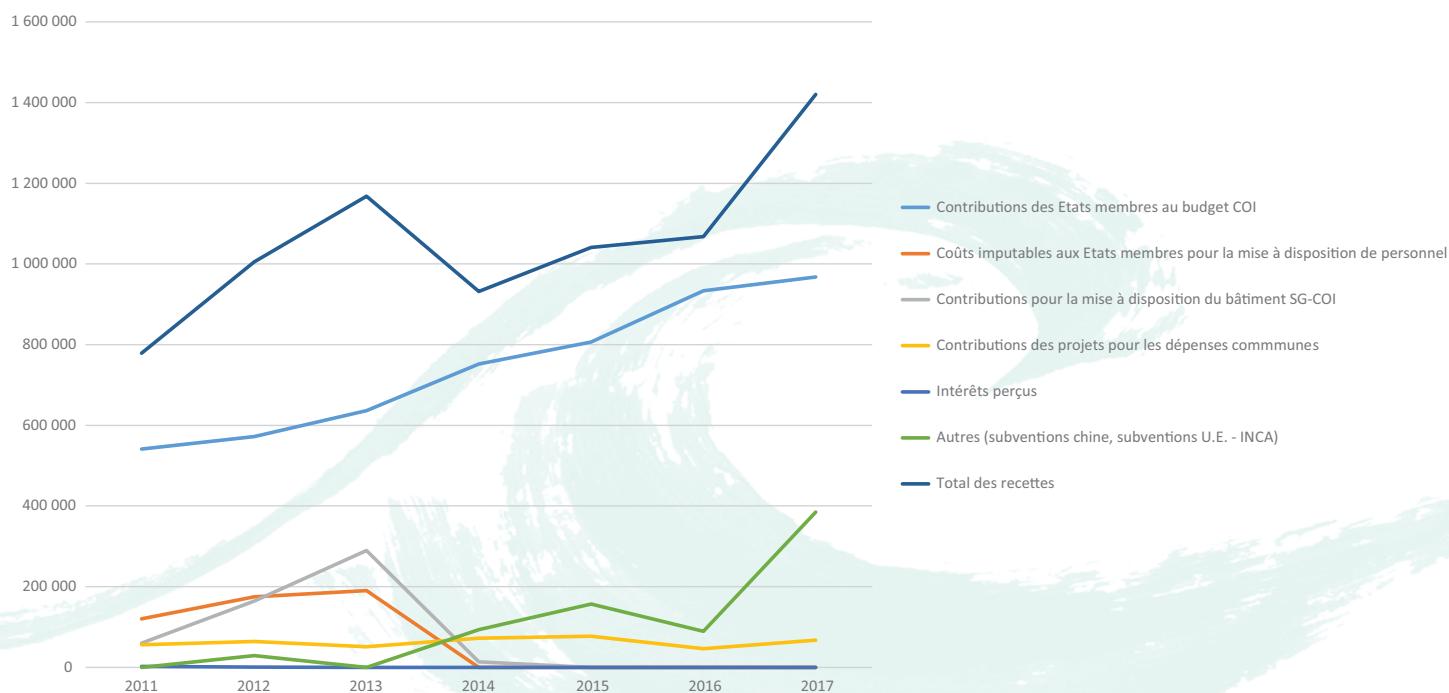
ÉTAT DES DÉPENSES PAR ACTIVITÉ

ACTIVITÉ	EUROS	%
Salaires et coûts annexes	1 364 302	60%
Frais de fonctionnement	512 495	23%
Frais de déplacement SG-COI	129 159	6%
Contrôle des comptes	8 750	0%
Communication externe	33 651	1%
Immobilisations	15 438	1%
Contrepartie COI en faveur des projets	67 117	3%
Frais de déplacement OPL	11 007	0%
Dépenses exceptionnelles	135 641	6%
	2 277 561	100%



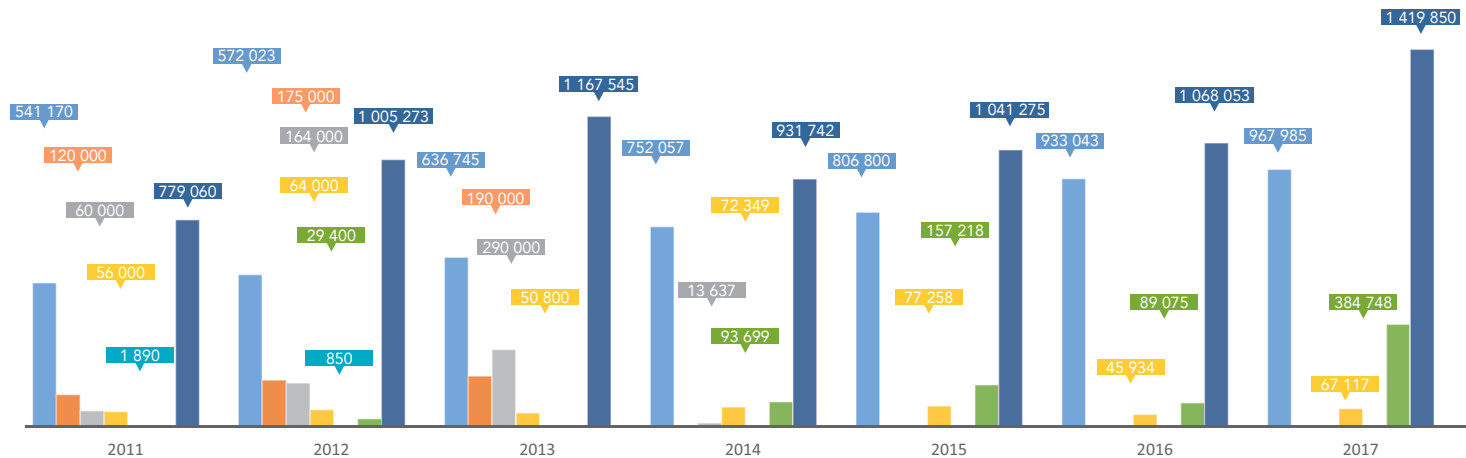
CATÉGORIES DE RECETTES EN EUROS

ACTIVITÉ	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Contributions des États membres au budget COI	541 170	572 023	636 745	752 057	806 800	933 043	967 985
Coûts imputables aux États membres pour la mise à disposition de personnel	120 000	175 000	190 000	0	0	0	0
Contributions pour la mise à disposition du bâtiment SG-COI	60 000	164 000	290 000	13 637	0	0	0
Contributions des projets pour les dépenses communes	56 000	64 000	50 800	72 349	77 258	45 934	67 117
Intérêts perçus	1 890	850	0	0	0	0	0
Autres (subventions chine, subventions U.E. - INCA)	0	29 400	0	93 699	157 218	89 075	384 748
Total des recettes	779 060	1 005 273	1 167 545	931 742	1 041 275	1 068 053	1 419 850
Pourcentage de la contribution statutaire par rapport aux recettes total	69.46%	56.90%	54.54%	80.72%	77.48%	87.36%	68.18%



CATÉGORIES DE RECETTES EN EUROS

ACTIVITÉ	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Contributions des États membres au budget COI	541 170	572 023	636 745	752 057	806 800	933 043	967 985
Coûts imputables aux États membres pour la mise à disposition de personnel	120 000	175 000	190 000	0	0	0	0
Contributions pour la mise à disposition du bâtiment SG-COI	60 000	164 000	290 000	13 637	0	0	0
Contributions des projets pour les dépenses communes	56 000	64 000	50 800	72 349	77 258	45 934	67 117
Intérêts perçus	1 890	850	0	0	0	0	0
Autres (subventions chine, subventions U.E. - INCA)	0	29 400	0	93 699	157 218	89 075	384 748
Total des recettes	779 060	1 005 273	1 167 545	931 742	1 041 275	1 068 053	1 419 850
Pourcentage de la contribution statutaire par rapport aux recettes total	69.46%	56.90%	54.54%	80.72%	77.48%	87.36%	68.18%



BILAN FINANCIER 2017 AUDITÉ

		Rs	Rs (Retraitement)	Rs (Retraitement)
ACTIF				
ACTIFS NON COURANTS				
Immobilisations corporelles	8	1 481 708	1 941 316	1 058 976
Immobilisations incorporelles	9	75 124	73 320	97 760
TOTAL ACTIFS NON COURANTS		1 556 832	2 014 636	1 156 736
ACTIFS COURANTS				
Créances d'exploitations	11	24 524 496	15 150 801	17 125 822
Trésorerie et soldes bancaires	15	6 443 800	13 075 360	14 886 395
TOTAL ACTIFS COURANTS		30 968 296	28 226 161	32 012 217
TOTAL DE L'ACTIF		32 525 128	30 240 797	33 168 953
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS				
CAPITAUX PROPRES				
Réserves		(29 234 436)	(17 022 468)	(9 519 624)
PASSIFS COURANTS				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12	5 388 150	3 731 951	2 817 984
Revenu différé	10	42 816 344	36 355 445	36 618 292
Provisions sur indemnité de fin de contrat	13	266 044	-	-
Provisions dépenses inéligibles	14	10 645 332	5 276 940	1 817 730
TOTAL PASSIFS COURANTS		59 115 870	45 364 336	41 254 006
PASSIFS NON COURANTS				
Provisions sur indemnité de fin de contrat	13	2 643 694	1 898 929	1 434 571
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DU PASSIF		32 525 128	30 240 797	33 168 953

Approuvé par le Secrétaire Général



PRÉSENTATION DES PROJETS EN COURS EN 2017

BIODIVERSITÉ



Ce projet est financé par l'Union européenne

Durée de mise en oeuvre : 2014-2018

Objectif : Promouvoir des modes de gestion efficaces, adaptés et coordonnés de la biodiversité côtière, marine et insulaire dans les États insulaires et côtiers de la région AfOA-OI, afin de contribuer au développement durable et à l'amélioration du niveau de vie des populations.

Partenaire : Union européenne

Financement : 15 millions €

Particularité : Le programme Biodiversité de la COI couvre les pays membres de la COI ainsi que le Kenya et la Tanzanie. La Réunion y est associée à travers son projet Biodiversité financé sur les ressources du FEDER.

ÉNERGIES RENOUVELABLES ET EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE



Ce projet est financé par l'Union européenne

Durée de mise en oeuvre : 2014-2019

Objectif : Améliorer l'accès de nos États membres à des sources modernes, efficaces, fiables, diversifiées, durables et renouvelables d'énergie saine et à des prix compétitifs, et ainsi contribuer au développement durable.

Partenaire : Union européenne

Financement : 15 millions €

GESTION DURABLE DES ZONES CÔTIÈRES DANS LES PAYS DE LA COI



FONDS FRANÇAIS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL

Durée de mise en oeuvre : 2014-2017

Objectif : Contribuer à la gestion durable des zones côtières en Indianocéanie en soutenant les innovations locales et les partenaires.

Partenaire : Fonds français pour l'environnement mondial

Financement : 1,2 million € avec des co-financements de l'Union européenne via les projets ISLANDS et Biodiversité de la COI.

ISLANDS



Ce projet est financé par l'Union européenne

Durée de mise en oeuvre : 2014-2017

Objectif : Contribuer au développement durable des îles de l'AfOA-OI en répondant aux défis et contraintes spécifiques du développement insulaire.

Partenaire : Union européenne

Financement : 7,5 millions €

PROGRAMME D'APPUI AU COMITÉ INTERRÉGIONAL DE COORDINATION (CIRC)



Durée de mise en oeuvre : 2010-2016

Objectif : Contribuer à l'intégration de la région AfOA-OI en veillant à la cohérence avec la vision de l'Union africaine.

Partenaire : Union européenne

Financement : 11,5 millions € gérés par le COMESA et dont bénéficient la COI, l'IGAD et l'EAC.

PROGRAMME MULTISECTORIEL D'ASSISTANCE TECHNIQUE ET DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DANS LE DOMAINE DU GENRE (PMATG)



Durée de mise en oeuvre : 2016 - 2017

Objectif : Contribuer à l'atténuation des situations de fragilité dans les pays membres de la COI, particulièrement aux Comores et à Madagascar, par la promotion d'une croissance économique inclusive et accélérée dans la sous-région, axée sur le renforcement de l'autonomisation des femmes et des jeunes et des capacités de plaidoyer des organisations de la société civile.

Partenaire : Banque africaine de développement

Financement : 958 870 \$

PROGRAMME D'APPUI À L'INTÉGRATION RÉGIONALE (TROISIÈME PHASE)



Durée de mise en oeuvre : 2014-2017

Objectif : Soutenir et accélérer l'intégration régionale de l'AfOA-OI notamment en vue de l'émergence d'un vaste marché régional sous l'égide de la Tripartite.

Partenaire : Union européenne

Financement : 6,15 millions € dont 4 millions € en appui direct aux États membres dans le cadre de la Tripartite et de la mise en oeuvre des Accords de partenariats économiques.

PROGRAMME RÉGIONAL POUR LA PROMOTION DE LA SÉCURITÉ MARITIME (MASE)



Durée de mise en oeuvre : 2013-2018

Objectif : Renforcer la sécurité maritime en AfOA-OI afin d'améliorer la stabilité régionale et instaurer ainsi un environnement favorable au développement économique de la région et au-delà.

Partenaire : Union européenne

Financement : 37,5 millions € dont 10,8 millions € gérés par la COI

SMARTFISH



Mis en oeuvre conjointement avec
**Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture**



Ce projet est financé
par l'Union européenne

Durée de mise en oeuvre : 2014-2017

Objectif : Soutenir la mise en oeuvre des priorités stratégiques de pêche de la région AFOA-OI afin de gérer et développer durablement la pêche lacustre et marine ainsi que le secteur de l'aquaculture.

Partenaire : Union européenne

Financement : 16 millions €

Particularités : Le programme SmartFish de la COI est conjointement mis en oeuvre par la FAO. Il couvre une vingtaine de pays de l'Indianocéanie et de l'Afrique orientale et australe. En outre, la deuxième phase du programme SmartFish intègre le Plan régional de surveillance des pêches qui avait été mis en oeuvre par la COI de 2007 à 2014 sur financement européen.

SURVEILLANCE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA SÉCURITÉ EN AFRIQUE (MESA)



Ce projet est financé
par l'Union européenne



Durée de mise en oeuvre : 2013-2017

Objectif : Améliorer la gestion de l'environnement et de la sécurité grâce à un meilleur accès aux services d'information opérationnels reposant sur les données de l'observation de la terre par satellite (informations sur le cycle de l'eau, les risques d'inondation, l'utilisation et la détérioration des sols, la pollution marine, le suivi des pêches...).

Partenaire : Union européenne

Financement : 37 millions €

Particularités : MESA est un programme panafricain mis en oeuvre par l'Union africaine en collaboration avec les organisations régionales. La COI est responsable de la mise en oeuvre du volet « gestion des milieux marins et côtiers ». Pour ce faire, la COI travaille avec l'Institut océanographique de Maurice.

SWIOFISH1



Durée de mise en oeuvre : 2014-2021

Objectif : Augmenter les bénéfices partagés tirés de la valorisation des ressources marines et côtières dans les pays du Sud-Ouest de l'océan Indien en renforçant les capacités institutionnelles régionales et nationales de gestion durable et de bonne gouvernance des pêches marines, aquaculture comprise.

Partenaire : Banque mondiale

Financement : 5 millions €

VEILLE SANITAIRE



Durée de mise en oeuvre : 2013-2017

Objectifs : Consolider et renforcer les capacités du réseau SEGA en élargissant son champ d'action à la surveillance en santé animale et institutionnaliser l'Unité de veille sanitaire de la COI et le réseau SEGA pour en assurer la pérennité.

Partenaire : Agence française de développement

Financement : 6 millions €

ANNEXE

SIGLES ET ACRONYMES

ACP	Pays d'Afrique, Caraïbes et Pacifique
AETFAT	Association for the Taxonomic Study of the Flora of Tropical Africa
AFD	Agence française de développement
AfOA-OI	Afrique orientale et australe-océan Indien
AMCC	Alliance mondiale contre le changement climatique
AMCOMET	Conférence des ministres africains en charge de la météorologie
AMREP	Accord relatif aux mesures du ressort de l'état du port
AP-COI	Association des parlementaires des États membres de la COI
APE	Accords de partenariat économique
APEi	Accords de partenariat économique intérimaires
APIOI	Association des ports des îles de l'océan Indien
AUF	Agence universitaire de la Francophonie
BAD	Banque africaine de développement
BM	Banque mondiale
CCNUCC / UNFCCC	Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques
CDC	Centres de contrôle des maladies UA
CGPCS	Groupe de contact sur la piraterie au large des côtes de Somalie
CIRAD	Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement
CIRC	Comité inter-régional de coordination
COI	Commission de l'océan Indien
COMESA	Marché commun de l'Afrique orientale et australe
COMHAFAT	Coopération halieutique entre les États africains riverains de l'océan Atlantique

COP23	23ème Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques
CORDIO	Coastal Oceans Research and Development in the Indian Ocean
CPSOOI / SWIOFC	Commission des pêches du Sud-Ouest de l'océan Indien
CRCO	Centre régional de coordination des opérations en mer
CRFIM	Centre régional de fusion de l'information maritime
CRIMARIO	Routes maritimes critiques de l'océan Indien
CROST	Comité régional d'orientation scientifique et technologique
CTOI	Commission des thons de l'océan Indien
DCP	Dispositifs de concentration de poissons
DI	Domaine d'intervention
EAC	Communauté de l'Afrique de l'Est
EEE	Espèces exotiques envahissantes
EFOI	Entreprendre au féminin océan Indien
e-GA	Académie de promotion de la gouvernance numérique
EPI	Équipements de protection individuelle
ER/EE	Énergies renouvelables / Efficacité énergétique
FAO	Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
FED	Fonds européen de développement
FEDER	Fonds européen de développement régional
FEE	Fondation pour l'éducation à l'environnement
FEOI	Forum économique des îles de l'océan Indien
FETP	Formation d'épidémiologistes de terrain

FFEM	Fonds français pour l'environnement mondial
FIDA	Fonds international de développement agricole
G2OI	Grand observatoire de l'océan Indien
GCF	Fonds vert pour le climat
GDZCOI	Projet de gestion durable des zones côtières dans les pays de la COI
GeLoSe	Gestion locale sécurisée
GIZC	Gestion intégrée des zones côtières
GMES Africa	Global Monitoring for Environment and Security, programme de surveillance (...) de la Terre
GOARN	Global Outbreak Alert and Response Network
ICRI	Initiative internationale pour les récifs coralliens
IFPP	Programme de protection financière contre les risques de catastrophes
IGAD	Autorité intergouvernementale pour le développement
IKI	International Climate Initiative
INN	Pêche illicite, non déclarée et non réglementée
INTERPOL	Organisation internationale de police criminelle
INTERREG	Programme de coopération territoriale européenne
IPM	Institut Pasteur de Madagascar
MASE	Programme de promotion de la sécurité maritime en AfOA-OI
MESA	Programme de surveillance de l'environnement et de la sécurité en Afrique
METISS	MElting poT Indianoceanic Submarine System
MOI	Institut océanographique de Maurice
NDC	Nationally Determined Contribution
NTIC	Nouvelles technologies de l'information et de la communication



ODD	Objectif de développement durable
OIE	Organisation mondiale de la santé animale
OIF	Organisation internationale de la Francophonie
OIM	Organisation internationale pour les migrations
OIO	Océan Indien occidental
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisation non gouvernementale
ONUSIDA	Programme commun des Nations unies sur le VIH/Sida
ONU	Organisation des Nations unies
ONUDC / UNODC	Office des Nations unies contre la drogue et le crime
ONU – DPA	Département des Affaires politiques de l'ONU
OPL	Officier permanent de liaison
PAIR / RISP	Programme d'appui à l'intégration régionale
PDS	Plan de développement stratégique
PEID	Petits États insulaires en développement
PFN	Point focal national
PIR	Programme indicatif régional
PIROI	Plate-forme d'intervention régionale de l'océan Indien
PHAMESA2	Partenariat sur la santé et la mobilité en Afrique orientale et australe
PMATG	Programme multisectoriel d'assistance technique et de renforcement des capacités dans le domaine du genre
PNEE	Programme national d'efficacité énergétique
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement

PNUE	Programme des Nations unies pour l'environnement
PRReRAD	Plateforme régionale de recherche agronomique pour le développement
PREE	Programme régional d'efficacité énergétique
PRESAN	Programme régional de sécurité alimentaire et nutritionnelle
PRSP	Plan régional de surveillance des pêches
PSSA	Zones maritimes particulièrement vulnérables
REC	Communautés économiques régionales
REFEF	Réseau francophone pour l'entrepreneuriat féminin
RSIE	Réseau de surveillance et d'investigation des épidémies
SADC	Communauté de développement d'Afrique australe
SEGA	Surveillance épidémique et gestion des alertes
SIMR	Surveillance intégrée des maladies et de la riposte
SMEDA	Small and Medium Enterprises Development Authority
SNPA	Seychelles National Parks Authority
SNU	Système des Nations unies
SWIORAFI	South West Indian Ocean Risk Assessment and Financing Initiative
SYAH	SIDS Youth Aims Hub
TCP	Programme d'assistance technique
UA	Union africaine
UAP	Unité anti-piraterie de la COI
UCCIOI	Union des chambres de commerce et d'industrie de l'océan Indien
UE	Union européenne

UICN / IUCN	Union internationale pour la conservation de la nature
UNECA	Commission économique des Nations unies pour l'Afrique
UNFPA/FNUAP	Fonds des Nations unies pour la Population
UNISDR	Bureau des Nations unies pour la réduction des risques de catastrophes
URSAN	Unité régionale de sécurité alimentaire et nutritionnelle
UVS	Unité de Veille sanitaire
WCS	Wildlife Conservation Society
WIOMSA	Association des sciences marines de l'océan Indien occidental
WWF	Fonds mondial pour la nature
ZEE	Zone économique exclusive



